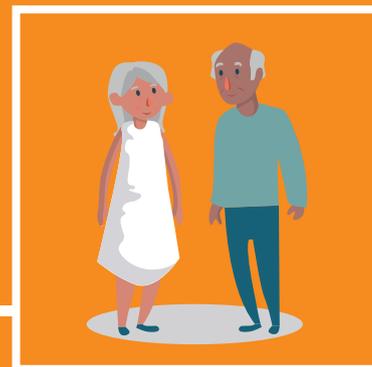


LES SENIORS



LES 60 ANS ET PLUS

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ? _____ p.103

Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ? __ p.109

Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ? _____ p.110

LES ACTIFS DE 55-64 ANS

Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ? _____ p.112

LES 75 ANS ET PLUS

Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ? _____ p.114

Baromètre - La fragilité des personnes âgées _____ p.116

LE VIEILLISSEMENT

a et aura un impact très fort au niveau local et est au cœur de l'action communale (intercommunale) et de sa politique sociale.

Il s'agit de considérer au mieux les aînés et de répondre à la diversité de leurs besoins en intégrant les conséquences du vieillissement dans toutes les politiques publiques. Le CCAS (ou CIAS) répond au quotidien à ces demandes exprimées par les aînés, en lien avec les autres acteurs du territoire.

Le défi à relever est notamment d'identifier les aînés isolés, sans aidant familial à proximité, fragilisés dans leurs démarches administratives du fait d'une e-administration généralisée, éloignés des services, devant disposer d'aménagements dans leur logement voire même d'un relogement parfois. L'enjeu des politiques gérontologiques locales est de déployer des réponses adaptées afin d'éviter les situations de rupture.

La crise sanitaire a mis nettement en évidence les fragilités de ces aînés, qu'ils vivent encore chez eux ou en établissement.

Ça n'est pas seul qu'un CCAS relèvera ce défi mais bien en mobilisant l'ensemble des partenaires œuvrant, de près ou de loin, pour les aînés sur le territoire.

Mieux connaître ces aînés est essentiel pour adapter/réorienter/ajuster les différentes actions et services développés à leur intention :

combien sont-ils aujourd'hui et combien seront-ils demain ? où vivent-ils ? vivent-ils seuls ou en couple ? dans quel type de logement ? comment évolue leur niveau de vie ? la précarité économique des aînés augmente-t-elle ? sont-ils encore actifs ? quels types d'emplois occupent-ils ? sont-ils fortement exposés au chômage ? quels sont les effets de la crise sanitaire de la COVID-19 sur leurs fragilités ?...

Autant de réponses à ces questions que le diagnostic réalisé dans le cadre d'une démarche d'Analyse des besoins sociaux pilotée par le CCAS (ou CIAS) apportera.

Le partage de cette connaissance permettra de mobiliser l'ensemble des partenaires afin qu'ils intègrent les réalités sociales concernant les aînés dans leurs projets à venir : les aménagements fonciers de la commune faciliteront-ils le parcours résidentiel des aînés en proposant une offre de logements adaptée au bien vieillir ? les aménagements urbains sur le territoire intègrent-ils la question de la mobilité des aînés ? l'offre culturelle, sportive et de loisirs répond-elle aux (nouveaux) besoins des aînés et est-elle accessible aux plus précaires ? les services d'aide à domicile (SAD, portage de repas, soins à domicile...) pourront-ils couvrir les besoins à venir (hausse de la demande mais également accompagnement d'un public moins autonome, plus précaire...) ? les réseaux de bénévoles œuvrant auprès des aînés ne sont-ils pas amenés à s'épuiser (transport solidaire, réseaux associatifs ou bénévoles de visites à domicile...) ?...

L'Analyse des besoins sociaux, pilotée par le CCAS (ou le CIAS), doit permettre de développer une démarche transversale et intégrée pour être au plus près des aînés.

Lien social **60-74 ans** **Sous-peuplement**
EHPAD **Seniors actifs**
Intergénérationnel **Isolement**
Perte d'autonomie **Services d'aides**
60 ans et plus
Accès aux soins **Difficultés de mobilités**
Personnes âgées
Dépendance **Repli sur soi**
75 ans et plus **Inclusion numérique**
Viellissement **Parcours logement**
Aidants **Accès aux droits**
Seul à domicile

CHIFFRES CLÉS

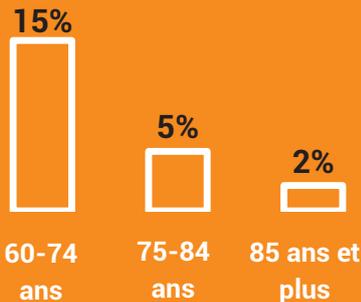
LES SENIORS



9 361 seniors de 60 ans et plus
+15% entre 2013 et 2018
23% de la population a 60 ans et plus



3 111 personnes âgées de 75 ans et plus
+10% entre 2013 et 2018
8% de la population a 75 ans et plus



Part parmi la population totale



+33%

Projection des 60 ans et plus à l'horizon 2028



41%

des 75 ans et plus seuls à domicile

Le niveau de vie mensuel médian



2 154€ pour les 60-74 ans

1 903€ pour les 75 ans et plus

Taux de pauvreté au seuil de 60%



7% des 60-74 ans

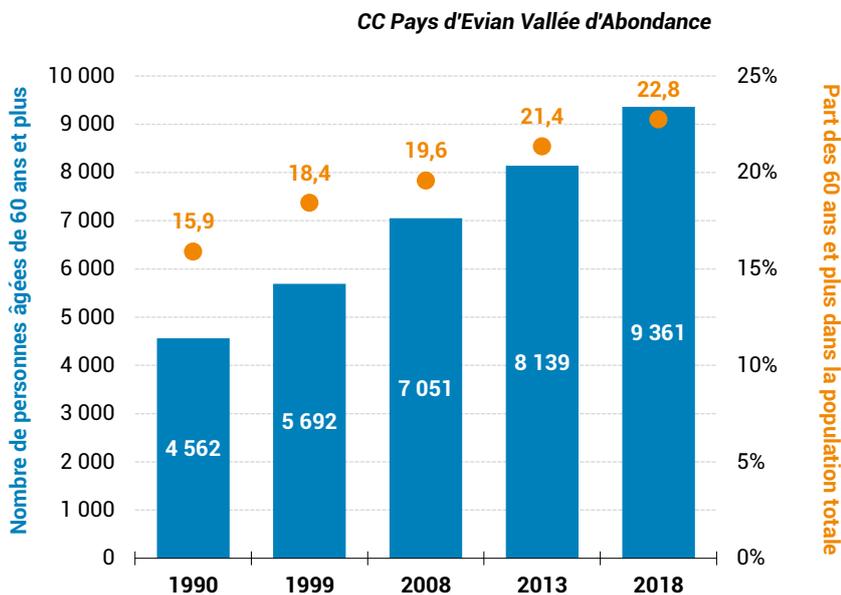
8% des 75 ans et plus

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?



Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

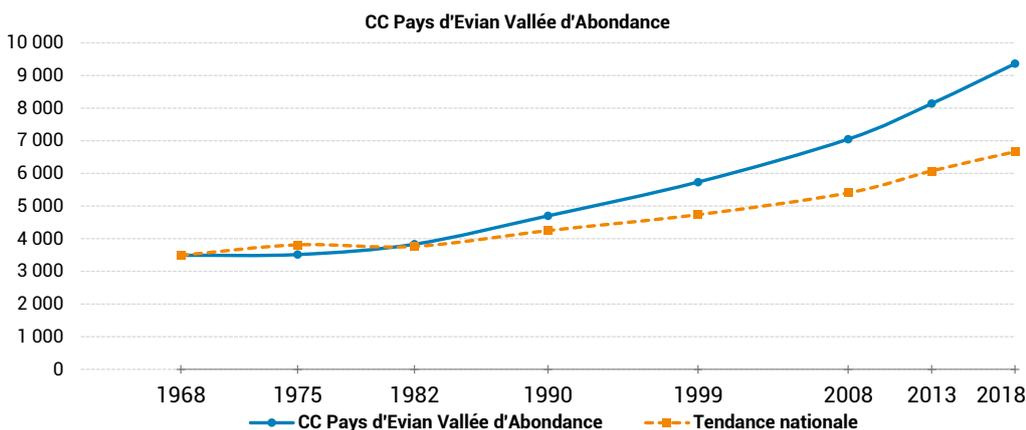


Lecture : En 2018, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 22,8% de la population de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance, soit 9 361 personnes.

Près de 23% des habitants de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance sont âgés de 60 ans et plus en 2018. En comparaison, 26% des habitants de France métropolitaine appartiennent à cette tranche d'âge. Leur part n'a cessé d'augmenter depuis 1990.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 60

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas



* indique l'évolution qu'aurait connu CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance si le territoire avait suivi le rythme observé en France

Lecture : En 2018, la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance compte 9 361 personnes âgées de 60 ans et plus. Ce nombre serait de 6 664 si le territoire avait suivi la tendance nationale.

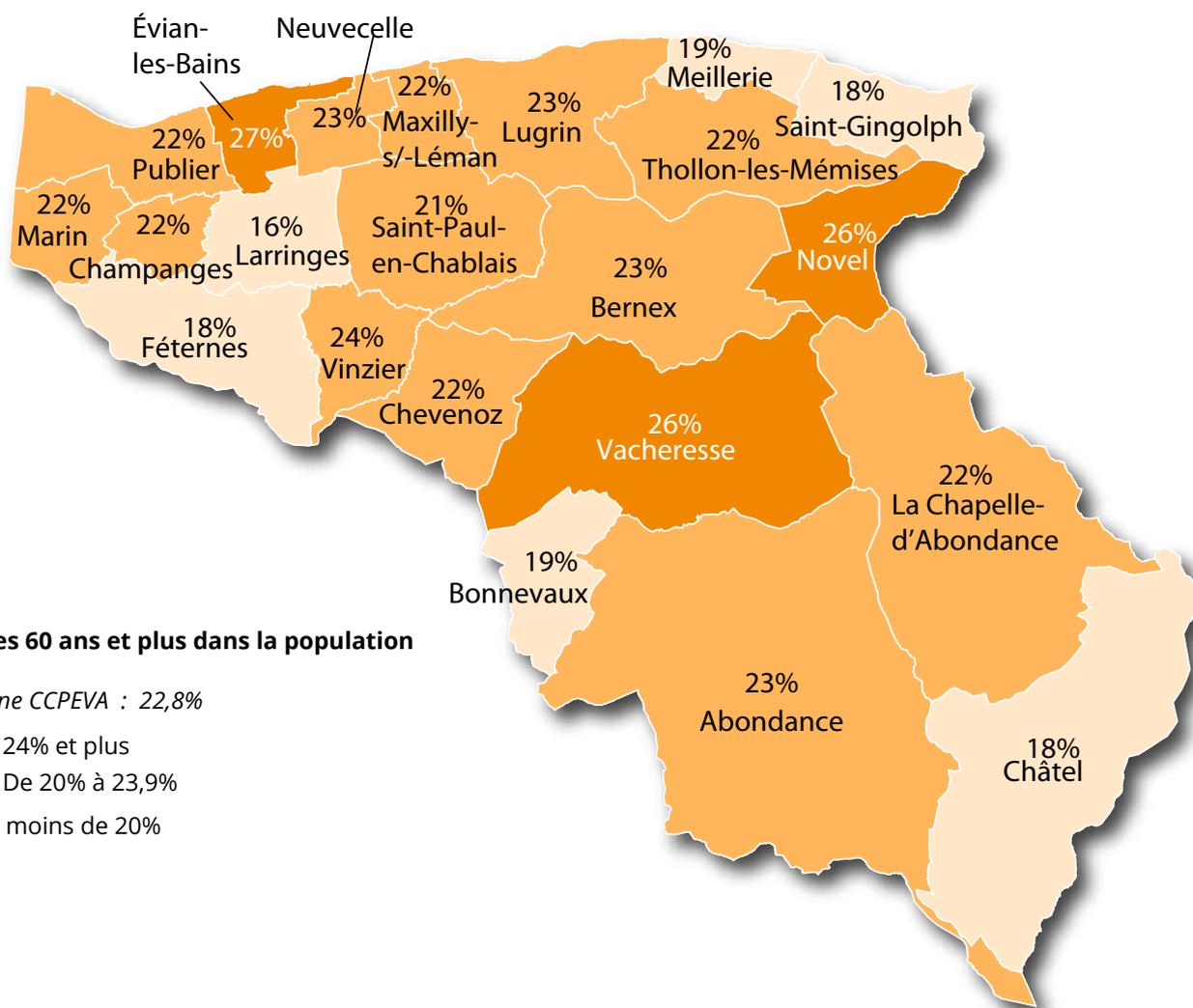
Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a crû plus rapidement dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance qu'à l'échelle de la France métropolitaine.

Si la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance avait suivi le rythme d'évolution observé en France métropolitaine, le territoire compterait près de 6 660 personnes âgées de 60 ans et plus en 2018, soit 2 700 personnes de moins que ce qu'elle ne compte réellement.



Part des personnes âgées de 60 ans et plus parmi la population totale en 2018

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Part des 60 ans et plus dans la population (en %)

Moyenne CCPEVA : 22,8%

- 24% et plus
- De 20% à 23,9%
- moins de 20%

Évian-les-Bains et Vacheresse se distinguent avec une part plus importante de personnes âgées de 60 ans dans la population, soit plus d'un quart des habitants. La présence de 3 établissements d'hébergement pour personnes âgées à Évian-les-Bains et un à Vacheresse éclaire ce résultat. Larringes, Féternes et Châtel en comptent en comparaison seulement 16-18% contre 22-23% dans le reste de l'intercommunalité.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années soixante

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas

	Population âgée de 60 ans et plus								Taux d'évolution en %	
	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018	1968-2018	2013-2018
Abondance	180	160	120	232	200	272	295	325	+80,4	+10,2
Bernex	136	110	124	144	132	192	270	319	+134,3	+17,9
Bonnevaux	20	30	20	44	28	58	54	53	+166,2	-0,8
Champanges	64	70	80	92	144	147	179	240	+274,8	+33,7
La Chapelle-d'Abondance	152	95	76	104	120	131	149	208	+37,1	+39,8
Châtel	68	100	72	96	160	180	184	229	+236,5	+24,3
Chevenoz	76	95	92	52	100	110	119	141	+85,2	+18,0
Évian-les-Bains	928	1 050	1 148	1 356	1 548	1 908	2 201	2 443	+163,2	+11,0
Féternes	116	145	144	176	216	210	237	260	+124,1	+9,7
Larringes	92	70	112	136	140	160	185	236	+157,1	+27,9
Lugrin	248	250	268	408	400	506	538	569	+129,5	+5,7
Marin	96	0	0	0	260	305	355	405	+321,5	+13,8
Maxilly-sur-Léman	112	110	144	156	204	229	252	318	+183,9	+26,2
Meillerie	92	105	96	72	64	61	61	58	-37,0	-4,9
Neuvecelle	176	220	304	328	424	554	642	717	+307,4	+11,7
Novel	28	0	0	8	24	21	13	13	-54,5	-4,2
Publier	360	350	436	624	776	1 065	1 317	1 565	+334,7	+18,8
Saint-Gingolph	136	180	152	140	148	169	163	154	+13,2	-5,8
Saint-Paul-en-Chablais	148	130	192	236	280	336	419	514	+247,1	+22,5
Thollon-les-Mémises	100	80	84	68	124	112	132	177	+76,9	+33,8
Vacheresse	88	115	96	124	120	180	202	223	+153,9	+10,7
Vinzier	76	50	72	104	124	145	170	196	+157,3	+15,1
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	3 492	3 515	3 832	4 700	5 736	7 051	8 139	9 361	+168,1	+15,0
Haute-Savoie	56 104	66 600	71 156	86 960	106 716	136 764	160 527	180 851	+222,3	+12,7
Auvergne-Rhône-Alpes	1 014 836	1 105 375	1 090 472	1 249 997	1 412 783	1 651 171	1 861 179	2 045 061	+101,5	+9,9
France métropolitaine	8 866 012	9 679 405	9 553 596	10 786 821	12 028 049	13 720 286	15 429 278	16 920 560	+90,8	+9,7

Valeur supérieure à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Lecture : Entre 2013 et 2018, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus de la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance a augmenté de 15,0%.

Personnes âgées de 60 ans et plus par groupe d'âge

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	60-74 ans		75-84 ans		85 ans et plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Abondance	218	15,2	71	4,9	36	2,5
Bernex	241	17,7	58	4,3	19	1,4
Bonnevaux	37	13,4	12	4,2	4	1,4
Champanges	172	16,0	59	5,5	9	0,8
La Chapelle-d'Abondance	161	17,3	38	4,0	9	1,0
Châtel	158	12,6	56	4,5	15	1,2
Chevenoz	102	16,2	32	5,0	7	1,1
Évian-les-Bains	1 413	15,5	603	6,6	426	4,7
Féternes	186	13,1	55	3,9	19	1,4
Larringes	170	11,7	50	3,4	17	1,1
Lugrin	380	15,4	130	5,3	59	2,4
Marin	284	15,7	93	5,1	29	1,6
Maxilly-sur-Léman	214	14,6	81	5,5	23	1,6
Meillerie	48	15,4	5	1,6	5	1,6
Neuvecelle	489	15,9	182	5,9	46	1,5
Novel	10	20,0	2	4,0	1	2,0
Publier	1 126	15,5	350	4,8	89	1,2
Saint-Gingolph	90	10,4	50	5,8	15	1,7
Saint-Paul-en-Chablais	364	15,2	121	5,1	29	1,2
Thollon-les-Mémises	135	16,6	33	4,1	9	1,1
Vacheresse	120	13,9	59	6,8	45	5,3
Vinzier	132	16,0	44	5,3	19	2,3
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	6 250	15,2	2 182	5,3	929	2,3
Haute-Savoie	118 710	14,5	41 777	5,1	20 364	2,5
Auvergne-Rhône-Alpes	1 296 212	16,2	487 668	6,1	261 181	3,3
France métropolitaine	10 797 645	16,7	3 982 547	6,1	2 140 368	3,3

Valeur inférieure à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeur proche de celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeur supérieure à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Lecture : Les 6 250 personnes âgées de 60-74 ans représentent 15,2% de la population de la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance.



Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?

Trois groupes se distinguent dans la population âgée de 60 ans et plus :

D'une part les 6 250 personnes âgées de 60 à 74 ans peuvent être définies comme une population encore active, impliquée dans les réseaux sociaux, aidante à la fois de ses enfants et de ses petits-enfants, mais aussi de ses parents souvent très âgés et dépendants.

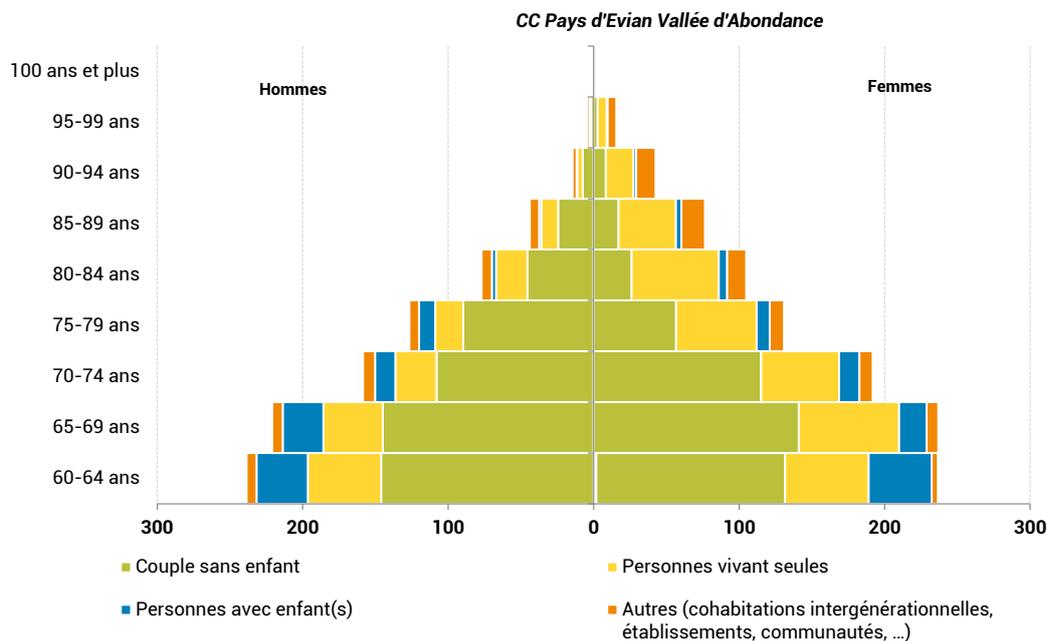
D'autre part, les 2 180 personnes âgées de 75 à 84 ans possèdent des caractéristiques différentes. En effet, ce sont souvent des personnes qui présentent le risque de se replier sur elles-mêmes. Leurs réseaux sociaux, familiaux et professionnels s'amenuisent progressivement. Certaines se démotivent et ne cherchent plus à entretenir ou créer des liens avec autrui. Elles n'expriment pas de besoin particulier, se lassent et ont tendance à disparaître au regard des politiques publiques.

Enfin, les 930 personnes âgées de 85 ans et plus sont sujettes à une perte d'autonomie qui peut les amener à devoir recourir à des aides de proches aidants ou de professionnels pour rester à domicile. Même si la grande majorité des personnes âgées peuvent être considérées comme autonomes, l'avancée en âge est souvent synonyme d'isolement physique. En 2018, parmi les 1 660 personnes âgées de 85 ans et plus vivant à domicile sur la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance, 49% vivent seules.

Les 60 ans et plus

Pyramide des âges de la population des ménages de 60 ans et plus selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 649 femmes de 60-64 ans vivent au sein d'un couple sans enfant dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance.

Globalement, la majorité des personnes âgées de 60 ans et plus de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance vivent en couple sans enfant (55%), viennent ensuite les personnes vivant seules, leur part augmentant avec l'âge (24% pour les moins de 75 ans contre 41% pour les 75 ans et plus). On note de fait, une disparition progressive des personnes avec enfant(s) (17% pour les 60-64 ans contre 8% pour les 75-79 ans) et une montée en charge de la part des personnes âgées vivant en établissement à partir de 80 ans (1% pour les moins de 80 ans contre 13% pour les 80 ans et plus).

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?



Espérance de vie : quelle évolution ? quelles disparités entre les profils ?

En 70 ans, l'espérance de vie a augmenté de plus de 15 ans.

L'espérance de vie correspond au nombre moyen d'années que vivrait un nourrisson, compte tenu des conditions de mortalité de la période. Bien évidemment ces conditions de mortalité sont appelées à évoluer. Selon l'Insee, l'espérance de vie à la naissance était de 62,5 ans pour les hommes en 1949 et a atteint 79,8 ans en 2019. Pour les femmes, l'espérance de vie qui était de 68,5 ans en 1949 est passée à 85,7 ans en 2019. Plusieurs facteurs contribuent à cet allongement de la vie : le travail est moins pénible physiquement et le nombre d'heures de travail baisse. Les individus sont de plus en plus attentifs à leurs corps, notamment à leur alimentation. L'accès aux soins et leur qualité progressent et l'innovation en matière de santé s'améliore notamment en ce qui concerne la prise en charge de la dépendance des seniors et l'oncologie.

Relativiser cette évolution en regardant l'espérance de vie en bonne santé

Les Français vivent de plus en plus longtemps, mais le gain de ces années à vivre n'est pas toujours associé à des années de vie en bonne santé. Un indicateur d'espérance de vie sans incapacité ou en bonne santé permet de mieux apprécier le bénéfice de ces années de vie supplémentaires. On calcule alors le nombre d'années qu'une personne peut compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne. En 2018, pour les femmes celle-ci s'élève à 64,5 ans tandis que pour les hommes elle atteint 63,4 ans.

Espérance de vie et inégalités entre les classes sociales

Toutefois, ces chiffres restent des moyennes et cachent des disparités selon la classe sociale. Plus on est aisé, plus l'espérance de vie est élevée. En effet, parmi les 5 % les plus aisés l'espérance de vie à la naissance des hommes est de 88,4 ans contre 71,7 ans chez les 5 % les plus pauvres, soit 13 ans d'écart. Chez les femmes, cet écart se réduit puisque 8 ans séparent les plus aisées des plus pauvres : l'espérance de vie à la naissance des femmes parmi les 5 % les plus aisées atteint 88,3 ans, contre 80,0 ans parmi les 5 % les plus modestes.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet écart. D'abord, les difficultés financières connues par les 5 % les plus pauvres peuvent limiter l'accès aux soins. D'après l'Insee, chez les 20 % les plus modestes, 1,8 % des personnes interrogées disent avoir renoncé à un examen ou à un traitement médical faute d'argent au cours des douze derniers mois et 5,7 % à un traitement dentaire, soit 6,5 % au total (données 2017). De plus, les cadres, par comparaison aux ouvriers, ont un niveau de vie plus élevé et sont moins soumis aux risques professionnels et à la pénibilité du travail (accidents, maladies, exposition à des produits toxiques). Enfin, les ouvriers ont davantage de comportements à risque que les cadres, le poste de consommation « tabac et boissons alcoolisées » est le seul où les ouvriers dépensent davantage que les cadres malgré leurs revenus inférieurs.

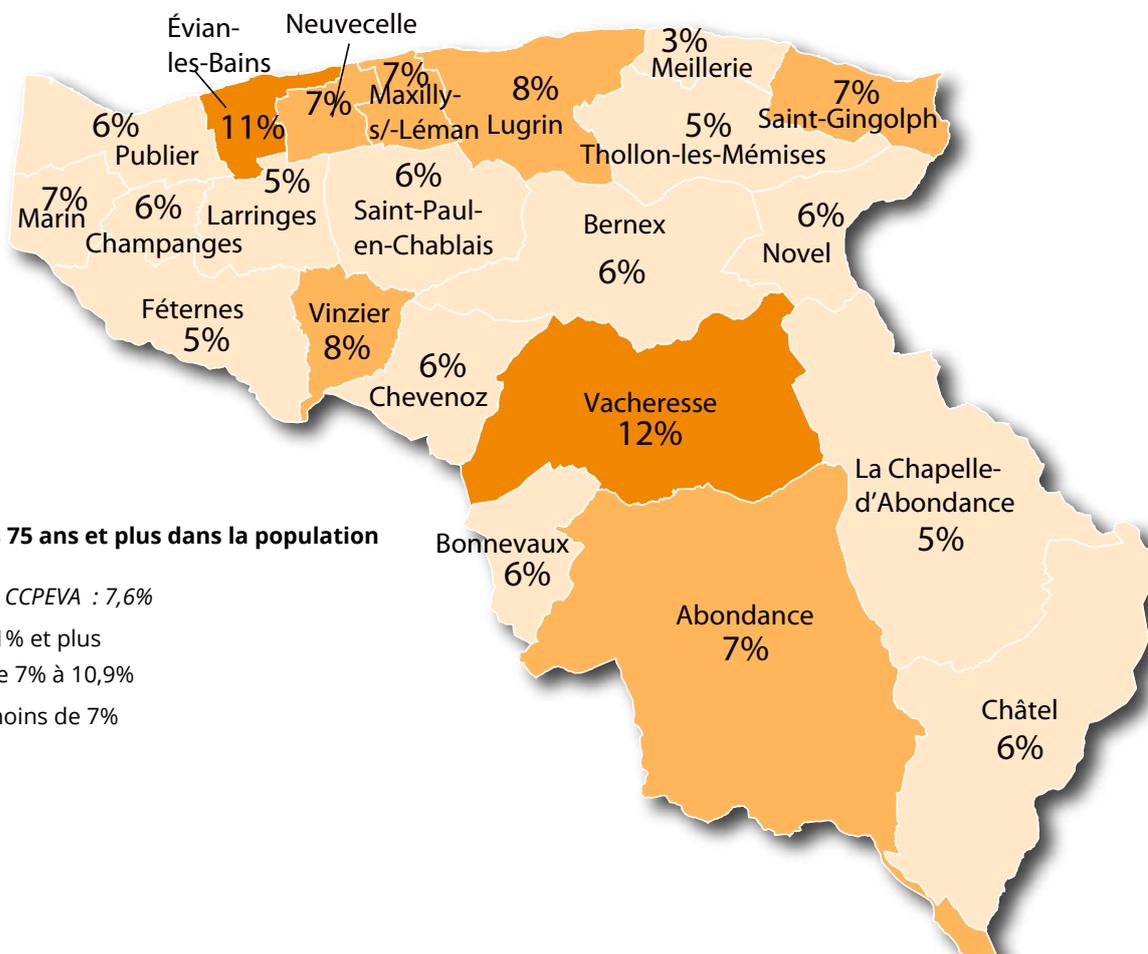
Les sources sont présentées en Bibliographie.





Poids des personnes âgées de 75 ans et plus

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Part des 75 ans et plus dans la population (en %)

Moyenne CCPEVA : 7,6%

- 11% et plus
- De 7% à 10,9%
- moins de 7%

Une plus forte concentration de personnes âgées de 75 ans et plus se retrouvent à Évian-les-Bains et Vacheresse avec respectivement 11% et 12% d'habitants appartenant à ces générations. C'est le cas de 7 à 8% des habitants dans les communes d'Abondance, Vinzier, Saint-Gingolph, Lugrin, Maxilly-sur-Léman et Neuvecelle contre 5-6% dans le reste de l'intercommunalité.

Évian-les-Bains et Publier comptent le plus grand nombre de personnes âgées de 75 ans et plus, soit 1 030 et 440 personnes suivi de Neuvecelle (250), Lugrin (189), Saint-Paul-en-Chablais (150) et Vacheresse (100).

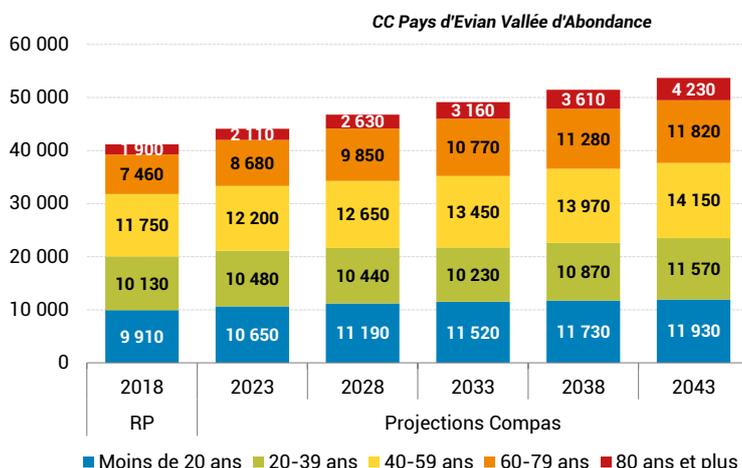
Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?



La projection de population proposée ici repose sur un prolongement des tendances passées sur le profil des arrivants et partants, une prolongation du rythme d'évolution du parc de logements et la prise en compte des tendances attendues en terme de fécondité et de mortalité.

Projection de la population à l'horizon 2043 par classe d'âge

Source : Insee, RP 2018 - Traitements & projections © Compas



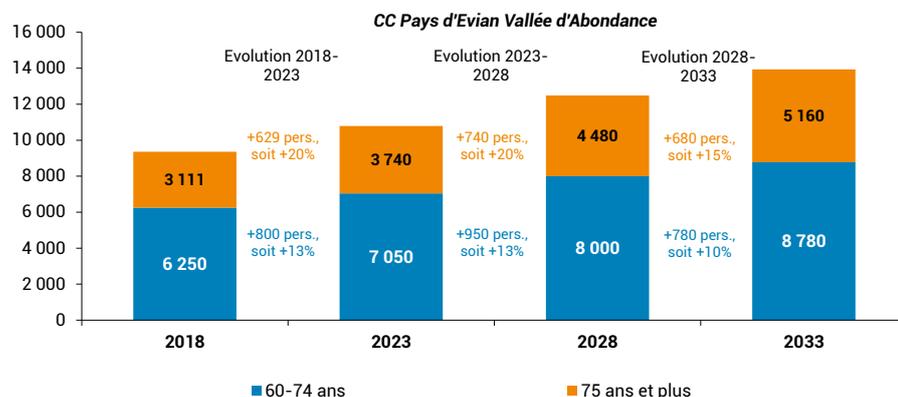
D'ici 2043, la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance pourrait gagner 12 550 habitants (+30% par rapport au dernier recensement).

L'évolution la plus importante en effectif concerne les 60-79 ans (+4 360 personnes) mais en valeur relative, les personnes âgées de 80 ans et plus (+123%).

Lecture : Selon les projections de population, la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance pourrait compter 2 110 habitants de 80 ans et plus en 2023.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus à l'horizon 2033

Source : Insee, RP 2018 - Traitements & projections © Compas



Lecture : Selon les projections, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans pourrait augmenter de 800 entre 2018 et 2023.

Selon les projections, si le rythme de construction de logements et les évolutions de population constatées ces cinq dernières années se poursuivaient, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus pourrait augmenter de 1 430 personnes, soit +15% entre 2018 et 2023.

Dans le détail, cela concernerait une hausse de 800 personnes de 60-74 ans (+13%) et une hausse de 630 personnes de 75 ans et plus (+20%).

constater une hausse de 950 personnes de 60-74 ans (+13%) et une hausse de 740 personnes de 75 ans et plus (+20%), soit au total +1 690 personnes de 60 ans et plus.

Finalement, d'ici 2033, la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance devrait gagner 4 580 habitants âgés de 60 ans et plus.

Sur les cinq années suivantes, le territoire pourrait

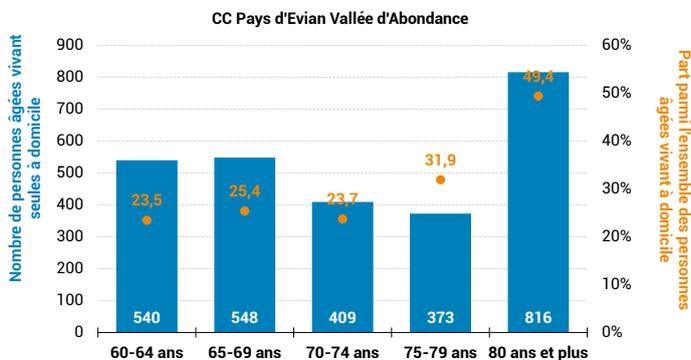
LES SENIORS



Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ?

Personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivant seules par groupe d'âge

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 23,5% des personnes âgées de 60-64 ans à domicile vivent seules, soit 540 personnes.

La part des personnes âgées vivant seules à domicile progresse tendanciellement avec l'avancée en âge. En effet, 23% des personnes âgées de 60 à 64 ans vivent seules à domicile contre 49% pour les générations âgées de 80 ans et plus.

Ce constat s'explique encore aujourd'hui principalement pour les plus âgés par une différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes (à l'avantage de ces dernières). Mais les évolutions sociologiques que connaissent les sexagénaires (divorces, séparations, recompositions familiales...) font que ces générations sont plus souvent composées d'adultes vivant seuls que celles qui les ont précédées.

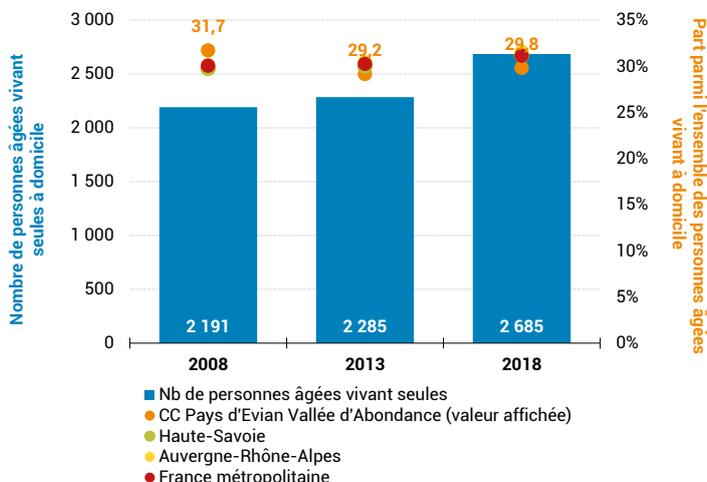
Aussi, leur avancée en âge va participer à l'augmentation à venir de la part des personnes les plus âgées vivant seules à domicile.

Ainsi, les données démographiques prédisent qu'au cours des prochaines décennies la majeure partie de la progression du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus à domicile sera due à la progression du nombre de personnes âgées vivant seules.

Derrière l'isolement dans le logement il y a la question de l'isolement social. Le lien entre les deux n'est pas systématique, mais il peut être fort au-delà de 85 ans. La peur de la chute, mais aussi la peur de la nuit peuvent conduire certaines personnes âgées à rechercher un logement adapté (résidence seniors par exemple).

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivant seules

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 29,8% des personnes âgées de 60 ans et plus vivent seules à domicile, soit 2 685 personnes.

En 2018, 30% des personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivent seules, soit 2 690 personnes. Cette proportion est inférieure à celle observée en 2008 (32%).

Ainsi, entre 2008 et 2018, la part des personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile a diminué dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance (-2 points). A l'inverse, elle a augmenté de 1,4 points en Haute-Savoie et en Auvergne-Rhône-Alpes et de 1,1 points en France métropolitaine.

L'isolement résidentielle des personnes âgées de 75 ans et plus concerne 24% d'entre elles. Leur part s'élève à plus de la moitié des personnes âgées de 75 ans et plus dans les communes d'Évian-les-Bains, La Chapelle d'Abondance, Féternes, Larringes et Lugrin.

Ces personnes isolées résidentiellement sont plus nombreuses à Évian-les-Bains (430 personnes) et Publier (160 personnes) suivi de Lugrin (94 personnes) et Neuvécelle (70 personnes).



Personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Personnes à domicile vivant seules							
	60-64 ans		65-69 ans		70-74 ans		75 ans et plus	
	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)
Abondance	5	6,8	15	19,4	15	24,4	41	38,0
Bernex	35	43,0	20	19,4	35	62,4	15	19,4
Bonnevaux	0	0,0	5	45,5	0	0,0	5	31,3
Champanges	0	0,0	5	8,0	5	14,0	16	23,9
La Chapelle-d'Abondance	21	29,3	11	21,5	5	13,3	26	56,0
Châtel	11	15,4	16	33,4	11	29,1	33	46,4
Chevenoz	10	22,7	0	0,0	5	14,3	10	25,0
Évian-les-Bains	189	41,3	169	35,9	135	31,9	428	53,9
Féternes	20	26,2	20	35,4	15	30,9	36	48,3
Larringes	10	15,7	16	26,9	5	11,2	31	47,2
Lugrin	49	42,0	10	7,3	35	27,1	94	49,5
Marin	5	5,1	15	14,9	26	31,8	41	33,8
Maxilly-sur-Léman	25	31,6	10	16,4	10	13,5	25	24,0
Meillerie	10	-	5	-	0	-	15	-
Neuvecelle	35	19,2	65	36,7	10	7,7	70	30,7
Novel	5	-	0	-	0	-	0	-
Publier	57	12,4	89	23,5	42	14,6	162	36,9
Saint-Gingolph	5	-	5	-	10	-	49	-
Saint-Paul-en-Chablais	21	15,0	21	14,8	16	18,9	52	35,6
Thollon-les-Mémises	10	16,7	15	35,7	15	41,7	15	34,9
Vacheresse	10	26,5	15	36,0	5	14,0	20	41,9
Vinzier	5	10,3	21	38,0	10	36,1	5	8,1
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	540	23,5	548	25,4	409	23,7	1 188	42,2
Haute-Savoie	10 336	23,8	10 561	25,6	9 165	28,0	24 121	42,6
Auvergne-Rhône-Alpes	111 735	23,9	116 782	25,8	100 064	27,7	287 530	42,9
France métropolitaine	918 998	23,4	963 626	25,3	805 853	27,6	2 351 687	42,5

* Parmi les personnes vivant à domicile

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Lecture : 540 personnes âgées de 60-64 ans vivent seules, soit 23,5% des 60-64 ans de la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance.



Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?

L'activité des seniors : quelle évolution de l'âge de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les profils ?

L'âge moyen de départ à la retraite de nouveau en hausse.

Depuis 1963, l'âge moyen de départ à la retraite des salariés du secteur privé n'a cessé de baisser. Il passe de 64 ans à 61 ans entre 1963 et 2007. Suite à la crise de 2008, la tendance s'inverse et l'âge moyen de départ à la retraite remonte jusqu'à 62,5 ans.

Un objectif : le renforcement du taux d'emploi des seniors

Dans le même temps, la Stratégie Européenne de l'Emploi, et les pouvoirs publics français cherchant à équilibrer les comptes de la sécurité sociale, soutiennent l'emploi des seniors. Diverses réformes ont alors été mises en place comme la modification du système de cotisation, l'instauration d'un système de décote pour inciter à rester plus longtemps en emploi, la suppression des départs anticipés ou encore le report de l'âge légal à la retraite. En 2017, en France métropolitaine le taux d'emploi des 50-64 ans est de 61,5%. Un chiffre en augmentation de 8,2 points depuis 2007.

Des profils différents

Le passage à la retraite ne se fait pas dans les mêmes conditions pour tous les seniors. Considérés comme moins productifs et subissant la discrimination des employeurs, une partie des seniors licenciés peuvent basculer dans l'inactivité avant d'avoir pu liquider leur retraite. D'autres, basculent vers l'inactivité suite à des problèmes de santé rendant le travail difficile. En effet, la pénibilité du travail est un facteur considérable d'inégalités.

Par exemple, les ouvriers plus exposés à la pénibilité travaillent plus longtemps mais seront moins longtemps à la retraite que les cadres. En effet, les ouvriers et les employés débutent leur carrière plus tôt que les cadres. Ces derniers, plus diplômés, commencent leur carrière en moyenne à 25 ans. Malgré l'augmentation de l'espérance de vie, des disparités perdurent. Les plus aisés vivent en moyenne plus longtemps et percevront donc une retraite plus longuement : les 5 % de personnes les plus aisées ont une espérance de vie supérieure de 13 ans pour les hommes et 8 ans pour les femmes à celles des 5 % de personnes les plus modestes.

Le recul de l'âge de la retraite n'a donc pas les mêmes conséquences selon les CSP, mais aussi selon le sexe. Les femmes dont les carrières sont parfois rythmées par les maternités, perçoivent en moyenne une pension de droit direct inférieure de 42% à celle des hommes en 2017.

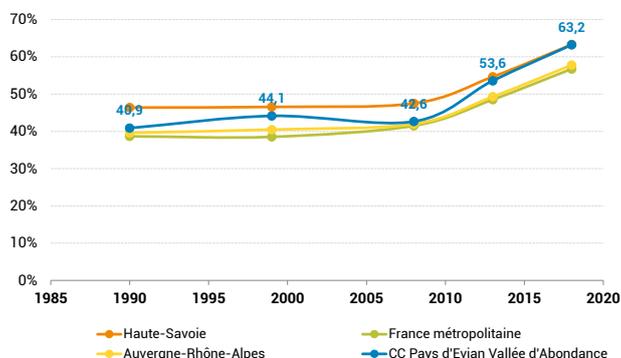
Les sources sont présentées en Bibliographie.

Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?



Évolution du taux d'activité des 55-64 ans entre 1990 et 2018

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



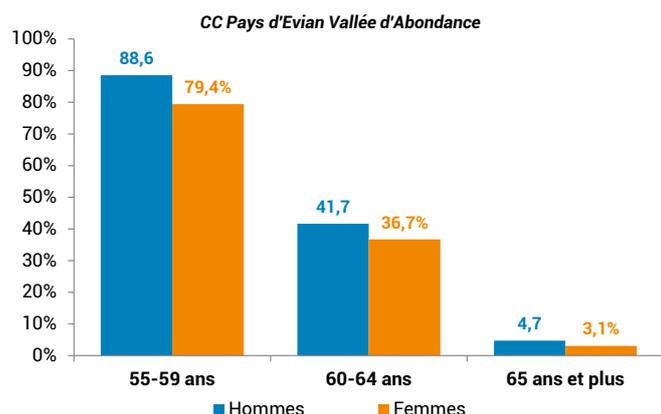
Lecture : En 2018, 63,2% des personnes âgées de 55-64 ans sont actives dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance.

Entre 2008 et 2018, le taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans a progressé de 21 points. C'est une conséquence de l'allongement de la durée de cotisation et du recul de l'âge légal de départ en retraite.

L'augmentation de l'âge du départ à la retraite s'accompagne aussi d'une augmentation du nombre de personnes en situation de chômage dans ces tranches d'âges. Pour les acteurs du social ce seront aussi des personnes âgées à plus faibles revenus qui pourraient demander à bénéficier des aides sociales extra-légales.

Taux d'activité des seniors selon le sexe

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

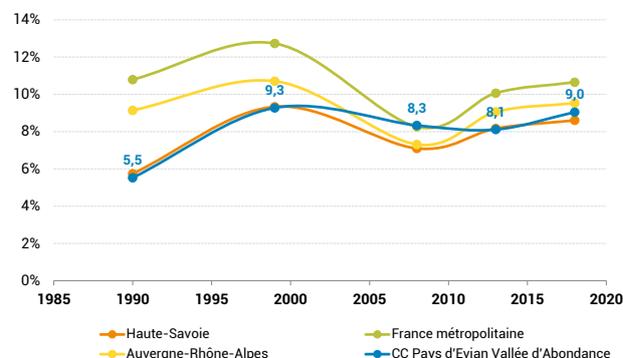


Lecture : 88,6% des hommes âgés de 55-59 ans sont actifs en 2018 sur CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance.

Le taux d'activité diminue avec l'avancée en âge. Entre 55 et 59 ans, 89% des hommes et 79% des femmes sont actifs. Ces proportions diminuent de moitié pour les générations âgées de 60 à 64 ans et sont réduites à moins de 5% pour celles âgées de 65 ans et plus.

Évolution du taux de chômage des 55-64 ans entre 1990 et 2018

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 9,0% des personnes âgées de 55-64 ans sont au chômage dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance.

Sur les dix dernières années, la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance enregistre une légère augmentation du taux de chômage de la population active âgée de 55 à 64 ans qui atteint environ 9% en 2018. Cette tendance s'observe dans les territoires de comparaison de façon plus prononcée, ce taux augmentant de 1,5 points en Haute Savoie et 2,2 points et France métropolitaine contre +0,7 points dans l'intercommunalité.

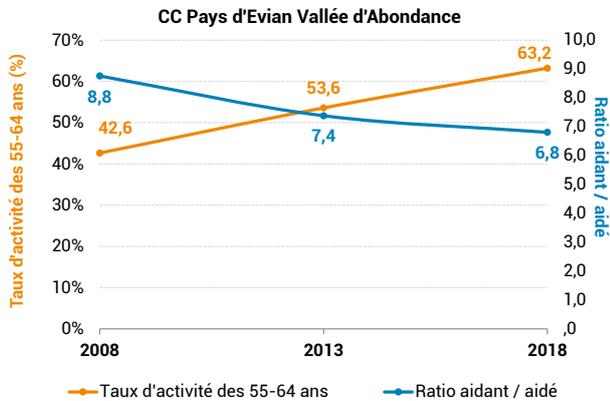
Enfin, la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance comptait 150 chômeurs âgés de 55 à 64 ans en 2008 contre 290 en 2018, soit un doublement de leur nombre comme dans l'ensemble des territoires de comparaison.



Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ?

Évolution du taux d'activité des 55-64 ans et du ratio aidant / aidé

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance le taux d'activité des 55-64 ans (aidants potentiels) est de 63,2% et le ratio aidant / aidé de 6,8.

Au cours des dix dernières années, le taux d'activité des 55-64 a augmenté de 21 points dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance, passant de 43% en 2008 à 63% en 2018.

Parallèlement, le ratio aidant/aidé a diminué passant de 9 en 2008 à 7 en 2018. Se pose alors la question de la possibilité pour les personnes âgées de 55 à 64 ans de combiner à la fois leur travail et l'aide apportée à leurs proches.

La collectivité doit considérer le vieillissement à venir afin d'anticiper différents services, modes d'accompagnement et de prise en charge, adaptés aux multiples profils caractérisant ces aînés (seniors dynamiques et actifs, personnes âgées isolées, en perte d'autonomie, proches aidants...).

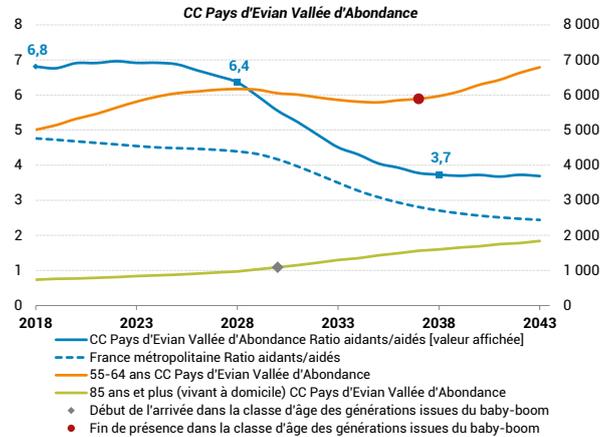
Répondre aux besoins des personnes âgées, notamment en matière d'isolement relationnel, implique en partie une prise en charge par les générations suivantes. Même si le premier aidant est, s'il est encore présent, le conjoint, ces aidants (potentiels) sont souvent âgés d'une soixantaine d'années et n'ont pas toujours de liens familiaux avec les personnes les plus âgées vivant à proximité de chez eux. Ils peuvent être l'expression d'un potentiel de présence ou d'alerte en cas de besoins.

Le ratio aidants/aidés rapporte les 55-64 ans* (population des aidants potentiels des personnes les plus âgées) aux 85 ans et plus (population quantitativement représentative du volume de personnes aidées). Ce ratio donne une idée du potentiel en matière d'aide informelle des personnes âgées dépendantes.

La diminution du ratio aidants/aidés oblige les territoires à imaginer et développer de nouvelles réponses pour prévenir l'isolement social des personnes les plus âgées.

Projection du ratio aidants / aidé à l'horizon 2043

Source : Insee, RP 2018 - Traitements & projections © Compas



Lecture : En 2038, le ratio aidant/aidé devrait atteindre 3,7 à l'échelle de CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance.

La CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance compte, en 2018, 6,8 aidants (personnes âgées de 55-64 ans) pour une personne à aider (personnes âgées de 85 ans et plus). Le passage, à partir de 2030, des générations issues du baby-boom dans la tranche d'âge des 85 ans et plus pourrait générer un ratio aidants/aidés situé autour de 3,7 aidants pour une personne à aider à l'horizon 2038. Ce ratio est attendu à 2,7 aidants pour une personne à aider en France métropolitaine.

DÉFINITION

Les 55-64 : sont parfois appelés la « génération pivot ». Ils sont susceptibles d'être sollicités à la fois pour venir en appui à leurs parents vieillissants, et pour aider leurs enfants, financièrement ou via la garde de leurs petits-enfants.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Ratio aidant / aidé et populations concernées

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	55-64 ans (aidants potentiels)	85 ans et plus (vivant à domicile)	Ratio aidant / aidé	Nbre d'actifs de 55-64 ans	Taux d'activité des 55-64 ans
Abondance	169	36	4,6	100	59,4
Bernex	174	19	9,1	99	56,7
Bonnevaux	38	4	9,8	28	71,8
Champanges	143	9	16,7	90	62,7
La Chapelle-d'Abondance	132	9	14,0	80	60,6
Châtel	159	15	10,6	118	74,3
Chevenoz	101	7	15,0	66	65,7
Évian-les-Bains	1 019	269	3,8	647	63,5
Féternes	195	19	10,1	128	65,7
Larringes	159	17	9,6	99	62,3
Lugrin	254	59	4,3	148	58,4
Marin	208	29	7,3	133	63,9
Maxilly-sur-Léman	193	23	8,4	118	61,1
Meillerie	36	5	7,2	25	69,4
Neuvecelle	369	46	8,0	236	64,0
Novel	7	1	7,0	2	28,6
Publier	937	89	10,5	575	61,3
Saint-Gingolph	88	15	6,0	65	74,4
Saint-Paul-en-Chablais	310	27	11,6	203	65,4
Thollon-les-Mémises	125	9	14,2	87	69,5
Vacheresse	82	10	8,0	52	62,9
Vinzier	112	19	5,8	69	61,8
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	5 009	736	6,8	3 167	63,2
Haute-Savoie	94 072	16 420	5,7	59 537	63,3
Auvergne-Rhône-Alpes	973 600	204 873	4,8	562 640	57,8
France métropolitaine	8 157 608	1 712 898	4,8	4 628 892	56,7

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Lecture : En 2018, la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance compte 5 009 habitants âgés de 55 à 64 ans (les aidants potentiels) et 736 personnes âgées de 85 ans et plus vivant à domicile (personne à aider), soit un ratio aidant / aidé de 6,8.



Baromètre - La fragilité des personnes âgées

La crise sanitaire a mis en avant les fragilités des seniors face à la problématique de santé. La crainte de la contamination a légitimement été plus forte chez les seniors. A l'identique de celle de 2003 avec la canicule, celle de 2020 renforce encore plus le besoin d'une action sociale de proximité fortement orientée vers l'accompagnement et la prise en charge de cette population fragile.

La question de la fragilité des seniors s'est fortement posée lors du confinement mais elle se posera encore plus dans les mois et les années à venir. Plusieurs facteurs (isolement, condition de logement, revenus, ...) se combinent défavorablement.

Les seniors apparaissent de plus en plus éloignés de l'accès aux droits et de l'accès à l'information en raison du développement du numérique de plus en plus prégnant.

Les jeunes seniors (60/75 ans) très investis dans le monde associatif de solidarité avec les personnes âgées isolées se sont retirés pour beaucoup dans le cadre de la crise sanitaire.

Les 7 critères choisis pour composer le baromètre@Compas de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus sont déclinés en 7 indicateurs distincts.

- vivant dans un logement ancien de 4 pièces ou plus : ce critère permet de mettre en évidence les conditions de vie des personnes âgées au sein de ces grands logements anciens (construits avant 1990 de 4 pièces ou plus), présentant plus de contraintes d'isolation, de coûts d'entretien (chauffage, électricité...) et de vétusté.

- vivant dans un logement collectif sans ascenseur : ce critère implique une mobilité plus difficile pour ces personnes âgées qui peut créer un isolement et des fragilités importantes.

- vivant dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans du collectif privé ancien : ce critère sous entend a priori une fragilité monétaire plus grande que pour les autres ménages.

- vivant seule dans son logement : ce critère est important pour déterminer la fragilité des personnes âgées en mesurant la question de l'isolement résidentiel.

- vivant dans un ménage non équipé d'une voiture : ce critère renforce le risque d'isolement et le manque d'autonomie pour les personnes loin des services de transport.

- dont la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation : ce critère permet de mettre en avant les questions d'accès au droit et aux difficultés liées à l'usage du numérique par exemple ou aux démarches administratives.

- dont la personne référente du ménage (PRM) est immigrée : ce dernier critère peut révéler des difficultés plus importantes sur les questions de lecture ou écriture de la langue française.

La grande majorité des personnes âgées rencontre l'un ou l'autre de ces critères. La fragilité n'apparaît donc pas lorsqu'un seul facteur est rempli, mais sitôt qu'ils se cumulent.

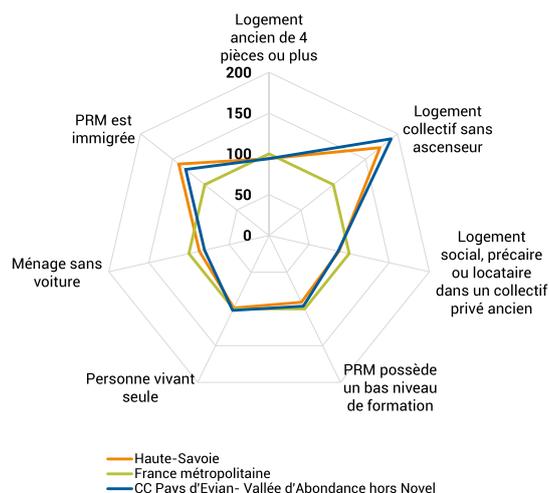
DÉFINITION

Indice de fragilité des personnes âgées : nous considérons qu'une personnes âgée est fragile dès lors qu'elle cumule 4 de ces 7 critères :

- vivre dans un logement ancien de 4 pièces ou plus
- vivre dans un logement collectif sans ascenseur
- vivre dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans collectif privé ancien
- vivre seule dans son logement
- vivre dans un ménage non équipé d'une voiture
- la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation
- la personne référente du ménage (PRM) est immigrée

Indice de fragilité des personnes âgées

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : La part de personnes âgées de 75 ans et plus avec un bas niveau de formation dans la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance hors Novel est comparable à celle de la France métropolitaine.

L'indice de fragilité des personnes âgées est de 16 comme en France métropolitaine : la situation est donc similaire à la moyenne nationale.

La part de personnes âgées vivant dans du collectif ancien sans ascenseur est cependant nettement plus élevée dans l'intercommunalité (23% contre 12% à l'échelle nationale) comme dans une moindre mesure la part de seniors immigrée (10% contre 8%).

L'indice de fragilité des personnes âgées le plus élevé est enregistré à Saint- Gingolph (30) et Châtel (29), alors que le plus faible est de 8 à Saint-Paul-en-Chablais.

Baromètre - La fragilité des personnes âgées



Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des personnes âgées

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Personnes âgées de 75 ans et plus*		Indice de fragilité des personnes âgées**		Logement ancien de 4 pièces ou plus		Logement collectif sans ascenseur		Logement social, précaire ou locataire dans un collectif privé ancien	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Abondance	107	7,5	26	25	51	48,0	40	37,7	15	14,2
Bernex	77	5,7	<10	-	43	55,9	34	44,1	<10	-
Bonnevaux	16	5,7	<10	-	14	87,5	<10	-	<10	-
Champanges	68	6,3	<10	-	54	79,3	<10	-	<10	-
La Chapelle-d'Abondance	47	5,1	<10	-	22	46,7	27	57,7	<10	-
Châtel	71	5,7	21	29	33	46,3	40	55,8	<10	-
Chevenoz	38	6,0	<10	-	31	80,0	<10	-	<10	-
Évian-les-Bains	795	8,7	144	18	280	35,2	205	25,8	229	28,8
Féternes	74	5,2	14	19	59	79,4	11	15,1	<10	-
Larringes	66	4,5	<10	-	51	76,6	<10	-	<10	-
Lugrin	189	7,7	31	16	134	70,8	36	19,3	16	8,3
Marin	121	6,7	12	10	108	89,1	15	12,6	<10	-
Maxilly-sur-Léman	104	7,1	14	13	69	66,3	12	11,5	<10	-
Meillerie	10	3,2	<10	-	<10	-	<10	-	<10	-
Neuvecelle	228	7,4	23	10	162	71,1	28	12,3	<10	-
Novel	<10	-	nd	-	<10	-	nd	-	nd	-
Publier	439	6,0	80	18	244	55,5	87	19,9	72	16,3
Saint-Gingolph	64	7,4	19	30	35	54,5	29	45,5	19	30,3
Saint-Paul-en-Chablais	146	6,1	11	8	109	74,6	27	18,4	<10	-
Thollon-les-Mémises	42	5,2	<10	-	29	69,7	<10	-	<10	-
Vacheresse	49	5,7	10	21	27	56,2	11	23,0	<10	-
Vinzier	63	7,7	<10	-	50	79,0	<10	-	<10	-
CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance hors Novel	2 818	6,8	462	16	1 610	57,1	644	22,8	412	14,6
Haute-Savoie	56 577	6,9	8 766	15	32 317	57,1	11 743	20,8	8 366	14,8
Auvergne-Rhône-Alpes	717 014	9,0	121 736	17	437 910	61,1	97 117	13,5	126 790	17,7
France métropolitaine	5 574 126	8,6	906 396	16	3 381 563	60,7	670 226	12,0	944 224	16,9

* Uniquement en logement ordinaire

** Cumulant au moins 5 facteurs de risque

	PRM*** possède un bas niveau de formation		Personne vivant seule		Ménage sans voiture		PRM*** est immigrée	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Abondance	85	79,4	53	49,5	39	36,1	<10	-
Bernex	49	63,6	29	37,6	10	13,0	<10	-
Bonnevaux	<10	-	<10	-	<10	-	nd	-
Champanges	41	60,4	17	25,5	<10	-	nd	-
La Chapelle-d'Abondance	26	55,6	22	47,1	11	22,4	<10	-
Châtel	55	77,6	33	46,4	20	27,7	<10	-
Chevenoz	20	52,5	<10	-	<10	-	<10	-
Évian-les-Bains	378	47,5	430	54,1	261	32,8	120	15,0
Féternes	51	68,6	35	46,9	10	13,8	<10	-
Larringes	47	70,5	26	39,3	13	20,4	<10	-
Lugrin	105	55,2	83	43,8	38	20,3	15	7,8
Marin	59	48,8	37	30,4	16	13,5	<10	-
Maxilly-sur-Léman	51	49,0	35	33,7	16	15,4	<10	-
Meillerie	<10	-	<10	-	<10	-	nd	-
Neuvecelle	103	45,2	81	35,5	37	16,2	22	9,6
Novel	<10	-	<10	-	<10	-	nd	-
Publier	255	58,2	169	38,5	100	22,8	62	14,2
Saint-Gingolph	27	42,4	38	59,1	16	24,2	14	21,2
Saint-Paul-en-Chablais	89	61,3	45	30,7	14	9,9	12	8,4
Thollon-les-Mémises	29	69,8	16	37,2	<10	-	<10	-
Vacheresse	34	68,8	27	54,4	18	37,7	<10	-
Vinzier	41	64,6	27	42,1	<10	-	<10	-
CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance	1 559	55,3	1 225	43,5	653	23,2	294	10,4
Haute-Savoie	29 606	52,3	23 794	42,1	14 166	25,0	6 395	11,3
Auvergne-Rhône-Alpes	414 931	57,9	306 866	42,8	198 742	27,7	65 504	9,1
France métropolitaine	3 205 014	57,5	2 374 591	42,6	1 604 565	28,8	448 584	8,0

*** Personne référente du ménage

Valeur inférieure à celle de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance

Valeur proche de celle de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance

Valeur supérieure à celle de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance

Lecture : L'indice de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance est de 16.

LES SENIORS

LES POPULATIONS FRAGILES



LES POPULATIONS SELON LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Quelle est la distribution des niveaux de vie ? _____	p.121
Quelle est la pauvreté des populations ? _____	p.124
Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ? _____	p.125
Les déterminants sociaux des niveaux de vie _____	p.129
Quel est l'impact de la redistribution ? _____	p.135
Baromètre - L'inclusion numérique _____	p.145
Baromètre - Les impacts économiques de la crise _____	p.147

LES POPULATIONS FRAGILES

ont particulièrement souffert et souffrent encore de la crise sanitaire. Ce sont notamment les enfants et adultes en situation de handicap dont l'accompagnement et la prise en charge ont pu être fortement réduits, l'isolement renforcé et les impacts sur la santé mentale importants ; ce sont aussi les travailleurs précaires, les employés des secteurs les plus touchés par la crise, les chômeurs en fin de droit, toutes les personnes pauvres mais aussi celles se situant juste au-dessus du seuil de pauvreté invisibles jusqu'à présent ; ce sont les habitants des quartiers prioritaires ou des zones rurales disposant d'une offre médicale réduite alors même que les besoins y sont forts (maladies professionnelles, personnes âgées, familles...) et le non-recours aux soins élevé.

Toutes ces populations sont au cœur de la politique sociale (inter)-communale et risquent d'être fortement impactées par la crise économique et sociale à venir.

Ce chapitre vise alors à accompagner le CCAS/CIAS pour l'identification de ces populations fragiles : où se situent-elles et combien sont-elles, quels sont leurs facteurs de fragilités... et ce à partir de trois axes thématiques : les personnes en situation de handicap, les populations selon les ressources financières et les populations selon leurs besoins d'accès à la santé.

Les personnes en situation de handicap sont un public pour partie invisible via la statistique publique. Seul le nombre de personnes bénéficiaires de la prestation Adulte Handicapé versée par la CAF est disponible alors même que les enjeux y sont importants et multidimensionnels : allant de l'isolement social à l'accès aux droits, à l'emploi, à l'adaptation des logements, en passant par l'accompagnement des aidants et évidemment la question de la mobilité et de l'accessibilité ou celle de l'accès aux loisirs, au sport et à la culture. Ces besoins sont devenus encore plus forts suite aux périodes successives de confinement.

En parallèle, depuis le début de la pandémie, de nombreux ménages ont connu une baisse brutale de leurs revenus : des personnes ayant connu une fin de contrat (CDD ou intérim) et ne parvenant pas à enchaîner sur un autre contrat ; des personnes ayant une activité de type auto-entrepreneur (perte de l'activité et pas de système « d'amortissement ») ; des personnes ayant une activité pas toujours déclarée (garde d'enfant, ménages, réparation de véhicules,...) voire illicite, mais aussi des pourboires pour certaines professions.

Également des actifs en emploi étant en chômage partiel et qui connaissent une baisse de leur salaire au-dessus du niveau du SMIC mais dont la composition familiale a pu les amener sous le seuil de pauvreté ; des ménages vivant sous le seuil de pauvreté, confrontés à la difficulté d'obtenir, du fait de la dématérialisation, des aides adaptées à leurs (nouveaux) besoins en raison de l'augmentation de certaines dépenses (repas à la maison).

Ce sont donc tous les ménages fragiles qui ont connu au cours de cette période une baisse notable de leur niveau de vie (alors que pour la majorité des ménages, le confinement s'est traduit par une progression forte de l'épargne).

Enfin concernant la santé, les collectivités locales ne sont pas les acteurs centraux en matière de soins ou de santé. Cependant, en appréhendant les besoins de santé à travers la dimension sociale le CCAS et la commune peuvent agir pour améliorer la santé des habitants. En effet, les besoins en matière de santé sont aussi liés à la situation sociale et économique des ménages (qualité de vie, actions de prévention, pratiques sportives, accès aux soins,...).

Les habitants ne sont pas tous égaux en matière de santé et les réalités sociales ont un effet important sur leur situation dans ce domaine. Les populations plus âgées, mais aussi les enfants sont dans les tranches d'âges où les besoins d'accès aux soins sont les plus importants. De même, les ménages moins formés ou les ménages ayant des emplois « usants » ont des besoins spécifiques sans nécessairement bénéficier de toutes les actions et informations de prévention. D'où l'intérêt de travailler sur les déterminants sociaux de santé et d'analyser l'adéquation de ces besoins avec l'offre existante sur le territoire.



CHIFFRES CLÉS

LES POPULATIONS FRAGILES



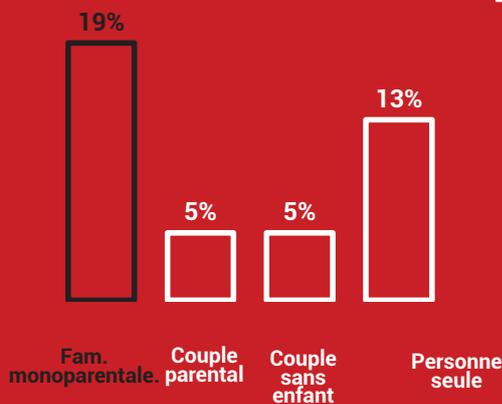
Niveau de vie mensuel médian



Évolution du niveau de vie médian



Taux de pauvreté au seuil de 60%



Taux de pauvreté selon le type de ménage

1 560 personnes vivant en situation de quasi-pauvreté



Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

Part des bénéficiaires des minima sociaux parmi les ménages

Part des bénéficiaires de la prime d'activité parmi les ménages

Quelle est la distribution des niveaux de vie ?



Répartition par décile des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Population fiscale	Niveaux de vie											Ecart	
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance	39 969	1 212	1 551	1 683	1 813	2 046	2 318	2 613	2 999	3 232	3 508	4 376	1 548	3 164
Haute-Savoie	785 632	1 132	1 463	1 599	1 724	1 963	2 217	2 518	2 923	3 188	3 524	4 649	1 588	3 518
Auvergne-Rhône-Alpes	7 657 082	1 008	1 273	1 386	1 491	1 685	1 873	2 082	2 335	2 497	2 700	3 397	1 111	2 389
France métropolitaine	62 506 871	958	1 215	1 325	1 430	1 623	1 811	2 017	2 265	2 423	2 620	3 290	1 098	2 332

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

Lecture : En 2018, le niveau de vie médian de la population de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance est de 2 318€.

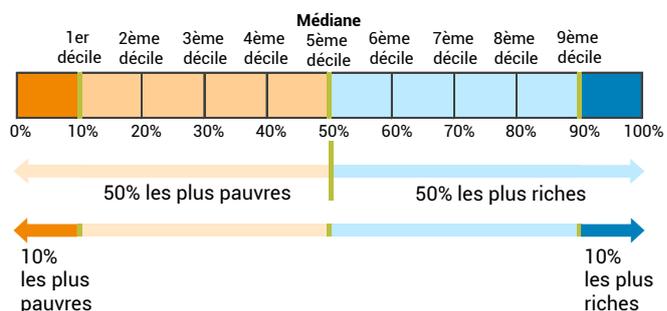
En France métropolitaine, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, est de 1 063€ par mois en 2018. Toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Dans le tableau ci-dessus, les cases colorées en orange pâle correspondent aux niveaux de vie inférieurs à ce seuil.

Le niveau de vie médian est de 2 318€ dans la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance: 50% de la population vit avec moins de 2 318€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 2 318€. Ce niveau de vie médian est supérieur de 508€ à celui observé pour la France métropolitaine.

Le 1^{er} décile correspond au niveau de vie le plus élevé des 10% de la population la plus pauvre : 10% de la population de CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance vit avec moins de 1 212€ par mois (et 90% avec plus de 1 212€ par mois). Ce 1^{er} décile est supérieur de 253€ à celui observé pour la France métropolitaine.

Le 9^{ème} décile correspond au niveau de vie le plus faible des 10% de la population la plus riche : 90% de la population de l'intercommunalité vit avec moins de 4 376€ par mois (et 10% avec plus de 4 376€ par mois). Ce 9^{ème} décile est supérieur de 1 086€ à celui observé pour la France métropolitaine.

L'écart des revenus entre les populations les plus riches et les populations les plus pauvres, mesuré via l'écart inter-décile (différence entre le montant du 9^{ème} décile et celui du 1^{er} décile), s'élève à 3 164€. Ainsi le niveau de vie des populations les plus riches de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance est supérieur de 3 164€ à celui des populations les pauvres. Cet écart est supérieur de 833€ à celui observé pour la France métropolitaine et révèle des inégalités de niveaux de vie plus importantes.



Le niveau de vie est toujours calculé sur la base de l'analyse des revenus du ménage. La pauvreté est mesurée de la même manière. Dès lors, le calcul du niveau de vie impose de prendre en compte l'ensemble des ressources du ménage (revenus du travail, de la retraite, de société, du patrimoine, de redistribution, et des prestations sociales, familiales, logement) auxquelles sont soustraits les impôts directs payés.

Le seuil de pauvreté est déterminé sur la base de 60% du revenu médian par unité de consommation (les unités de consommation permettent de prendre en considération la composition du ménage). Par conséquent toute personne vivant dans un ménage dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à ce seuil est donc considérée comme pauvre. Ce mode de calcul est commun à l'ensemble des pays de l'Union Européenne et permet donc des comparaisons entre territoires en s'appuyant sur le niveau de vie propre à chacun des pays.

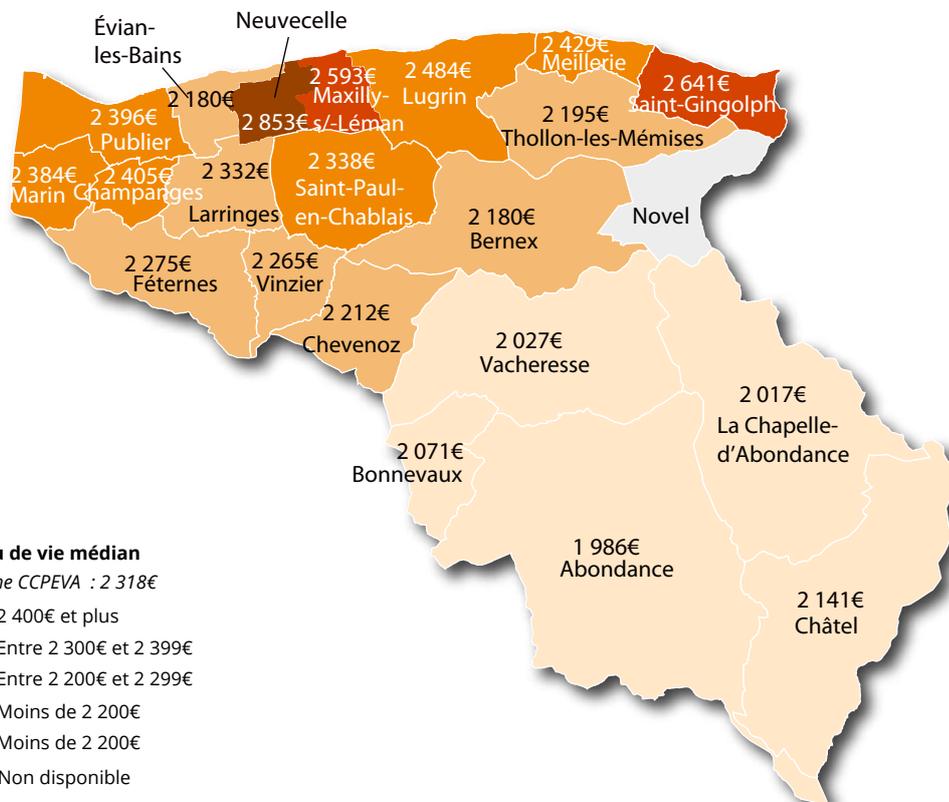
LES POPULATIONS FRAGILES



Quelle est la distribution des niveaux de vie ?

Niveau de vie médian 2018

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



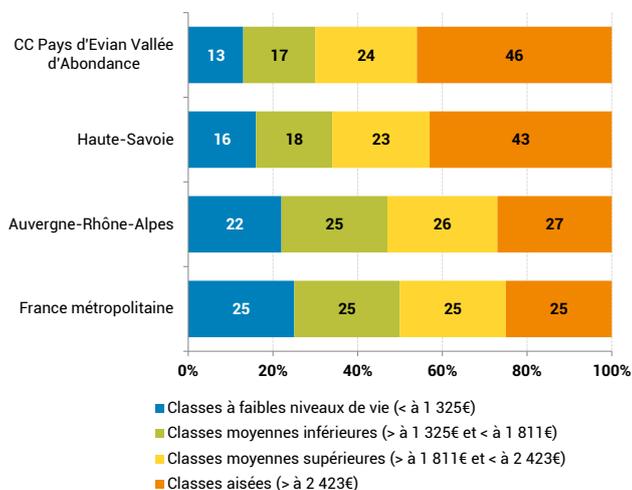
Une répartition inégale de la population s'observe au sein de la CC au regard de son niveau de vie. Ainsi le niveau de vie médian des habitants diminue plus on s'écarte du Lac Léman pour aller vers le Sud. La moitié des habitants de Neuvecelle dispose d'un niveau de vie mensuel de 2 850€ par mois et par unité de consommation ou moins, ceux de Saint Gingolph de 2 640€. Le niveau de vie mensuel médian par Unité de consommation est en comparaison de près de 2 000€ à Abondance, Bonnevaux, La Chapelle-d'Abondance, Vacheresse et Châtel et de 1 800€ à l'échelle nationale.

Quelle est la distribution des niveaux de vie ?



Répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, la part de la population appartenant aux classes à faibles niveaux de vie est de 13% dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance.

Définir la classe moyenne est toujours un exercice difficile surtout en prenant en considération le seul niveau de revenus des ménages. Il n'y a actuellement pas de définition unique de la logique de classe moyenne. Le choix qui est ici retenu est celui de définir la classe moyenne en soustrayant à l'ensemble de la population les 25% les plus pauvres et les 25% les plus aisés. Les seuils retenus pour référence sont ceux du niveau national. Il reste donc pour définir la classe moyenne les 50% des ménages situés en situation intermédiaire. Cette classe moyenne est, elle-même, séparée en deux sous-groupes que sont d'une part les ménages situés entre le quart le plus pauvre et le médian et d'autre part les ménages situés entre le médian et le quart le plus aisé. Par conséquent, quatre groupes de revenus sont donc dissociés :

- les ménages à faible niveau de vie (la classe la moins aisée),
- la classe moyenne inférieure,
- la classe moyenne supérieure,
- la classe la plus favorisée.

Chacune de ces classes comprend 25% de la population du niveau national. L'observation des données locales permet donc de comparer la distribution des ménages du niveau national à la même répartition au niveau local.

Définition des classes proposées :	
Classes à faibles niveaux de vie	Population dont le niveau de vie est inférieur au 1er quartile de la France métropolitaine, soit < 1 325€
Classes moyennes inférieures	Population dont le niveau de vie est compris entre le 1er quartile et la médiane de la France métropolitaine, soit entre 1 325€ et 1 811€
Classes moyennes supérieures	Population dont le niveau de vie est compris entre la médiane et le 3ème quartile de la France métropolitaine, soit entre 1 811€ et 2 423€
Classes aisées	Population dont le niveau de vie est supérieur au 3ème quartile de la France métropolitaine, soit > 2 423€

La comparaison des niveaux de vie de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance à ceux de la France métropolitaine permet de déterminer une «classe moyenne» représentant environ 41% de la population, soit une catégorie de population sous-représentée par rapport à la France métropolitaine.

La proportion de populations issues des classes à faible niveau de vie est de même inférieure à la moyenne de la France métropolitaine. 13% de la population de l'intercommunalité appartient au quart des populations les «plus défavorisées» de la France métropolitaine.

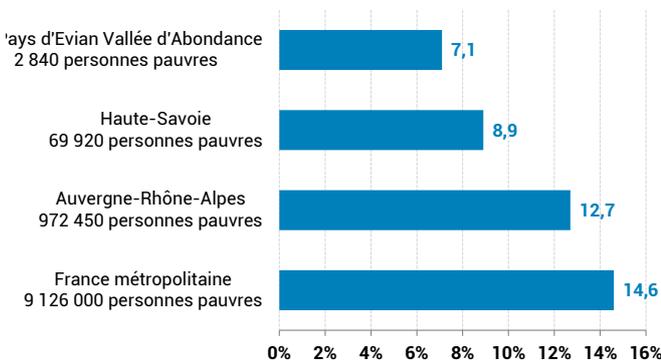
La proportion de populations issues des classes les plus aisées est au contraire près de 2 fois plus élevée que la moyenne de la France métropolitaine. 46% de la population de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance appartient au quart des populations les «plus favorisées» de la France métropolitaine.



Quelle est la pauvreté des populations ?

Taux de pauvreté

Source : Insee, *Filosofi 2018 - Traitements* © Compas



Lecture : En 2018, 7,1% des habitants de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance sont pauvres (au seuil de 60%).

7% de la population de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 2 840 personnes. Ce taux de pauvreté est 2 fois moins élevée qu'en France métropolitaine et est de 2 points inférieure à la moyenne départementale.

Ce taux n'est disponible que pour 5 communes de l'intercommunalité. Il varie de 2% dans les communes de Publier et Saint-Paul-en-Chablais à 11% à Évian-Les-Bains. Ces différences ne s'expliquent pas uniquement par la répartition des logements sociaux au sein de l'intercommunalité, Publier comptant 17% de logements sociaux parmi ses résidences principales contre 20% à Évian-les-bains.

Les effets de la pauvreté sur les besoins sociaux de la population sont très nombreux. Le taux de pauvreté est l'un des indicateurs clés pour comprendre un territoire. Si les communes n'ont pas les moyens de réduire aisément la part de la pauvreté, il s'agit ici de la connaissance de la population qui est au cœur des préoccupations des services publics. Ces derniers doivent pouvoir être utilisés par les populations les plus fragiles. Les communes ont une fonction de médiation pour l'accès aux activités culturelles, de loisirs ou sportives par exemple par les enfants des ménages pauvres.

DÉFINITIONS

Taux de pauvreté : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

Seuil de pauvreté : il est égal à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble de la population.

Taux de pauvreté et estimations du nombre de personnes pauvres

Source : Insee, *Filosofi 2018 - Traitements & estimations* © Compas

	Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	Estimation du nombre de personnes pauvres
Évian-les-Bains	11	940
Lugrin	2	60
Neuvecelle	2	80
Publier	7	490
Saint-Paul-en-Chablais	2	50
CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance	7	2 840
Haute-Savoie	9	69 920
Auvergne-Rhône-Alpes	13	972 450
France métropolitaine	15	9 126 000

nd : taux de pauvreté non disponible

Valeurs inférieures à celle CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance

Lecture : La part de la population de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance vivant sous le seuil de pauvreté fin 2018 est de 7%.

Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ?



Cadrage général sur la pauvreté relative

La pauvreté : différence entre pauvreté ressentie et mesurée

Différentes méthodes sont utilisées pour mesurer la pauvreté. En France et plus largement en Europe, la pauvreté se mesure à partir de la pauvreté monétaire relative qui se calcule à partir du revenu médian qui divise la population en deux parts égales.

On peut aussi mesurer la pauvreté en étudiant les conditions de vie. En effet, la pauvreté correspond aussi à l'exclusion de certaines normes de consommation. L'enquête « Statistiques sur les ressources et conditions de vie » (SRCV) menée par l'Insee permet de mesurer la proportion de ménages qui déclarent connaître au moins 8 restrictions parmi les 27 répertoriées conventionnellement. Ces restrictions sont regroupées en quatre domaines : consommation, insuffisance des ressources, retards de paiement et difficultés de logement. On peut y retrouver des questions comme « pouvez-vous chauffer votre logement ?, vous payer une semaine de vacances ? » etc...

Cette méthode permet d'avoir une approche plus subjective de la pauvreté, mais aussi de mesurer les privations d'ordre matériel subies par les ménages. L'étude de la pauvreté en condition de vie permet également de dresser un état des lieux des grands domaines dans lesquels la pauvreté a des conséquences très concrètes.

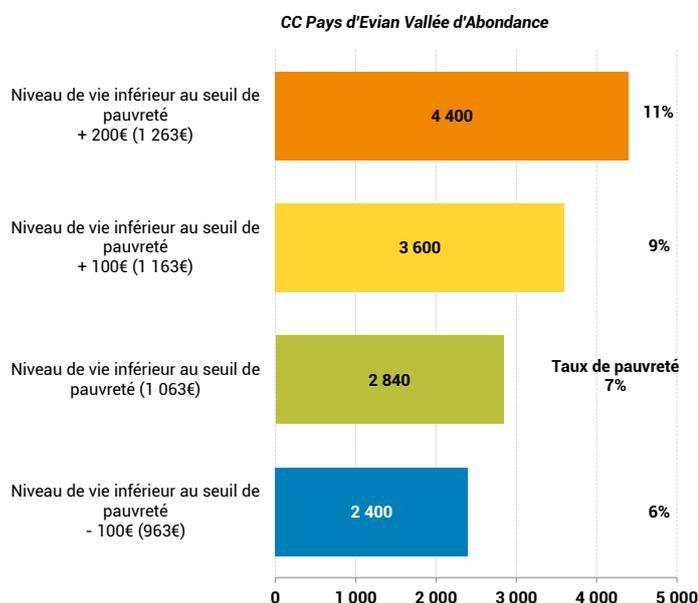
En 2017, la pauvreté en conditions de vie a atteint son plus bas niveau historique. Elle touche 11% des ménages de France métropolitaine, contre 14,6% en 2004. Par ailleurs, la pauvreté en conditions de vie touche davantage les chômeurs (44,1%) et les familles monoparentales (25,9%). Elle concerne plus souvent les familles nombreuses (18,1%) que les couples avec un ou deux enfants (7%). Paradoxalement, entre 2004 et 2018, la pauvreté en condition de vie baisse alors que les taux de pauvreté à 60% ou 50% ont augmenté, comment expliquer cela ? Les difficultés économiques ont été amorties par le système de protection sociale et notamment par le versement d'allocations. De plus, la mesure de la pauvreté en conditions de vie s'appuie sur des données subjectives c'est-à-dire les déclarations des ménages. En période de forte crise, il est logique d'ajuster ses réponses et de s'estimer « pas si mal lotis » quand le sort des plus modestes se détériore, même si l'on vit un peu moins bien. Inversement, les ménages seraient plus exigeants en période de reprise économique.

D'après le baromètre d'opinion de la Drees, en 2016, 13% des français se considéraient comme pauvres. Ce chiffre est alors à mi-chemin entre les deux mesures présentées précédemment puisqu'à la même période le taux de pauvreté à 60% était de 14% et le taux de pauvreté en conditions de vie était de 11,9%. Grâce à une mesure subjective, ce baromètre permet d'appréhender la pauvreté d'une manière « moins statique ». Les individus se pensent alors comparativement aux autres groupes sociaux.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Effectifs des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements & estimations © Compas



7% de la population de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 2 840 personnes.

Augmenter de 100€ à 200€ le seuil de niveaux de ressources pour déterminer les populations vulnérables générerait une augmentation de 760 à 1 560 personnes au sein de l'intercommunalité.

Un seuil de 100€ inférieur au seuil officiel (qui est de 1 063€ par mois en 2018) porterait à environ 2 400 personnes la population concernée, soit 440 personnes de moins qu'au seuil de pauvreté officiel.

Lecture : Avec un seuil de pauvreté inférieur de 100€ au seuil officiel (1 063€ en 2018), 2 400 personnes seraient vulnérables dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Répartition des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Part des populations par seuil de niveau de vie en %				Estimation du nombre de personnes par seuil de niveau de vie			
	Niveau de vie inférieur au seuil de ...				Niveau de vie inférieur au seuil de ...			
	Pauvreté - 100 € (963€)	Pauvreté (1 063€)	Pauvreté + 100 € (1 163€)	Pauvreté + 200 € (1 263€)	Pauvreté - 100 € (963€)	Pauvreté (1 063€)	Pauvreté + 100 € (1 163€)	Pauvreté + 200 € (1 263€)
Évian-les-Bains	8	11	13	17	680	940	1 110	1 450
Lugrin	≤5	7 ^e	8	9	#VALEUR!	170	190	220
Neuvecelle	≤5	6 ^e	7	9	#VALEUR!	190	220	280
Publier	6	7	9	12	420	490	640	850
Saint-Paul-en-Chablais	≤5	6 ^e	8	9	#VALEUR!	140	190	210
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance	6	7	9	11	2 400	2 840	3 600	4 400
Haute-Savoie	7	9	11	14	54 990	69 920	86 420	109 990
Auvergne-Rhône-Alpes	9	13	16	20	689 140	972 450	1 225 130	1 531 420
France métropolitaine	10	15	18	22	6 250 690	9 126 000	11 251 240	13 751 510

nd : donnée non disponible

e = taux de pauvreté estimé

Valeurs inférieures à celle CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Lecture : Avec un seuil de pauvreté supérieur de 100€ au seuil officiel (1 063€ en 2018), 3 600 personnes seraient vulnérables CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance.

Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ?



La très grande précarité : quels sont les différents profils de population concernée ?

Une personne est dite précaire lorsqu'elle bénéficie de peu de protection, notamment celle d'avoir des revenus du travail réguliers et supérieurs au seuil de pauvreté. Lorsque survient un risque social (accident du travail, chômage, séparation...), l'individu peut alors à tout moment basculer vers la très grande pauvreté. La précarité traduit donc une forme d'insécurité sociale et d'incertitude envers l'avenir.

D'après les calculs de l'observatoire des inégalités, huit millions de personnes sont en situation de précarité, soit ¼ des actifs. Parmi ces personnes, on compte 2,7 millions de chômeurs et 3,7 millions de travailleurs précaires principalement des personnes en intérim ou en contrat à durée déterminée (données Insee 2018). On peut y ajouter parfois les personnes en apprentissage, en stage ou en contrat aidé. Les jeunes sont particulièrement touchés puisque près de quatre contrats précaires sur dix sont occupés par des jeunes de 15 à 29 ans. La part des jeunes sortis depuis moins de cinq ans de formation initiale et occupant un emploi précaire a presque doublé en trente ans. Cette situation touche surtout ceux issus de milieux populaires et peu diplômés puisque le pourcentage de jeunes occupant un emploi précaire est d'autant plus élevé quand les individus ne possèdent aucun diplôme contrairement à ceux disposant d'un diplôme du supérieur. Face à cette précarité de l'emploi, la jeunesse est donc profondément divisée en fonction des niveaux de diplôme. Toutefois, la situation des jeunes diplômés est loin d'être idéale puisque la part des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur occupant un emploi précaire a également doublé en trente ans, causant parfois des situations de déclassement vis-à-vis de leurs parents.

Parmi les 8 millions d'individus en situation de précarité, l'observatoire des inégalités prend également en compte 1,6 million de personnes qui ne sont pas comptabilisées dans les chiffres du chômage mais qui souhaiteraient avoir un emploi si elles en avaient la possibilité (données Insee 2018). Cette catégorie regroupe des profils différents : des adultes peu qualifiés qui refusent de rentrer sur le marché du travail en raison de la faible rémunération proposée ou des mères de familles monoparentales.

Pour ces dernières, la précarité peut aussi faire référence à des difficultés sociales plus générales comme la pauvreté, le surendettement ou l'insécurité sociale. 70 % des mères de famille monoparentale sans emploi et qui ne sont pas inscrites au chômage vivent sous le seuil de pauvreté. Une partie de ces femmes sont découragées devant les difficultés à trouver du travail, les salaires sont trop faibles ou les horaires sont incompatibles avec la garde des enfants. Souvent, celles-ci doivent se contenter du minimum : le revenu de solidarité active, soit environ 1 000 euros mensuels au 1^{er} avril 2020 pour une personne ayant deux enfants à charge et auquel il est possible d'ajouter l'allocation parent isolé.

Enfin, il faudrait aussi ajouter à ce chiffre (8 millions) les personnes peu qualifiées et qui, à l'approche de la retraite, se retrouvent au chômage et deviennent alors inactives mais également les personnes en temps partiel subi qui sont souvent des femmes. De même, ce calcul de la précarité ne prend pas en compte les non-salariés comme les indépendants ou les auto-entrepreneurs. Si leur statut est par définition précaire, une partie des non-salariés n'ont rien de précaire. Pourtant, certains d'entre eux, souvent les moins qualifiés, enchaînent les heures de travail pour de faibles rémunérations comme cela peut être le cas des chauffeurs VTC.

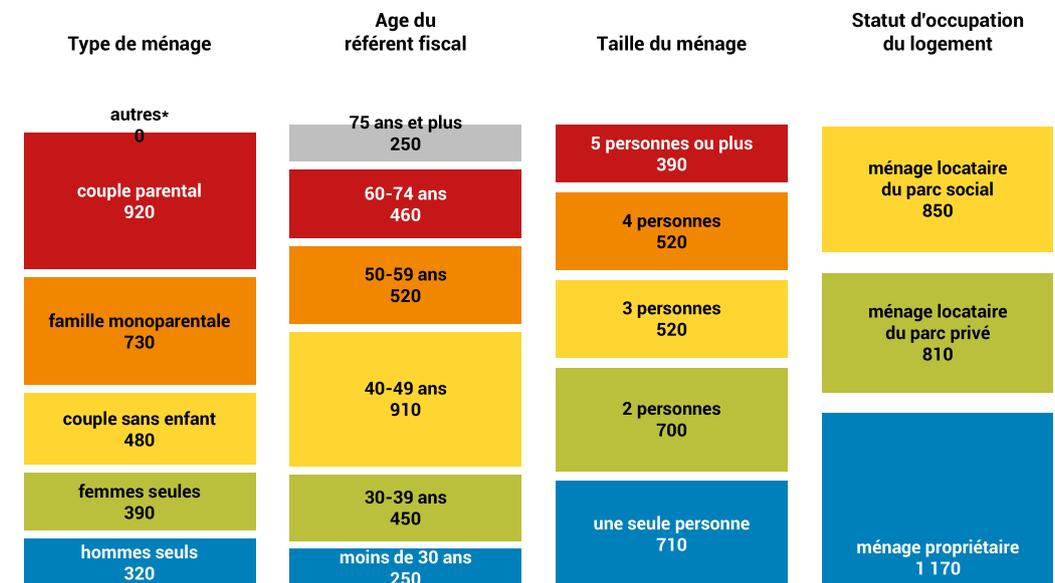
Ces différents profils ont été nombreux à participer au mouvement des gilets jaunes qui a débuté à l'automne 2018. La théorie de la « France périphérique » souvent avancée dans l'analyse du mouvement a été infirmée par l'INSEE. Les populations à faible niveau de vie, populaires ou précarisées vivent d'abord dans les plus grandes agglomérations, qui attirent les emplois. Cependant, un million de précaires vit en milieu rural ou dans les agglomérations de moins de 20 000 habitants. En y ajoutant les agriculteurs et artisans modestes, cela représente une population loin d'être négligeable.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Différentes caractéristiques des populations pauvres

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements & estimations © Compas

Les 2 840 personnes pauvres CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance



Lecture : En 2018, parmi les 2 840 personnes pauvres de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance, 320 sont des hommes seuls, 250 ont moins de 30 ans, 710 vivent seules et 1 170 sont propriétaires.

Le schéma ci-dessus présente la répartition des 2 840 personnes pauvres de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance. Il permet de visualiser rapidement leur profil, soit dans la commune majoritairement des familles avec enfants, des quadragénaires, des petits ménages et des ménages propriétaires.

Les personnes pauvres vivant au sein d'une famille monoparentale sont estimées à 730 environ, contre 920 au sein des couples parentaux et 480 au sein des couples sans enfant. On estime que 390 femmes seules et 320 hommes seuls vivent sous le seuil de pauvreté.

Selon l'âge du référent fiscal, la population considérée comme pauvre est estimée autour de 250 personnes au sein des ménages les plus jeunes, contre 910 au sein des ménages quadragénaires et 250 parmi les ménages les plus âgés.

Environ 810 personnes sont pauvres parmi les populations des ménages locataires du parc privé de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance, et 1 170 personnes parmi les propriétaires.

Enfin, la répartition par taille des ménages permet d'estimer à environ 710 personnes seules vivant sous le seuil de pauvreté contre environ 390 personnes pour celles vivant dans un ménage composé de 5 personnes ou plus.

DÉFINITION

autres* = ménages complexes selon l'Insee : Un ménage complexe se définit par rapport aux autres types de ménages. Il s'agit d'un ménage qui n'est pas composé soit d'une seule personne, soit d'une seule famille (un couple sans enfant, un couple avec enfants ou une famille monoparentale).

Les ménages complexes, au sens statistique du terme, sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.

Ces ménages sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien (lien de parenté, liens amicaux, etc.) peut être très variable entre les personnes. Ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation. Il est difficile de mettre en évidence une configuration type de ces ménages.

Les déterminants sociaux des niveaux de vie



Répartition par décile des niveaux de vie par situation familiale

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie										Ecart		
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Vivant en famille monoparentale	4 040	863	1 108	1 223	1 313	1 496	1 728	1 978	2 296	2 488	2 708	3 409	1 265	2 547
Vivant en couple parental	19 140	1 382	1 738	1 869	1 985	2 233	2 500	2 783	3 165	3 381	3 615	4 436	1 512	3 054
Vivant en couple sans enfant	9 950	1 384	1 692	1 819	1 936	2 149	2 441	2 773	3 185	3 455	3 751	4 841	1 636	3 457
Femme vivant seule	2 780	983	1 213	1 306	1 398	1 569	1 739	1 933	2 229	2 433	2 674	3 513	1 127	2 531
Homme vivant seul	2 600	995	1 328	1 480	1 608	1 824	2 082	2 418	2 923	3 198	3 532	4 389	1 718	3 394
Ménage complexe	950	1 352	1 656	1 788	1 882	2 102	2 376	2 578	2 973	3 178	3 397	4 247	1 390	2 895
Total CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance	39 970	1 212	1 551	1 683	1 813	2 046	2 318	2 613	2 999	3 232	3 508	4 376	1 548	3 164

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

Lecture : En 2018, parmi les populations vivant en famille monoparentale de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance les 10% les plus pauvres disposent de 863€ par mois contre 3 409€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 2 547€.

Le seuil de pauvreté est le même pour l'ensemble des ménages puisqu'il prend en considération la composition de ceux-ci en ramenant le revenu sur la base d'un équivalent personne seule. Dès lors, il n'est pas surprenant de constater que la part des ménages pauvres varie selon la composition des ménages puisque le niveau de vie n'est pas le même pour chaque type de ménage. Ainsi, ce sont les familles monoparentales qui sont le plus fréquemment concernées par la pauvreté avec des taux beaucoup plus forts que ceux observés pour les autres catégories de ménages. Les familles monoparentales sont donc plus fréquemment dans des situations de privation (vacances, loisirs, mais aussi santé, éducation, mobilité, ...). Au niveau national, après les familles monoparentales ce sont les personnes seules sans enfant qui sont le plus souvent concernées par la pauvreté.

Un plus faible niveau de vie s'observe chez les femmes au sein de la CC pays d'Évian-Vallée d'Abondance que celles-ci vivent seules ou soit un parent isolé. La moitié de la population vivant en famille monoparentale dispose de moins de 1 728€ par mois et 1 739€ pour les femmes seules en 2018 contre 2 320€ pour la moitié des habitants toutes situations familiales confondues, soit 580-590€ de moins. Les populations vivant au sein d'un couple (avec ou sans enfant) ont les niveaux de vie médian les plus élevée, soit de 2 500€ pour les couples parentaux et 2 440€ pour les couples sans enfant.

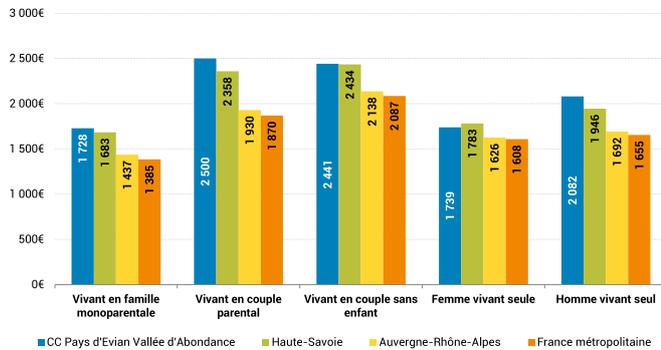
Ainsi, le plus grand nombre de personnes vivant au sein d'un couple parental sous le seuil de pauvreté s'explique par le plus grand nombre de personnes vivant au sein de ces ménages que par des niveaux de vie plus faibles.



Les déterminants sociaux des niveaux de vie

Niveau de vie médian par situation familiale

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



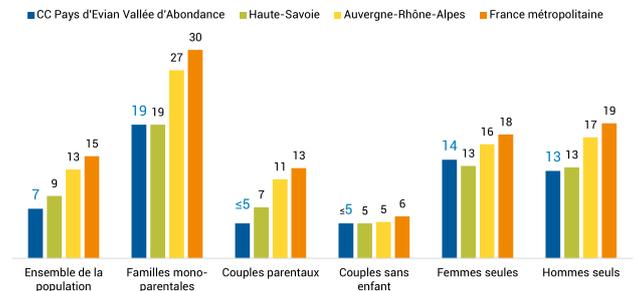
Lecture : En 2018, le niveau de vie médian des populations vivant en famille monoparentale est de 1 728€ et celui des couples parentaux de 2 500€ dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance.

Les différences de niveaux de vie entre les familles monoparentales et les femmes seules d'une part et les autres types de ménages d'autre part s'observent dans tous les territoires. Celles-ci sont cependant plus prononcées dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance du fait d'un niveau de vie plus élevé des populations vivant au sein d'un couple parental et des hommes seuls

La faiblesse du niveau de vie des familles monoparentales (les pensions sont prises en considération dans les calculs des ressources) explique pourquoi les professionnels du social ont parmi leurs usagers une part beaucoup plus importante de familles monoparentales.

Taux de pauvreté par situation familiale

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 19% des habitants de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance vivant en famille monoparentale sont pauvres (au seuil de 60%). Cette part est de 5% pour les couples parentaux.

Le risque de pauvreté est maximal chez les personnes vivant au sein d'une famille avec enfant(s), soit 19% des habitants de l'intercommunalité vivant en famille monoparentale, soit environ 730 personnes.

La pauvreté concerne en comparaison chez les personnes seules, 14% des femmes vivant seules (environ 390 personnes) et 13% des hommes vivant seuls (320 personnes) contre moins de 5% de ceux vivant en couple parental ou sans enfant, soit respectivement autour de 920 et 480 personnes vivent sous le seuil de pauvreté en 2018.

Les déterminants sociaux des niveaux de vie



Répartition par décile des niveaux de vie par âge de la personne de référence

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie										Ecart		
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Moins de 30 ans	2 860	1 135	1 479	1 607	1 754	2 006	2 295	2 651	2 983	3 204	3 489	4 068	1 598	2 933
30-39 ans	7 760	1 290	1 632	1 802	1 931	2 217	2 499	2 759	3 169	3 380	3 628	4 350	1 578	3 060
40-49 ans	11 610	1 175	1 528	1 676	1 805	2 048	2 298	2 612	3 032	3 270	3 569	4 488	1 594	3 313
50-59 ans	7 730	1 238	1 629	1 806	1 936	2 211	2 513	2 844	3 260	3 507	3 788	4 695	1 701	3 458
60-74 ans	6 700	1 221	1 548	1 665	1 765	1 953	2 154	2 442	2 768	3 002	3 259	4 241	1 337	3 020
75 ans et plus	3 300	1 150	1 374	1 473	1 556	1 721	1 903	2 107	2 376	2 509	2 667	3 229	1 036	2 079
Total CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance	39 970	1 212	1 551	1 683	1 813	2 046	2 318	2 613	2 999	3 232	3 508	4 376	1 548	3 164

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

Lecture : En 2018, les 10% des personnes vivant dans les ménages les plus âgés (75 ans et plus) les plus pauvres de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance disposent de 1 150€ par mois contre 3 229€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 2 079€.

Le niveau de vie varie selon l'âge de la personne de référence du ménage dans le département la région et en France métropolitaine. Celui-ci augmente jusqu'à 60-74 ans pour diminuer légèrement chez les habitants vivant dans un ménage où la personne de référence est âgée de 75 ans et plus. Tel n'est pas le cas dans la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance.

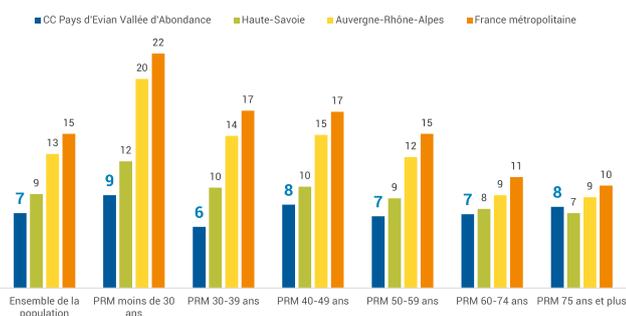
La moitié des habitants vivant dans les ménages les plus jeunes (PRM < 30 ans) comme les quadragénaires disposent d'un niveau de vie proche de 2 300€ par mois, et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Le niveau de vie mensuel médian est en comparaison proche de 2 500€ chez les trentenaires et les quinquagénaires. Ce niveau de vie varie donc jusqu'à 60 ans pour diminuer régulièrement avec l'âge ensuite.

Au sein des ménages les plus âgés, le niveau de vie médian est de 1 950€ par mois chez les 60-74 ans, contre 1 900€ pour les 75 ans et plus.

Taux de pauvreté par âge de la personne de référence

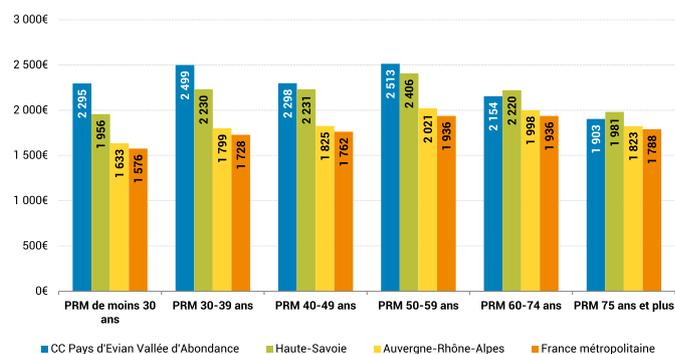
Source : Insee, Filosofi 2013-2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2013 et 2018, le niveau de vie médian des ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus est passé de 1 725€ à 1 903€ dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance.

Niveau de vie médian par âge de la personne de référence

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, le niveau de vie médian des ménages dont le référent est âgé de 60 à 74 ans est de 2 154€ dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance.

Le risque de vivre sous le seuil de pauvreté diminue avec l'âge. La pauvreté concerne ainsi 22% des habitants de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans (environ 250 personnes), 17% de ceux des 2 classes d'âge suivantes (30-39 ans et 40-49 ans) (autour de 450 et 910 personnes) et 15% des quinquagénaires (environ 520 personnes). Une personne sur neuf est dans ce cas parmi les habitants vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de 60 à 74 ans (environ 460 personnes) et une personne sur dix dont la personne de référence est âgée de 75 ans ou plus (250 personnes).

LES POPULATIONS FRAGILES



TABLEAU DÉTAILLÉ

Niveaux de vie et taux de pauvreté des familles avec enfant(s)

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Populations vivant en famille monoparentale				Populations vivant en couple parental			
	1 ^{er} décile (en €)	Médiane (en €)	9 ^{ème} décile (en €)	Taux de pauvreté (en %)	1 ^{er} décile (en €)	Médiane (en €)	9 ^{ème} décile (en €)	Taux de pauvreté (en %)
Évian-les-Bains	823	1 627	3 347	26	1 143	2 377	4 783	8
Lugrin	943	1 911	3 528	nd	1 619	2 635	4 503	nd
Neuvecelle	888	2 272	4 925	nd	1 548	3 161	5 174	nd
Publier	899	1 744	3 345	nd	1 455	2 642	4 593	nd
Saint-Paul-en-Chablais	nd	nd	nd	nd	1 491	2 415	4 055	nd
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance	863	1 728	3 409	19	1 382	2 500	4 436	≤5
Haute-Savoie	862	1 683	3 667	19	1 218	2 358	4 853	7
Auvergne-Rhône-Alpes	808	1 437	2 622	27	1 046	1 930	3 490	11
France métropolitaine	783	1 385	2 526	30	1 002	1 870	3 378	13

nd : non disponible

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

Lecture : Fin 2018, le niveau de vie médian des populations vivant en famille monoparentale de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance est de 1 728€ et 19% vivent sous le seuil de pauvreté.

Niveaux de vie et taux de pauvreté des personnes vivant seules

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Femmes vivant seules				Hommes vivant seuls			
	1 ^{er} décile (en €)	Médiane (en €)	9 ^{ème} décile (en €)	Taux de pauvreté (en %)	1 ^{er} décile (en €)	Médiane (en €)	9 ^{ème} décile (en €)	Taux de pauvreté (en %)
Évian-les-Bains	1 008	1 818	3 752	nd	938	2 225	4 585	nd
Publier	934	1 649	3 283	nd	1 017	2 022	4 446	nd
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance	983	1 739	3 513	14	995	2 082	4 389	13
Haute-Savoie	1 003	1 783	3 794	13	977	1 946	4 559	13
Auvergne-Rhône-Alpes	952	1 626	2 809	16	863	1 692	3 075	17
France métropolitaine	922	1 608	2 801	18	815	1 655	3 038	19

nd : non disponible

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

Lecture : Fin 2018, le niveau de vie médian des femmes vivant seules est de 1 739€ dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance et 14% vivent sous le seuil de pauvreté.



Niveaux de vie et taux de pauvreté des couples sans enfant

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Populations vivant en couple sans enfant			
	1 ^{er} décile (en €)	Médiane (en €)	9 ^{ème} décile (en €)	Taux de pauvreté (en %)
Évian-les-Bains	1 377	2 481	5 048	nd
Lugrin	1 426	2 444	5 007	nd
Neuvecelle	1 487	2 921	5 211	nd
Publier	1 383	2 393	4 882	nd
Saint-Paul-en-Chablais	1 476	2 483	4 533	nd
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance	1 384	2 441	4 841	≤5
Haute-Savoie	1 405	2 434	5 063	≤5
Auvergne-Rhône-Alpes	1 283	2 138	3 798	≤5
France métropolitaine	1 240	2 087	3 715	6

nd : non disponible

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

Lecture : Fin 2018, le niveau de vie médian des ménages composés de couples sans enfant de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance est de 2 441€ et 5% vivent sous le seuil de pauvreté.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Niveaux de vie et taux de pauvreté des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	PRM 60-74 ans				PRM 75 ans et plus			
	1 ^{er} décile (en €)	Médiane (en €)	9 ^{ème} décile (en €)	Taux de pauvreté (en %)	1 ^{er} décile (en €)	Médiane (en €)	9 ^{ème} décile (en €)	Taux de pauvreté (en %)
Évian-les-Bains	1 066	2 002	4 078	nd	1 155	1 943	3 463	nd
Lugrin	1 278	2 203	3 771	nd	1 327	1 864	3 233	nd
Neuvecelle	1 411	2 493	5 121	nd	1 256	2 225	3 708	nd
Publier	1 245	2 283	4 696	nd	1 101	1 891	3 119	nd
Saint-Paul-en-Chablais	1 348	2 288	3 948	nd	nd	nd	nd	nd
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance	1 221	2 154	4 241	7	1 150	1 903	3 229	8
Haute-Savoie	1 199	2 220	4 483	8	1 181	1 981	3 565	7
Auvergne-Rhône-Alpes	1 127	1 998	3 625	9	1 124	1 823	3 188	9
France métropolitaine	1 073	1 936	3 536	11	1 093	1 788	3 183	10

nd : non disponible

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

Lecture : Fin 2018, le niveau de vie médian des ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus est de 1 903€ dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance et 8% vivent sous le seuil de pauvreté.

Évolution des niveaux de vie médians des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2012-2018 - Traitements © Compas

	Niveau de vie médian en euros PRM 60-74 ans				Niveau de vie médian en euros PRM 75 ans et plus			
	2012	2018	Evolution 2012-2018		2012	2018	Evolution 2012-2018	
			en €	en %			en €	en %
Évian-les-Bains	1 833	2 002	+169	+9,2	1 694	1 943	+248	+14,7
Lugrin	nd	2 203	nd	nd	nd	1 864	nd	nd
Neuvecelle	2 209	2 493	+284	+12,9	2 019	2 225	+206	+10,2
Publier	2 007	2 283	+277	+13,8	1 660	1 891	+231	+13,9
Saint-Paul-en-Chablais	nd	2 288	nd	nd	nd	nd	nd	nd
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance	1 989	2 154	+166	+8,3	1 635	1 903	+269	+16,4
Haute-Savoie	2 023	2 220	+197	+9,7	1 735	1 981	+246	+14,2
Auvergne-Rhône-Alpes	1 832	1 998	+166	+9,1	1 605	1 823	+219	+13,6
France métropolitaine	1 789	1 936	+146	+8,2	1 581	1 788	+207	+13,1

Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions de niveaux de vie à l'échelon local

nd : non disponible

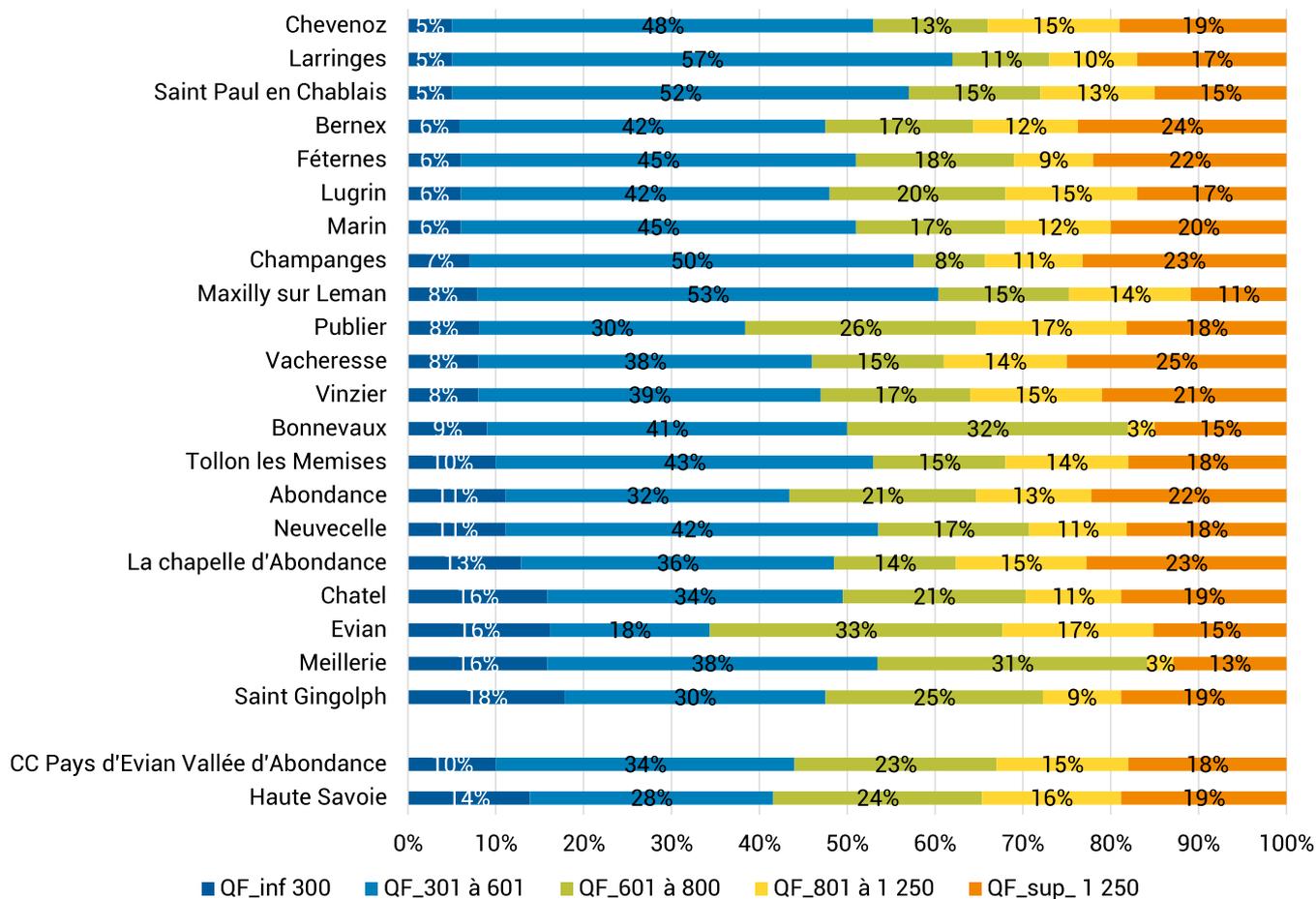
Lecture : Entre 2012 et 2018, le niveau de vie médian des ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus est passé de 1 635€ à 1 903€ dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance, soit +269€ (+16%).

Quel est l'impact de la redistribution ?



Répartition des allocataires Caf par quotient familial

Source : Caf 74, 31/12/2020



LES POPULATIONS FRAGILES

Lecture : Fin 2020, 10 des ménages allocataires Caf ont un quotient familial inférieur à 300.

Le niveau de revenu mensuel médian est de 2 320€ en 2018 dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance contre 2 220€ en Haute-Savoie, soit 100€ de plus. De la même manière les 10% d'habitants les plus pauvres de l'intercommunalité dispose de 80€ de plus que dans le département.

En comparaison, 10% des ménages allocataires Caf ont en 2020 un quotient familial inférieur à 300€ contre 14% en Haute-Savoie, soit 4 points de plus. Cette part varie de 5% à 18% à Saint-Gingolph, 16% à Évian-les-Bains, Châtel et Meillerie.

34% des allocataires Caf ont un quotient familial compris entre 301 à 601€ contre 28% en Haute-Savoie. Ainsi, 44% des allocataires ont un quotient familial inférieur à 601€ dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance contre 42% en Haute-Savoie, soit 2 points de moins.

Ces résultats montrent une intensité de la fragilité des ménages plus importante en Haute-Savoie mais des situations de fragilités comparables dans l'intercommunalité et le département.

DÉFINITION

Le quotient familial est un système qui divise le revenu imposable en un certain nombre de parts.

Fixé en fonction de la situation de famille du contribuable et du nombre de personnes à charge, le quotient familial est utilisé pour calculer le montant de certaines aides/prestations sociales (par exemple des aides versées par la Caisse d'allocation familiale (CAF)).

Mode de calcul du nombre de parts :

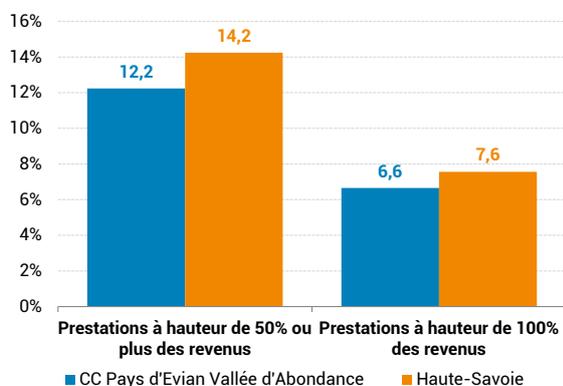
1 ou 2 parents et 1 enfant* = 2,5 parts. 1 ou 2 parents et 2 enfants* = 3 parts. 1 ou 2 parents et 3 enfants* = 4 parts. 1 ou 2 parents et 4 enfants* = 4,5 parts.

Mode de calcul du quotient familial :

$QF = ((\text{revenus annuels imposables (avant abattements fiscaux)} N-2* / 12) + \text{les prestations familiales du mois de référence}) / \text{nombre de parts fiscales}$

Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

Source : Cnaf, 2019 - Traitements © Compas



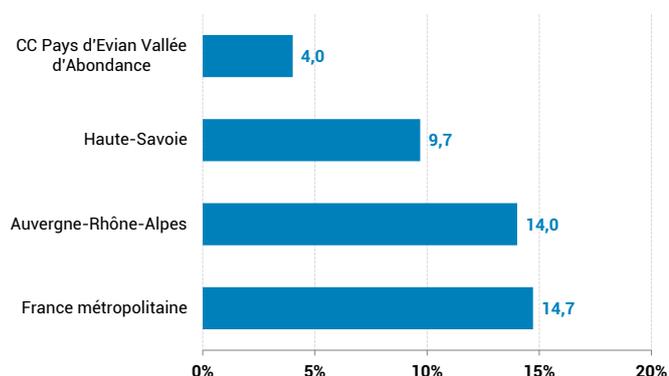
Lecture : Fin 2019, 12,2% des allocataires Caf ont des ressources qui dépendent à 50% ou plus des prestations sociales dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance.

Parmi les 5 350 ménages de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance connus par la Caf, on recense en 2019 environ 360 allocataires dont les ressources dépendent intégralement des prestations sociales : ils représentent 7% des allocataires.

Les prestations Caf représentent 50% ou plus des ressources des ménages pour 12% des allocataires (environ 660 allocataires).

Taux de couverture des ménages par la prime d'activité

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

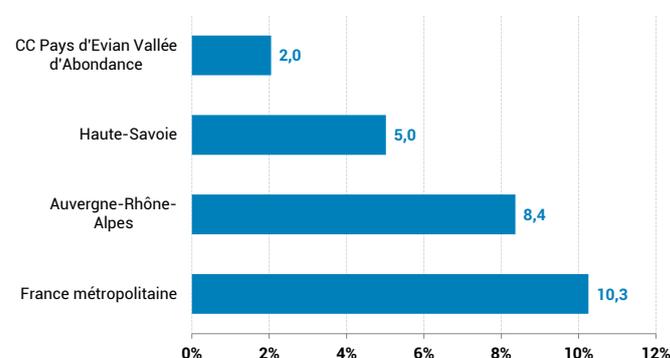


Lecture : Fin 2020, le taux de couverture de la prime d'activité parmi les ménages est de 4% dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance.

À la fin de l'année 2020, 1 460 ménages de CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance sont allocataires de la prime d'activité de la Caf. Ainsi, 4% des ménages recensés par l'Insee en 2018 sont couverts, soit 2 fois moins qu'en Haute-Savoie et 3,8 fois moins qu'en France métropolitaine.

Taux de couverture des ménages par les minima sociaux

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

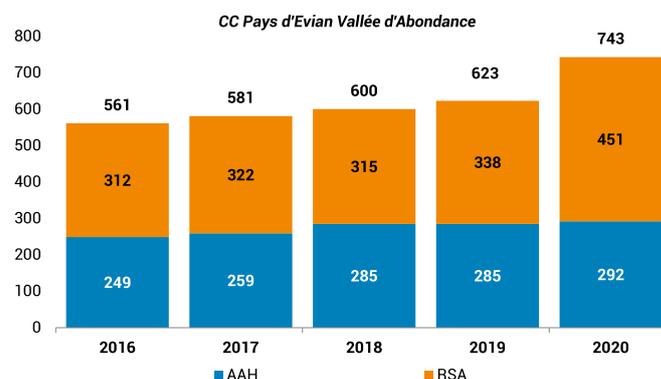


Lecture : Fin 2020, le taux de couverture des minima sociaux parmi les ménages de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance est de 2%.

Parmi les 5 580 allocataires Caf de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance en 2020, on recense environ 740 ménages allocataires des minima sociaux (AAH ou RSA). Ces allocataires représentent globalement 2% des ménages au dernier recensement de la population contre 5% dans le département et 10% en France métropolitaine.

Évolution des allocataires des minima sociaux

Source : Cnaf, 2016-2020 - Traitements © Compas



Lecture : Fin 2020, la Caf recense 451 allocataires du RSA et 292 allocataires de l'AAH dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance.

Les minima sociaux de la Caf ne représentent qu'une partie de l'ensemble des minima sociaux de notre système de protection sociale. Cependant, ils recouvrent la très grande majorité des minima sociaux en France (le RSA et l'AAH).

Entre 2016 et 2019, le nombre d'allocataires des minima sociaux a augmenté tendanciellement dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance puis connaît ensuite une hausse de 120 allocataires entre 2019 et 2020.

La crise sociale qui suit la crise sanitaire pourra se traduire par une très forte augmentation des bénéficiaires des minima sociaux en général mais du RSA en particulier.



Allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

Source : Cnaf, 2020 - Traitements © Compas

	Nombre d'allocataires CAF	Allocataires dont le revenu est constitué à 50% ou plus de prestations sociales		Allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Bernex	172	12	7,0	7	4,1
Bonnevaux	33	nd	nd	nd	nd
Champanges	129	11	8,5	6	4,7
La Chapelle-d'Abondance	89	nd	nd	nd	nd
Châtel	121	14	11,6	9	7,4
Chevenoz	89	nd	nd	nd	nd
Évian-les-Bains	1 362	236	17,3	136	10,0
Féternes	183	15	8,2	9	4,9
Larringes	204	12	5,9	7	3,4
Lugrin	282	27	9,6	8	2,8
Marin	236	18	7,6	10	4,2
Maxilly-sur-Léman	136	16	11,8	11	8,1
Meillerie	nd	nd	nd	nd	nd
Neuvecelle	313	32	10,2	25	8,0
Novel	nd	nd	nd	nd	nd
Publier	1 098	147	13,4	75	6,8
Saint-Gingolph	79	17	21,5	9	11,4
Saint-Paul-en-Chablais	280	20	7,1	7	2,5
Thollon-les-Mémises	109	9	8,3	5	4,6
Vacheresse	122	13	10,7	7	5,7
Vinzier	106	9	8,5	5	4,7
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance	5 354	655	12,2	356	6,6
Haute-Savoie	120 290	17 130	14,2	9 097	7,6
Auvergne-Rhône-Alpes	1 600 634	264 586	16,5	142 658	8,9
France métropolitaine	13 229 555	2 645 895	20,0	1 514 859	11,5

nd : donnée non disponible

Valeurs inférieures à celle CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Lecture : Fin 2019, la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance compte 655 allocataires Caf dont les ressources dépendent à 50% ou plus des prestations sociales (et parmi eux 356 en dépendent totalement), soit 12,2% de l'ensemble des allocataires Caf.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Allocataires Caf de la prime d'activité

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Allocataires de la prime d'activité	Taux de couverture des ménages en %
Abondance	51	8,0
Bernex	44	7,4
Bonnevaux	nd	nd
Champanges	19	4,4
La Chapelle-d'Abondance	23	5,4
Châtel	44	7,4
Chevenoz	18	6,9
Évian-les-Bains	426	9,5
Féternes	33	5,6
Larringes	52	9,2
Lugrin	72	6,7
Marin	63	8,5
Maxilly-sur-Léman	31	5,1
Meillerie	5	3,2
Neuvecelle	85	6,5
Novel	nd	nd
Publier	334	10,8
Saint-Gingolph	10	2,4
Saint-Paul-en-Chablais	60	6,1
Thollon-les-Mémises	28	7,6
Vacheresse	23	6,5
Vinzier	29	8,3
CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance	1 455	4,0
Haute-Savoie	34 996	9,7
Auvergne-Rhône-Alpes	501 094	14,0
France métropolitaine	4 269 393	14,7

nd : donnée non disponible

Lecture : Fin 2020, la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance compte 1 455 allocataires Caf de la prime d'activité, soit un taux de couverture parmi les ménages de 4%.

Allocataires Caf des minima sociaux

Sources : Cnaf, 2019 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages en %	Allocataires CAF des minima sociaux en 2020		Taux de couverture des ménages par les minima sociaux en %	
			AAH	RSA	AAH	RSA
Abondance	27	4,3	8	19	1,3	3,0
Bernex	21	3,5	7	14	1,2	2,3
Bonnevaux	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Champanges	nd	nd	nd	8	nd	1,9
La Chapelle-d'Abondance	nd	nd	nd	13	nd	3,1
Châtel	nd	nd	nd	14	nd	2,4
Chevenoz	nd	nd	8	nd	3,1	nd
Évian-les-Bains	246	5,5	99	147	2,2	3,3
Féternes	19	3,2	9	10	1,5	1,7
Larringes	11	1,9	5	6	0,9	1,1
Lugrin	30	2,8	12	18	1,1	1,7
Marin	24	3,2	16	8	2,2	1,1
Maxilly-sur-Léman	20	3,3	7	13	1,2	2,2
Meillerie	nd	nd	nd	8	nd	5,1
Neuvecelle	42	3,2	15	27	1,1	2,1
Novel	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Publier	155	5,0	61	94	2,0	3,0
Saint-Gingolph	nd	nd	nd	11	nd	2,6
Saint-Paul-en-Chablais	31	3,1	18	13	1,8	1,3
Thollon-les-Mémises	nd	nd	nd	9	nd	2,4
Vacheresse	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Vinzier	16	4,6	6	10	1,7	2,9
CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance	743	2,0	292	451	0,8	1,2
Haute-Savoie	18 107	5,0	8 055	10 052	2,2	2,8
Auvergne-Rhône-Alpes	299 047	8,4	128 699	170 348	3,6	4,8
France métropolitaine	2 973 483	10,3	1 156 612	1 816 871	4,0	6,3

nd : donnée non disponible

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance

Lecture : Fin 2020, la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance compte 743 allocataires Caf des minima sociaux (dont 451 du RSA et 292 de l'AAH), soit un taux de couverture parmi les ménages de 2%.

Quel est l'impact de la redistribution ?



Le non recours aux droits et aux services : quel public est concerné et pour quelles raisons ?

« Le non recours aux droits et aux services renvoie à toute personne qui en tout état de cause ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services à laquelle elle pourrait prétendre » d'après l'observatoire du non recours (ODENORE).

L'ODENORE distingue plusieurs formes de non-recours :

- La non connaissance : l'aide en question n'est pas connue par l'individu
- La non réception : l'aide est connue et demandée mais elle n'est pas obtenue ou pas utilisée
- La non demande : l'aide n'a pas été demandée volontairement ou par contrainte

Le non recours souligne une inégalité dans l'accès aux droits et aux services dont il faut identifier les freins.

Les causes du non-recours sont multiples, elles peuvent se cumuler entre elles et sont étroitement liées aux caractéristiques socio-démographiques des personnes, mais aussi à leur rapport aux administrations et aux services publics durant leur parcours personnel :

- Manque d'information sur ses droits
- Manque de connaissances pour savoir comment poursuivre les démarches ou savoir chercher l'information nécessaire aux démarches
- Complexité des démarches administratives et des formulaires
- Lassitude des démarches administratives
- Poids de la fracture numérique
- Crainte de stigmatisation notamment liée à une position de quémendeur
- Méfiance à l'égard des institutions liée à un parcours administratif complexe
- Insuffisance de l'offre : désintérêt et sentiment de ne pas être concerné notamment chez les jeunes NEET (Neither in Employment nor in Education or Training)

- Les changements répétés des règles d'attribution et/ou la multiplication des conditionnalités de l'offre : crainte de demander une aide et d'en perdre une autre

Ainsi, les personnes les plus précaires économiquement et socialement sont les plus touchées par le non recours :
- Illettrisme et difficultés avec la langue française (allophones)

- Les personnes subissant la fracture numérique, « illectronisme » (notamment les plus âgés et les moins diplômés)

- Les individus ayant peu de diplômes, pouvant être éloignés de l'emploi, et en situation de précarité

- Les personnes ayant des difficultés de mobilité (non véhiculées, handicap)

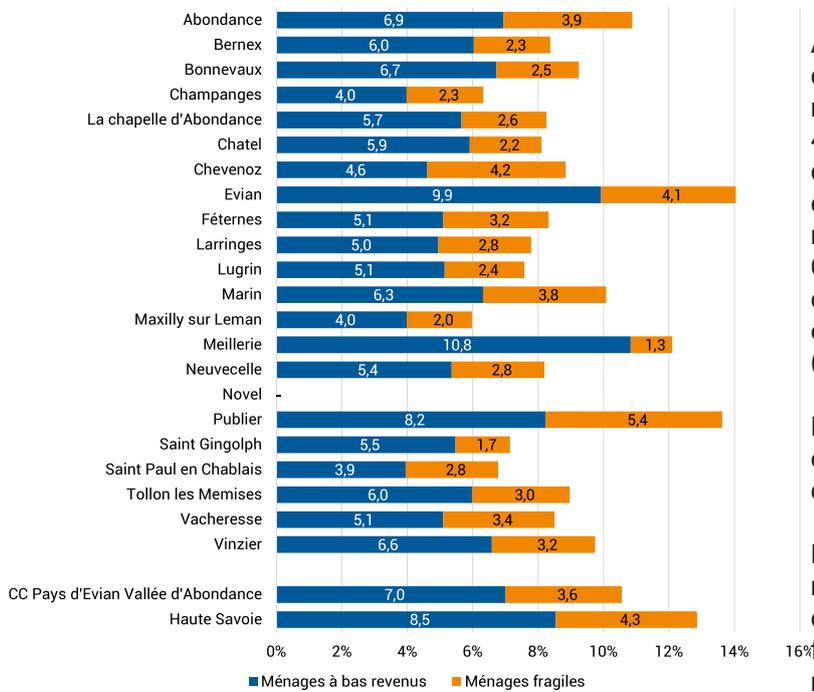
En 2019, d'après le baromètre DJEPVA, 23% des jeunes déclarent ne pas avoir bénéficié de dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels ils auraient eu droit ; une part en progression depuis 2016.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Quel est l'impact de la redistribution ?

Les ménages à bas revenus et revenus fragiles de la Caf

Sources : Caf 74, 31/12/2020 et Insee RP 2018



Lecture : Fin 2020, 7% des ménages recensés dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance sont des allocataires à bas revenus et 3,6% des allocataires fragiles.

Fin 2020, la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance compte environ 1 270 ménages allocataires à bas revenus de la Caf, soit près de 7 % des ménages de l'intercommunalité. Ce taux varie de 4% des ménages à Champanges et Maxilly-sur-Léman à près de 10% à Évian-les-Bains et Meillerie, soit plus du simple au double.

A ces ménages à bas revenus s'ajoutent près de 650 ménages au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations familiales soit 4% des ménages recensés dans la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance. Évian-les-Bains et Publier concentrent tout à la fois le plus de ménages à bas revenus et de ménages fragiles. Ces proportions sont en corrélation avec la part de ménages résidant ans le parc social. Meillerie enregistre au contraire peu de ménages fragiles (1,3%).

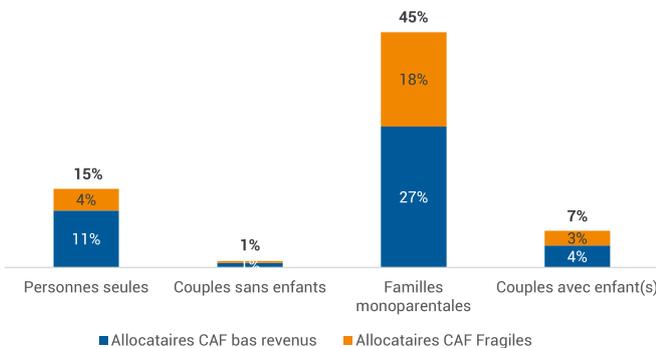
Notons que les parts des ménages à bas revenus et fragiles sont plus faibles dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance qu'en Haute-Savoie.

Les ménages à bas revenus et fragiles n'ont pas le même profil, les bas revenus se composent pour un peu moins de la moitié de familles monoparentales quand les familles monoparentales et les personnes seules représentent chacun près de 40% des ménages fragiles.

Les familles monoparentales recensées dans la CC sont plus concernées que les autres types de ménages, plus d'un quart des familles monoparentales étant à bas revenus et 18% étant fragiles en 2020.

Part des ménages allocataires Caf fragiles ou à bas revenus par situation familiale

Sources : Caf 74, 31/12/2020 et Insee RP 2018

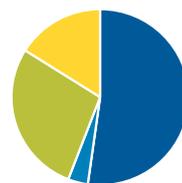


Lecture : Fin 2020, 11% des personnes seules recensés dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance sont des allocataires Caf à bas revenus et 4% des allocataires fragiles.

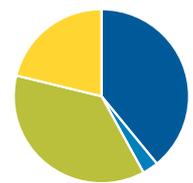
Ménages allocataires Caf fragiles ou à bas revenus par situation familiale

Source : Caf 74, 31/12/2020

Allocataires CAF bas revenus



Allocataires CAF Fragiles



Lecture : Fin 2020, 52% des ménages allocataires Caf à bas revenus sont des personnes seules

Ménages à bas revenus : Les ménages vivant sous le seuil de bas revenus (1 071€ par mois en 2018).

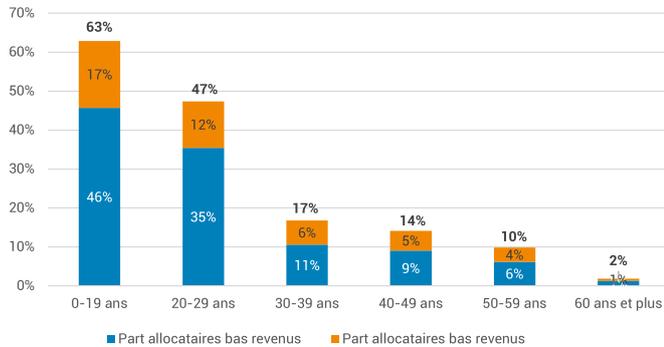
Ménages aux revenus fragiles : Les ménages vivant au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations de la Caf.

Quel est l'impact de la redistribution ?



Part des ménages fragiles ou à bas revenus de la Caf par âge

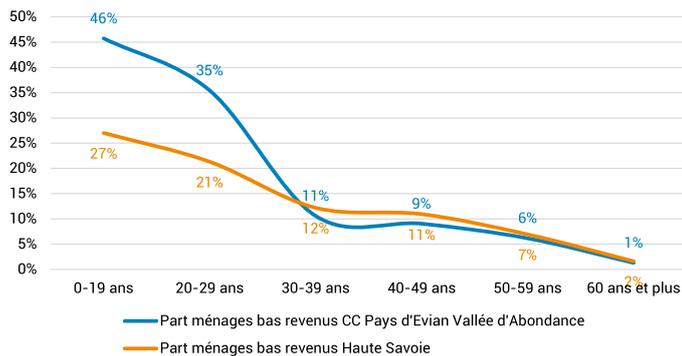
Sources : Caf 74, 31/12/2020 et Insee RP 2018



Lecture : Fin 2020, 35% des ménages de 20-29 ans de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance sont des allocataires Caf à bas revenus et 12% des allocataires fragiles.

Part des ménages à bas revenus de la Caf par âge

Sources : Caf 74, 31/12/2020 et Insee RP 2018



Lecture : Fin 2020, 35% des ménages de 20-29 ans de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance sont des allocataires Caf à bas revenus.

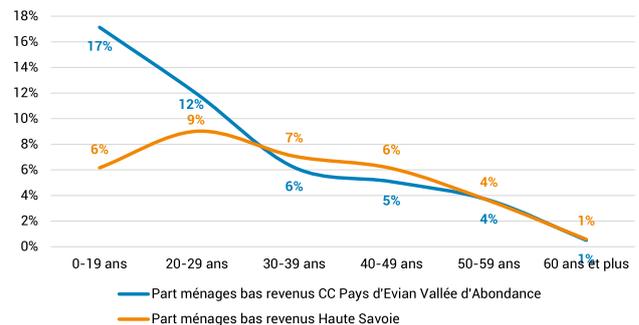
La comparaison de la part de ménages à bas revenus ou fragiles par âge dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance et dans le département montre une similitude des taux à partir de 30 ans. Les ménages de moins de 30 ans résidant dans l'intercommunalité ont au contraire beaucoup plus souvent des ressources les plaçant sous le seuil de bas revenus ou seraient à bas revenus sans les prestations sociales que dans l'ensemble du département fin 2020.

La probabilité pour un ménage de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance d'être un ménage allocataire Caf à Bas revenus ou fragile diminue avec l'âge de la personne référente du dossier.

Près de la moitié des ménages de moins de 20 ans sont des allocataires Caf à bas revenus fin 2020 et 17% des allocataires fragiles, soit 63% d'entre eux. 11% des ménages trentenaires sont à bas revenus et 6% des ménages fragiles, soit 17% d'entre eux. Ce n'est que 2% des ménages de 60 ans et plus qui sont en comparaison à bas revenus ou fragiles.

Part des ménages fragiles ou à bas revenus de la Caf par âge

Sources : Caf 74, 31/12/2020 et Insee RP 2018



Lecture : Fin 2020, 12% des ménages de 20-29 ans de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance sont des allocataires Caf fragiles.

LES POPULATIONS FRAGILES



TABLEAU DÉTAILLÉ

Les ménages à bas revenus et revenus fragiles de la Caf

Sources : Caf 74, 31/12/2020 et Insee RP 2018

	Ménages à bas revenus		Ménages fragiles	
	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)
Abondance	44	6,9	25	3,9
Bernex	36	6,0	14	2,3
Bonnevaux	8	6,7	3	2,5
Champanges	17	4,0	10	2,3
La Chapelle-d'Abondance	24	5,7	11	2,6
Châtel	35	5,9	13	2,2
Chevenoz	12	4,6	11	4,2
Évian-les-Bains	443	9,9	184	4,1
Féternes	30	5,1	19	3,2
Larringes	28	5,0	16	2,8
Lugrin	55	5,1	26	2,4
Marin	47	6,3	28	3,8
Maxilly-sur-Léman	24	4,0	12	2,0
Meillerie	17	10,8	2	1,3
Neuvecelle	70	5,4	37	2,8
Novel	0	-	0	-
Publier	254	8,2	167	5,4
Saint-Gingolph	23	5,5	7	1,7
Saint-Paul-en-Chablais	39	3,9	28	2,8
Thollon-les-Mémises	22	6,0	11	3,0
Vacheresse	18	5,1	12	3,4
Vinzier	23	6,6	11	3,2
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance	1 269	7,0	647	3,6
Haute Savoie	30 819	8,5	15 602	4,3

* parmi l'ensemble des ménages au RP

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

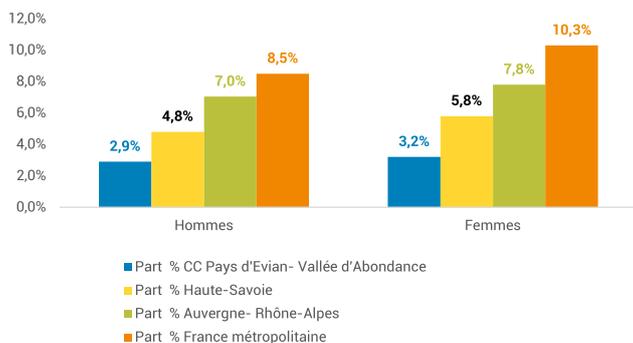
Lecture : Fin 2020, le taux de couverture de la prime d'activité parmi les ménages est de 4% dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance.

Quel est l'impact de la redistribution ?



Taux standardisés de couverture de la population par la Complémentaire Santé Solidaire par sexe

Sources : ORS Auvergne-Rhône-Alpes données disponibles au : 01/12/2021 : Cnam (Sniiram DCIR - 2020) & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

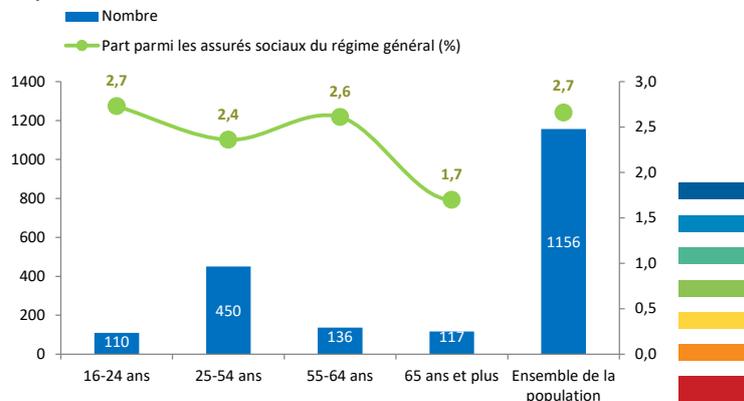


Lecture : fin 2020, 2,7% des habitants de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance sont couverts par la C2S contre 8,5% en France métropolitaine.

En 2020, on comptabilise 1 160 personnes de moins de 65 ans du régime général couvertes par la Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS) et 25 personnes relevant du régime agricole. Ces 1 160 personnes représentent moins de 3% de la population âgée de moins de 65 ans de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance. Le taux de couverture de la population par la C2S est 3 fois moins élevé qu'en France métropolitaine et 2 fois plus faible qu'en Haute-Savoie.

Populations couvertes par la Complémentaire Santé Solidaire selon l'âge

Sources : Observatoire des fragilités du Grand Sud Cnam Siam Erasme & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : en 2020, la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance compte 1 156 bénéficiaires de la C2S, soit un taux de couverture de 2,7%.

Par ailleurs, le risque d'être couvert par la C2S diminue avec l'âge en Haute-Savoie. Cette tendance s'observe de façon moins prononcée dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance, avec 3% des moins de 64 ans couverts contre 2% des 65 ans et plus.

Les communes d'Évian-les-Bains et Publier qui comptent le plus de ménages allocataires Caf à bas revenus comme de logement sociaux comptent également le plus de populations couvertes par la Complémentaire Santé Solidaire.

DÉFINITION

La Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS) a remplacé la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (CMUC-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) le 1er novembre 2019. Son objectif reste le même : aider les personnes aux ressources modestes dans leurs dépenses de santé. La C2S est reconduite automatiquement chaque année pour les allocataires du RSA et du minimum vieillesse (ASPA), contrairement à la CMU-C.

La C2S étant sous condition de ressources, la part de bénéficiaires est un indicateur de niveau de vie, non de consommation ou de besoin de soins.

Depuis la mise en place du RSA en 2009, l'obtention de la C2S n'était pas automatiquement obtenue après le bénéfice du RSA. C'est à présent le cas, les allocataires du RSA bénéficient automatiquement de la complémentaire solidarité santé, l'Assurance Maladie se charge de vérifier que le RSA est toujours perçu par le bénéficiaire, diminuant ainsi les cas de non recours.

Dans le traitement des données Cnam, les adresses correspondant à des adresses administratives (adresses de domiciliation qui ne correspondent pas à une présence physique réelle des allocataires : sans-domicile fixe, gens du voyage et autres personnes non inscrites à leur domicile mais à l'adresse de leur organisme de rattachement) sont repérées afin d'être exclues des agrégations sur les échelons infra-communaux (Iris et QP), de façon à ne pas introduire de surreprésentation artificielle

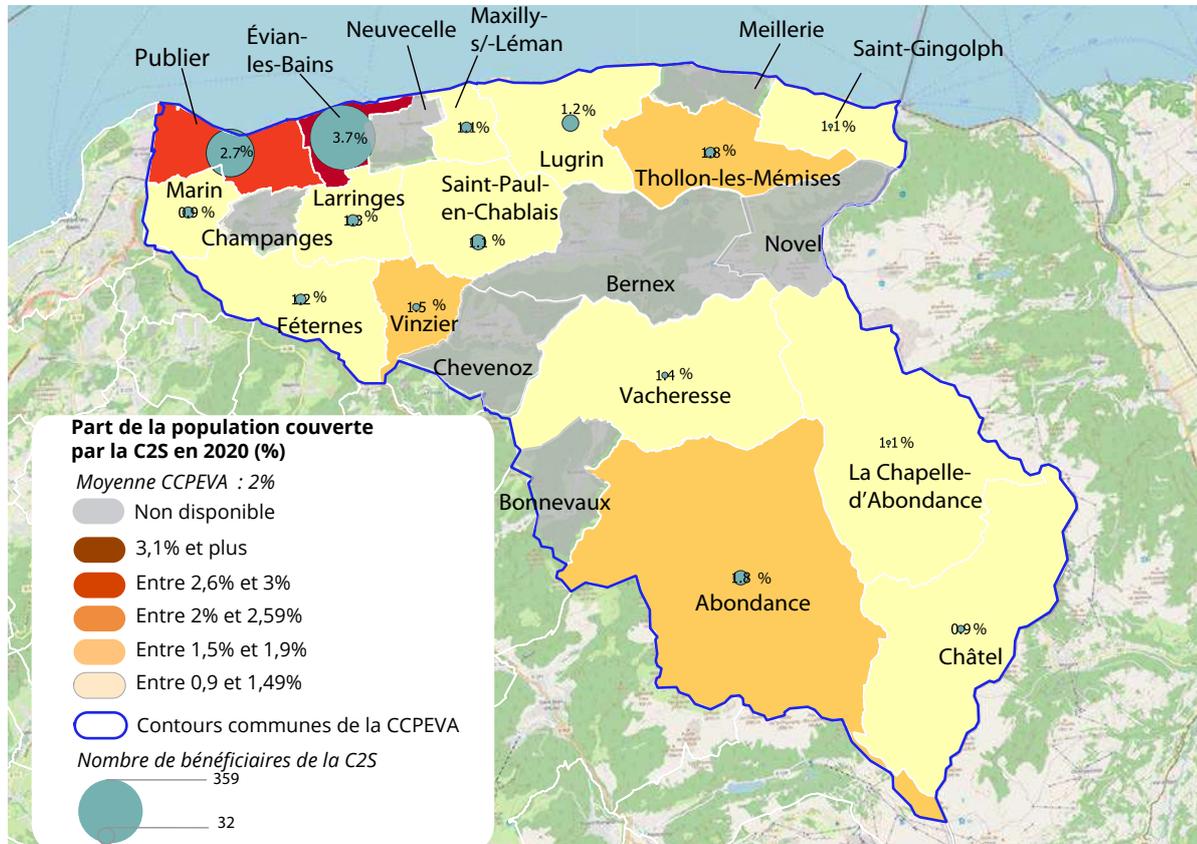


TABLEAU DÉTAILLÉ

Populations couvertes par la Complémentaire Santé Solidaire selon l'âge

Sources : Observatoire des fragilités du Grand Sud Cnam Siam Erasme & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

Les populations selon les ressources financières



2020	Bénéficiaires de la CSS non participative du RG		
	Nombre	Part parmi les bénéficiaires du régime général en %	Taux de couverture de la population en %
Abondance	26	1,8	1,8
Bernex	nd	nd	nd
Bonnevaux	nd	nd	nd
Champanges	nd	nd	nd
La Chapelle-d'Abondance	10	1,1	1,1
Châtel	12	0,9	1,0
Chevenoz	nd	nd	nd
Évian-les-Bains	359	3,7	3,9
Féternes	17	1,2	1,2
Larringes	19	1,3	1,3
Lugrin	32	1,2	1,3
Marin	18	0,9	1,0
Maxilly-sur-Léman	17	1,1	1,2
Meillerie	nd	nd	nd
Neuvecelle	21	0,6	0,7
Novel	nd	nd	nd
Publier	209	2,7	2,8
Saint-Gingolph	10	1,1	1,1
Saint-Paul-en-Chablais	28	1,1	1,1
Thollon-les-Mémises	17	1,8	2,0
Vacheresse	11	1,4	1,3
Vinzier	12	1,5	1,4
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance	846	2,0	2,0
Haute-Savoie	26829	3,2	3,2

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance



Cadragé général sur la fracture numérique

En 2019, la France comptait 88% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, un chiffre qui ne cesse d'augmenter depuis une vingtaine d'années.

Les plus âgés sont souvent pointés comme étant les premières « victimes » de la fracture numérique. En effet, les plus de 70 ans sont moins souvent internautes que les 18-24 ans, 60% contre 100%. Mais le nombre d'internautes de 70 ans et plus est en augmentation depuis quelques années. Concernant les taux d'équipement, pour le smartphone ou l'ordinateur, là aussi une augmentation progressive est à l'œuvre notamment pour le smartphone.

Le smartphone devance l'ordinateur pour accéder à internet

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à un déséquipement. Cela s'observe surtout pour les ménages les plus pauvres qui par un effet de substitution vont choisir de s'équiper d'un smartphone plutôt que d'un ordinateur et d'un smartphone.

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

La fracture numérique ne concerne donc pas uniquement les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

De plus, il est nécessaire de distinguer accès et usage. Si on regarde la fracture numérique en termes d'équipement elle tend à se réduire notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale. Cependant, si on regarde la fracture numérique en termes d'usage, celle-ci est toujours d'actualité et ne touche pas uniquement les plus âgés, elle touche aussi les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illettrisme numérique appelé « illectronisme », concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire. Sachant utiliser Snapchat ou Messenger ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. Le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire, mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2019, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont aussi beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus ils progressent moins rapidement. Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone. Les contraintes financières orientent les ménages vers les smartphones (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration).

L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages. Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans, les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

Malgré l'autonomie apparente d'une grande partie de la population, seul un adulte sur trois ne voit aucun frein à la réalisation des démarches administratives en ligne.

L'indice © Compas construit ici reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrises.

DÉFINITION

Indice de rupture face au numérique : nous considérons 6 indicateurs :

- l'âge
- le lieu de vie
- le niveau de formation
- l'activité professionnelle
- le niveau de vie
- l'immigration

Cinq de ces indicateurs sont notés de 0 à 5 et un de 0 à 3. La somme de ces notes correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 28.



Baromètre - L'inclusion numérique

Détail des facteurs de risque relatifs à la rupture numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 & Pôle Emploi, 2021 - Traitements © Compas

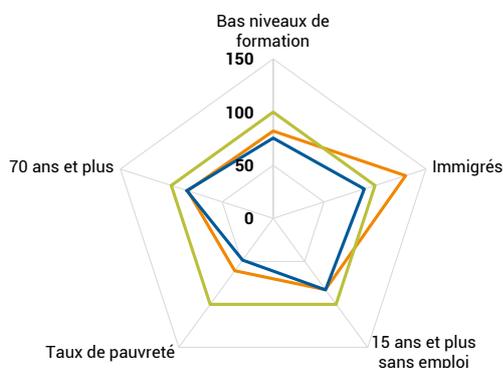
	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Taux de pauvreté	70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Part (%)	Nbre	Part (%)
Abondance	nd	306	28,6	91	6,3	441	38,1	nd	170	11,8
Bernex	nd	202	19,9	72	5,2	489	42,7	nd	134	9,8
Bonnevaux	nd	53	25,2	23	8,1	39	19,0	nd	32	11,3
Champanges	nd	158	20,2	41	3,8	273	31,8	nd	106	9,8
La Chapelle-d'Abondance	nd	145	20,1	69	7,4	229	30,9	nd	87	9,3
Châtel	nd	236	23,9	127	10,1	327	30,8	nd	109	8,7
Chevenoz	nd	105	22,2	26	4,1	201	40,0	nd	72	11,3
Évian-les-Bains	12	1 458	20,6	1 288	14,2	3 398	44,8	11,0	1 217	13,4
Féternes	nd	218	20,9	57	4,0	354	32,8	nd	124	8,7
Larringes	nd	205	20,1	79	5,4	401	37,2	nd	113	7,7
Lugrin	7	347	18,7	227	9,2	972	48,0	6,6	317	12,8
Marin	nd	247	18,5	103	5,7	573	39,9	nd	201	11,1
Maxilly-sur-Léman	nd	189	17,6	114	7,8	525	44,3	nd	178	12,2
Meillerie	nd	42	17,3	34	10,9	100	37,0	nd	24	7,7
Neuvecelle	6	354	15,6	245	8,0	1 085	43,8	6,2	358	11,6
Novel	nd	7	16,7	9	18,0	15	33,3	nd	<10	-
Publier	7	1 120	21,1	631	8,7	2 699	45,5	7,0	724	10,0
Saint-Gingolph	nd	124	18,9	160	18,5	278	41,6	nd	93	10,7
Saint-Paul-en-Chablais	3	344	19,5	100	4,2	801	42,7	6,4	229	9,6
Thollon-les-Mémises	nd	108	17,8	56	6,9	161	25,0	nd	77	9,5
Vacheresse	nd	174	26,3	34	4,0	323	44,2	nd	85	9,9
Vinzier	nd	140	22,9	23	2,8	289	42,9	nd	92	11,1
CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance	6	6 284	20,4	3 607	8,8	13 972	41,9	7,1	4 543	11,0
Haute-Savoie	10	133 369	22,2	104 086	12,7	275 188	41,8	8,9	89 257	10,9
Auvergne-Rhône-Alpes	10	1 504 108	25,8	775 327	9,7	3 180 242	48,7	12,7	1 031 714	12,9
France métropolitaine	15	12 806 548	27,0	6 353 808	9,8	26 810 315	50,3	14,6	8 448 550	13,0

Valeur inférieure à celle de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance
 Valeur proche de celle de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance
 Valeur supérieure à celle de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance

Lecture : L'indice de rupture face au numérique de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance est de 6.

Indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 & Pôle Emploi, 2021 - Traitements © Compas



— Haute-Savoie — France métropolitaine — CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance

Lecture : La part de personnes de 15 ans et plus sans emploi est 1,2 fois plus élevée en France métropolitaine que dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance.

Le niveau de formation, le rapport à la langue française, la connexion au monde du travail ainsi que l'âge sont autant de facteur aggravants/facilitateurs pour accéder au numérique. L'indice de rupture numérique est de 6 dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance contre 15 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Tous les indicateurs composants l'indice de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance sont inférieurs à ceux de la France métropolitaine.



Pour ce baromètre@Compas, l'objectif est à la fois de mieux connaître les ménages actuellement concernés par la pauvreté sur un territoire, l'intensité de cette pauvreté et les tranches d'âges concernées. En effet, la pauvreté des personnes âgées n'évoluera que peu avec la crise. En revanche, celle des jeunes et des seniors en âge d'activité risque de plus fortement progresser. Cette population représente une part non négligeable de la population active. C'est sans doute auprès de cette population que des priorités pourraient être déclinées.

Un regard spécifique est aussi porté sur les populations situées juste au-dessus du seuil de pauvreté. Ce sont les ménages qui ont un emploi mais dont celui-ci ne parvient qu'à les sortir légèrement du seuil de pauvreté français. Les ménages situés entre le seuil de pauvreté et 200 euros au-dessus sont pris en considération. En effet, le chômage partiel risque de faire passer en dessous du seuil de pauvreté certains de ces ménages entraînant des difficultés à payer le loyer ou les charges. Ce sont aussi tous les entrepreneurs individuels dans une entreprise n'ayant pas de salariés. Dans ce groupe se retrouvent les auto-entrepreneurs qui connaissent actuellement une baisse significative d'activité. Ce baromètre, construit sur la base d'un agrégat d'indicateurs territorialisés, permet de définir les territoires où les budgets des ménages seront les plus fragilisés. Il est aussi possible de mieux cibler le profil des personnes concernées pour définir les types d'aides qui pourraient être mises en œuvre.

DÉFINITION

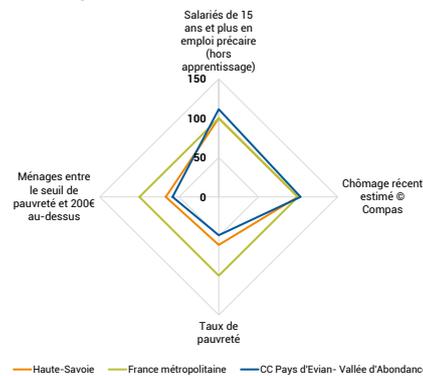
Indice d'impact de la crise sur le budget des ménages : nous considérons 4 indicateurs :

- les actifs de 15-64 ans en emploi précaire
- une estimation du chômage récent
- le taux de pauvreté
- les populations situées entre le seuil de pauvreté et 200 euros au-dessus du seuil de pauvreté

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 20.

Indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 & Pôle Emploi, 2021 - Traitements © Compas



L'indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages est de 7 dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance contre 12 en France métropolitaine. La part des salariés en emploi précaire est toutefois un peu plus répandue dans l'intercommunalité (11% contre 10%).

Lecture : La part de salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage) de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance est 1,1 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

Détail des facteurs de risque de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages

Sources : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 & Pôle Emploi, 2021 - Traitements © Compas

	Indice de l'impact sur le budget des ménages	Salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage)		Chômage récent estimé@Compas		Taux de pauvreté	Part des ménages entre le seuil de pauvreté et 200€ au-dessus
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Évian-les-Bains	11	504	11,0	180	3,9	11,0	5,6
Publier	6	341	9,1	120	3,2	7,0	4,7
CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance	7	2 341	10,9	640	3,0	7,1	4,4
Haute-Savoie	7	41 027	9,8	12 080	2,9	8,9	5,0
Auvergne-Rhône-Alpes	9	379 941	10,2	100 710	2,7	12,7	6,9
France métropolitaine	12	2 924 006	9,8	862 690	2,9	14,6	7,6

Valeur inférieure à celle de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance

Valeur proche de celle de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance

Valeur supérieure à celle de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance

Lecture : L'indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance est de 7.

LA SANTE



LES BESOINS POTENTELS DE SANTÉ

Baromètre - Les besoins potentiels de santé _____ p.151

ETAT DE SANTÉ ET HABITUDES DE VIE

La mortalité et ses causes, signes de l'état de santé de la population _____ p.153

La morbidité approchée par les Affection de Longue Durée (ALD) _____ p.156

La morbidité approchée par les Affections de Longue Durée (ALD) _____ p.158

La morbidité approchée par les consommations de soins _____ p.161

La morbidité approchée au travers des motifs d'hospitalisation en court séjours _____ p.162

Combien de personnes reconnues en situation de handicap ? _____ p.164

L'OFFRE DE SOINS LIBÉRALE

Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ? _____ p.167

L'offre de soins de premier recours est-elle en adéquation avec les besoins théoriques des habitants en matière de santé ? _____ p.170

Les médecins généralistes libéraux sont-ils sous tension ? _____ p.171

Les besoins de demain en termes de soins primaires _____ p.172

ACCÈS ET RECOURS AUX SOINS

Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ? _____ p.178

ont particulièrement souffert et souffrent encore de la crise sanitaire. Ce sont notamment les enfants et adultes en situation de handicap dont l'accompagnement et la prise en charge ont pu être fortement réduits, l'isolement renforcé et les impacts sur la santé mentale importants ; ce sont aussi les travailleurs précaires, les employés des secteurs les plus touchés par la crise, les chômeurs en fin de droit, toutes les personnes pauvres mais aussi celles se situant juste au-dessus du seuil de pauvreté invisibles jusqu'à présent ; ce sont les habitants des quartiers prioritaires ou des zones rurales disposant d'une offre médicale réduite alors même que les besoins y sont forts (maladies professionnelles, personnes âgées, familles...) et le non-recours aux soins élevé.

Toutes ces populations sont au cœur de la politique sociale (inter)-communale et risquent d'être fortement impactées par la crise économique et sociale à venir.

Ce chapitre vise alors à accompagner le CCAS/CIAS pour l'identification des personnes en situation de handicap et les populations selon leurs besoins d'accès à la santé.

Les personnes en situation de handicap sont un public pour partie invisible via la statistique publique. Seul le nombre de personnes bénéficiaires de la prestation Adulte Handicapé versée par la CAF est disponible alors même que les enjeux y sont importants et multidimensionnels : allant de l'isolement social à l'accès aux droits, à l'emploi, à l'adaptation des logements, en passant par l'accompagnement des aidants et évidemment la question de la mobilité et de l'accessibilité ou celle de l'accès aux loisirs, au sport et à la culture. Ces besoins sont devenus encore plus forts suite aux périodes successives de confinement.

Enfin concernant la santé, les collectivités locales ne sont pas les acteurs centraux en matière de soins ou de santé. Cependant, en appréhendant les besoins de santé à travers la dimension sociale le CCAS et la commune peuvent agir pour améliorer la santé des habitants. En effet, les besoins en matière de santé sont aussi liés à la situation sociale et économique des ménages (qualité de vie, actions de prévention, pratiques sportives, accès aux soins,...).

Les habitants ne sont pas tous égaux en matière de santé et les réalités sociales ont un effet important sur leur situation dans ce domaine. Les populations plus âgées, mais aussi les enfants sont dans les tranches d'âges où les besoins d'accès aux soins sont les plus importants. De même, les ménages moins formés ou les ménages ayant des emplois « usants » ont des besoins spécifiques sans nécessairement bénéficier de toutes les actions et informations de prévention. D'où l'intérêt de travailler sur les déterminants sociaux de santé et d'analyser l'adéquation de ces besoins avec l'offre existante sur le territoire.



CHIFFRES CLÉS

LA SANTE

L'offre de soins en 2020



33 médecins généralistes libéraux
8 p 10 000 hab.



42 infirmiers libéraux
9 p 10 000 hab. 75 ans et plus



1 Centre de santé
2 Maison de santé



45 kinesithérapeutes
9 p 10 000 hab.



2 Ophtalmologistes
0,5 p 10 000 hab.



38 chirurgiens-dentistes
9 p 10 000 hab.

L'accès aux soins en 2020

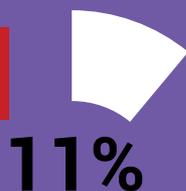
sur les 24 derniers mois :

3,4 consultations ou visites chez un généraliste de moins de 65 ans par hab. et par an



10%

des bénéficiaires du régime général sans recours au soins
(3 593 hab.)



11%

des bénéficiaires du régime général sans médecin traitant
(3 780 hab.)



44%

des bénéficiaires du régime général sans consultation chez un dentiste
(15 289 hab.)

L'état de santé des habitants

6 105 bénéficiaires du régime général en ALD en 2020



Part des bénéficiaires

13,4%



Régime général

19,1%



Régime agricole

Baromètre - Les besoins potentiels de santé



Les collectivités locales ne sont pas les acteurs centraux en matière de soins ou de santé. Cependant, par l'intégration de la dimension sociale dans les besoins de santé le CCAS et la commune peuvent agir pour améliorer la santé des habitants.

Les besoins en matière de santé sont aussi liés à la situation sociale et économique des ménages (qualité de vie, actions de prévention, pratiques sportives, accès aux soins, ...) Nous ne sommes pas tous égaux en matière de santé et les réalités sociales ont un effet important sur la situation des habitants dans ce domaine.

Les populations plus âgées, mais aussi les enfants sont les tranches d'âges où les besoins d'accès aux soins sont les plus importants.

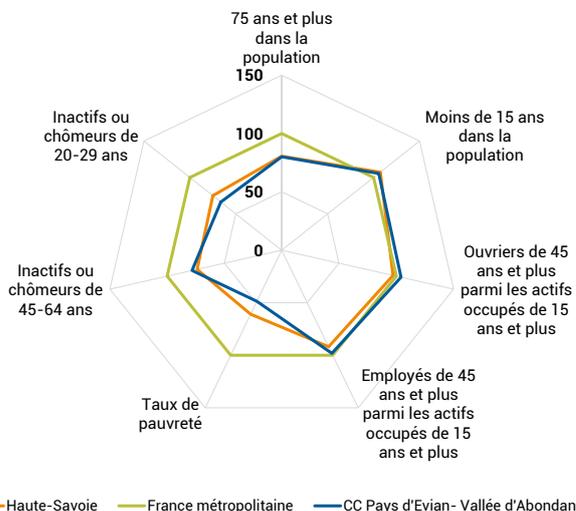
De même, les ménages moins formés ou les ménages ayant des emplois « usants » ont des besoins spécifiques sans nécessairement bénéficier de toutes les actions et informations de prévention

L'intérêt est de travailler sur les déterminants sociaux de santé et d'analyser l'adéquation de ces besoins avec l'offre existante. La construction du baromètre©Compas repose donc sur 7 indicateurs différents renvoyant à 4 grands critères que sont l'âge, la profession et catégorie socio-professionnelle, la pauvreté monétaire et la « mise à l'écart de l'emploi ».

Si cet indice de besoins potentiels en santé ne préjuge pas en soi d'une demande effective de soins de la part des publics ou encore de leur recours effectif à une offre de soins, il doit permettre toutefois d'alerter les acteurs d'un territoire sur la possibilité d'un risque encouru ; et ce en questionnant localement le niveau d'adéquation entre l'offre et le besoin.

Indice des besoins potentiels en santé

Sources : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosof 2018 - Traitements © Compas



Lecture : La part d'ouvriers de 45 ans et plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance est comparable à celle de la France métropolitaine.

L'indice des besoins potentiels en santé est de 13 dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance comme en Haute-Savoie contre 21 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

La CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance se distingue de la France métropolitaine par sa population un peu plus jeunes, 19% de ses habitants étant âgés de moins de 15 ans (18% en moyenne nationale) et 7,6% de 75 ans et plus (9,4% en France métropolitaine).

La part d'ouvriers et d'employés de 45 ans ou plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus est proche de la moyenne nationale. Le taux de pauvreté comme la part d'habitants de 15-64 ans inactifs et chômeurs de 20-69 ans et 45-64 ans sont au contraire beaucoup plus faibles qu'en moyenne nationale.

DÉFINITION

Indice des besoins potentiels de santé :

nous considérons 7 indicateurs :

- les personnes âgées de 75 ans ou plus
- les personnes âgées de moins de 15 ans
- les ouvriers de 45 ans et plus
- les employés de 45 ans et plus
- le taux de pauvreté
- les inactifs ou chômeurs de 45-64 ans
- les inactifs ou chômeurs de 20-29 ans

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 35.



Baromètre - Les besoins potentiels de santé

Détail des facteurs des besoins potentiels en santé

Sources : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Indice de besoins potentiels en santé	75 ans et plus dans la population		Moins de 15 ans dans la population		Ouvriers de 45 ans et plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Abondance	nd	107	7,5	259	18,1	76	10,5
Bernex	nd	77	5,7	271	19,9	60	9,2
Bonnevaux	nd	16	5,7	61	21,9	54	36,9
Champanges	nd	68	6,3	245	22,7	53	10,4
La Chapelle-d'Abondance	nd	47	5,1	166	17,8	10	2,1
Châtel	nd	71	5,7	179	14,4	67	8,6
Chevenoz	nd	38	6,0	124	19,5	53	16,8
Évian-les-Bains	17	1 029	11,3	1 470	16,2	254	6,2
Féternes	nd	74	5,2	299	21,1	90	12,4
Larringes	nd	66	4,5	344	23,6	46	6,4
Lugrin	14	189	7,7	471	19,0	99	8,7
Marin	nd	121	6,7	368	20,4	61	6,9
Maxilly-sur-Léman	nd	104	7,1	301	20,6	55	8,5
Meillerie	nd	10	3,2	55	17,6	25	15,5
Neuvecelle	10	228	7,4	590	19,2	70	4,8
Novel	nd	3	6,0	8	16,0	nd	-
Publier	12	439	6,0	1 418	19,5	345	10,4
Saint-Gingolph	nd	64	7,4	172	20,0	49	11,5
Saint-Paul-en-Chablais	11	150	6,3	484	20,2	96	8,3
Thollon-les-Mémises	nd	42	5,2	166	20,5	39	9,3
Vacheresse	nd	104	12,1	154	17,9	45	10,7
Vinzier	nd	63	7,7	156	18,9	51	13,1
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	13	3 111	7,6	7 762	18,9	1 699	8,7
Haute-Savoie	13	62 141	7,6	156 636	19,2	31 033	8,1
Auvergne-Rhône-Alpes	15	748 849	9,4	1 458 072	18,2	277 423	8,3
France métropolitaine	21	6 122 915	9,4	11 586 688	17,9	2 199 455	8,3

	Employés de 45 ans et plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus		Taux de pauvreté	Inactifs ou chômeurs de 45-64 ans		Inactifs ou chômeurs de 20-29 ans	
	Nbre	Part (%)	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Abondance	95	13,2	nd	29	3,2	15	1,6
Bernex	86	13,1	nd	25	2,9	21	2,5
Bonnevaux	30	20,1	nd	12	6,7	<10	-
Champanges	69	13,5	nd	28	4,2	<10	-
La Chapelle-d'Abondance	68	13,8	nd	15	2,3	19	2,9
Châtel	76	9,7	nd	19	2,0	<10	-
Chevenoz	48	15,2	nd	18	4,4	12	3,0
Évian-les-Bains	512	12,5	11,0	343	6,1	213	3,8
Féternes	85	11,8	nd	37	4,0	22	2,3
Larringes	57	7,8	nd	48	5,1	18	2,0
Lugrin	133	11,7	6,6	66	4,3	53	3,4
Marin	101	11,5	nd	45	3,9	30	2,7
Maxilly-sur-Léman	95	14,6	nd	50	5,4	28	3,0
Meillerie	30	18,6	nd	<10	-	<10	-
Neuvecelle	170	11,6	6,2	68	3,5	44	2,3
Novel	nd	-	nd	<10	-	<10	-
Publier	356	10,7	7,0	227	4,8	140	2,9
Saint-Gingolph	34	8,0	nd	21	3,8	23	4,1
Saint-Paul-en-Chablais	90	7,8	6,4	67	4,4	32	2,1
Thollon-les-Mémises	39	9,3	nd	21	3,9	<10	-
Vacheresse	40	9,5	nd	13	2,5	<10	-
Vinzier	61	15,7	nd	24	4,6	13	2,5
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	2 273	11,6	7,1	1 190	4,5	730	2,8
Haute-Savoie	41 656	10,8	8,9	22 293	4,3	16 412	3,1
Auvergne-Rhône-Alpes	379 425	11,3	12,7	258 898	5,2	185 486	3,7
France métropolitaine	3 120 951	11,8	14,6	2 327 836	5,8	1 686 983	4,2

Valeur inférieure à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeur proche de celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeur supérieure à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Lecture : L'indice des besoins potentiels en santé est de 17 à Évian-les-Bains.

La mortalité et ses causes, signes de l'état de santé de la population



Entre 2012 et 2016, la CC Pays d'Évian-Vallée d'abondance a en moyenne enregistré 882 décès pour 100 000 habitants, soit un taux supérieur à celui des territoires de comparaison à structure par âge de la population égale. Cette surmortalité correspond à une quinzaine de décès de plus qu'à l'échelle nationale et une trentaine de plus que dans le département est la région.

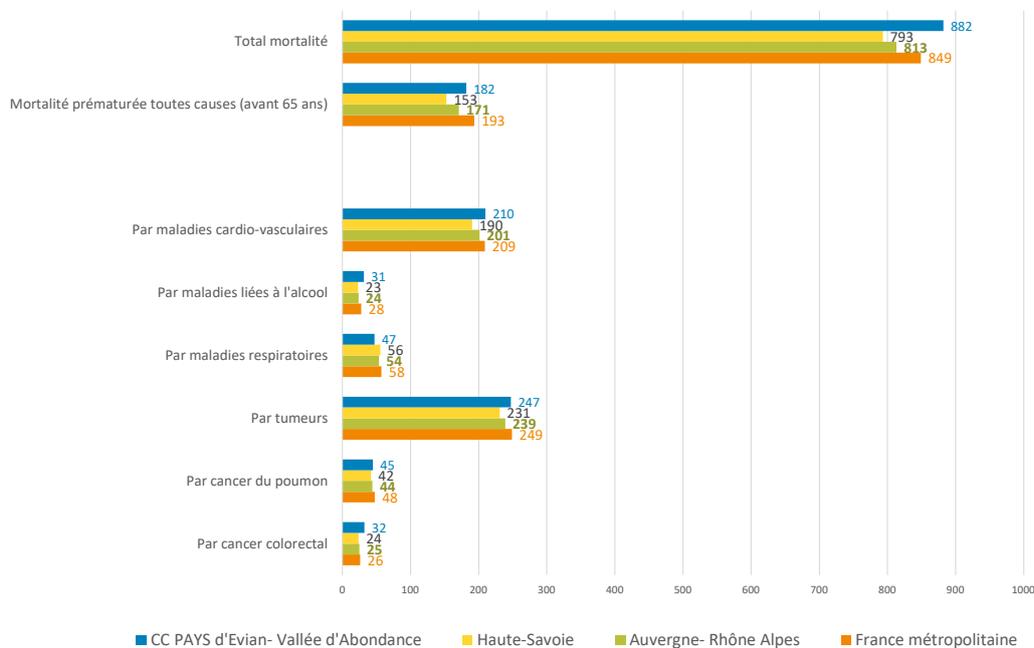
Par ailleurs, on compte 182 décès prématurés pour 100 000 habitants, toutes causes confondues entre 2012 et 2016, soit près d'une dizaine de plus qu'en Haute-Savoie, 5 de plus que dans la région mais 5 de moins

qu'en France métropolitaine.

Dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance comme dans les territoires de comparaison, les deux premières causes de décès prématurés sont les tumeurs et les maladies cardio-vasculaires. Pour 100 décès, 30 ont comme cause principale des tumeurs, et près d'un quart une maladie cardio-vasculaires. La distribution des décès par causes est comparable dans la CC pays d'Évian- Vallée d'Abondance et les territoires de comparaison. Les causes de décès sont légèrement plus variées et les décès par maladies respiratoires très légèrement moins fréquents.

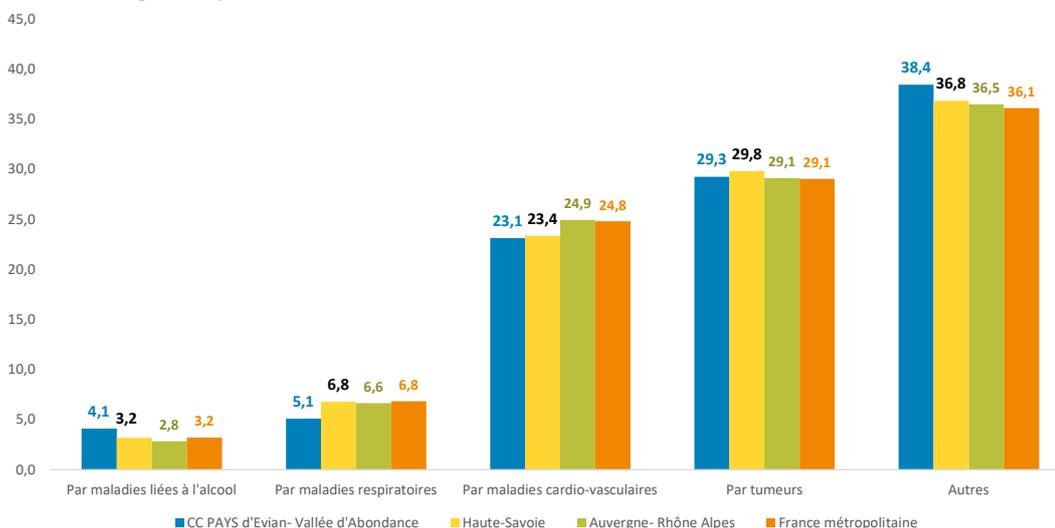
Les taux comparatif de mortalité par cause

Source : ORS Auvergne- Rhône-Alpes, données disponibles au : 01/12/2021 Inserm CépiDc (DCMD - 2012-2016), Traitement @ Compas



Répartition du nombre annuel moyen de décès 2012-2016 par cause

Source : ORS Auvergne- Rhône-Alpes, données disponibles au : 01/12/2021 Inserm CépiDc (DCMD - 2012-2016), Traitement @ Compas

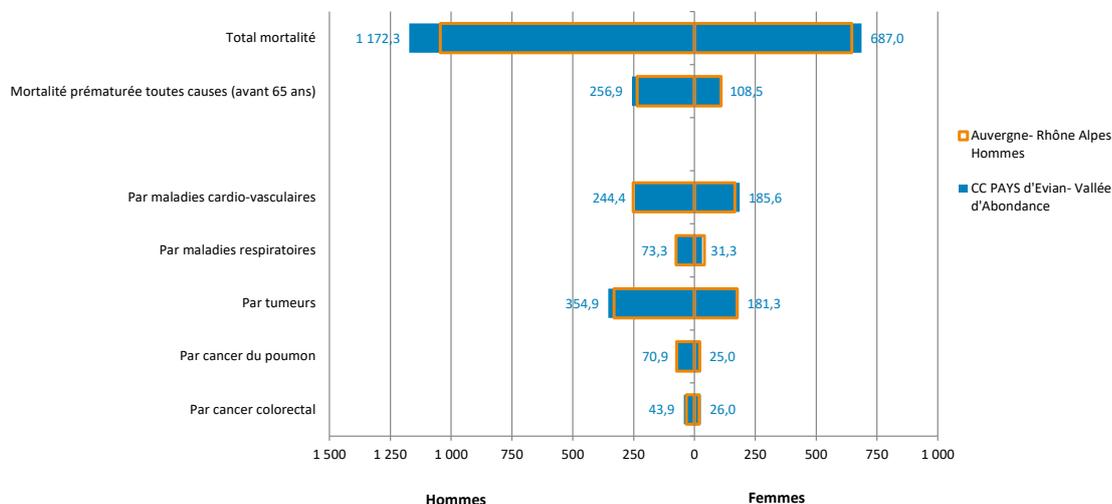




La mortalité et ses causes, signes de l'état de santé de la population

Les principales causes de décès par sexe

Source : ORS Auvergne- Rhône-Alpes, données disponibles au : 01/12/2021 Inserm CépiDc (DCMD - 2012-2016), Traitement @ Compas



294 décès sont en moyenne enregistrés au sein de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance chaque année sur la période 2012-2016.

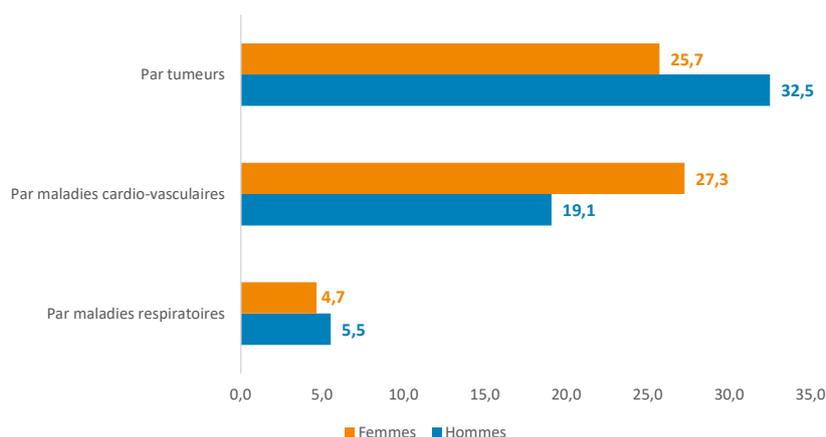
Comme dans le département, la région ou la France métropolitaine, les hommes décèdent également plus que les femmes. 600 décès d'hommes sont recensés en moyenne chaque année pour 580 de femmes. Ces décès correspondent à un taux comparatif de mortalité de 1 130 hommes pour 100 000 et 674 femmes pour 100 000 sur la période 2011-2015.

La différence entre hommes et femmes s'accroît pour les décès prématurés. Le taux comparatif de mortalité des hommes âgés de moins de 65 ans est ainsi 2,4 fois plus élevé que celui des femmes du même âge.

En outre, cet écart entre sexes varie selon la cause principale du décès. Les hommes de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance meurent ainsi 3 fois plus fréquemment de maladies liées à la consommation de tabac que les femmes et 2 fois plus de tumeurs malignes en général mais seulement 1,3 fois plus de maladies de l'appareil circulatoire. Ces différences renvoient à des comportements et habitudes de vie distincts selon le sexe. La surmortalité observée dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance correspond à une surmortalité des hommes par tumeurs malignes (correspondant à 5 décès supplémentaires à l'échelle de la CC). Les décès des femmes par maladies -cardiovasculaires sont également légèrement sur représentés dans l'intercommunalité au regard de la moyenne régionale (près de 5 décès de plus à l'échelle de la CC).

Répartition du nombre annuel moyen de décès 2012-2016 par cause (en %)

Source : ORS Auvergne- Rhône-Alpes, données disponibles au : 01/12/2021 Inserm CépiDc (DCMD - 2012-2016), Traitement @ Compas





Les principales causes de décès par sexe

Source : ORS Auvergne- Rhône-Alpes, données disponibles au : 01/12/2021 Inserm CépiDc (DCMD - 2012-2016), Traitement @ Compas

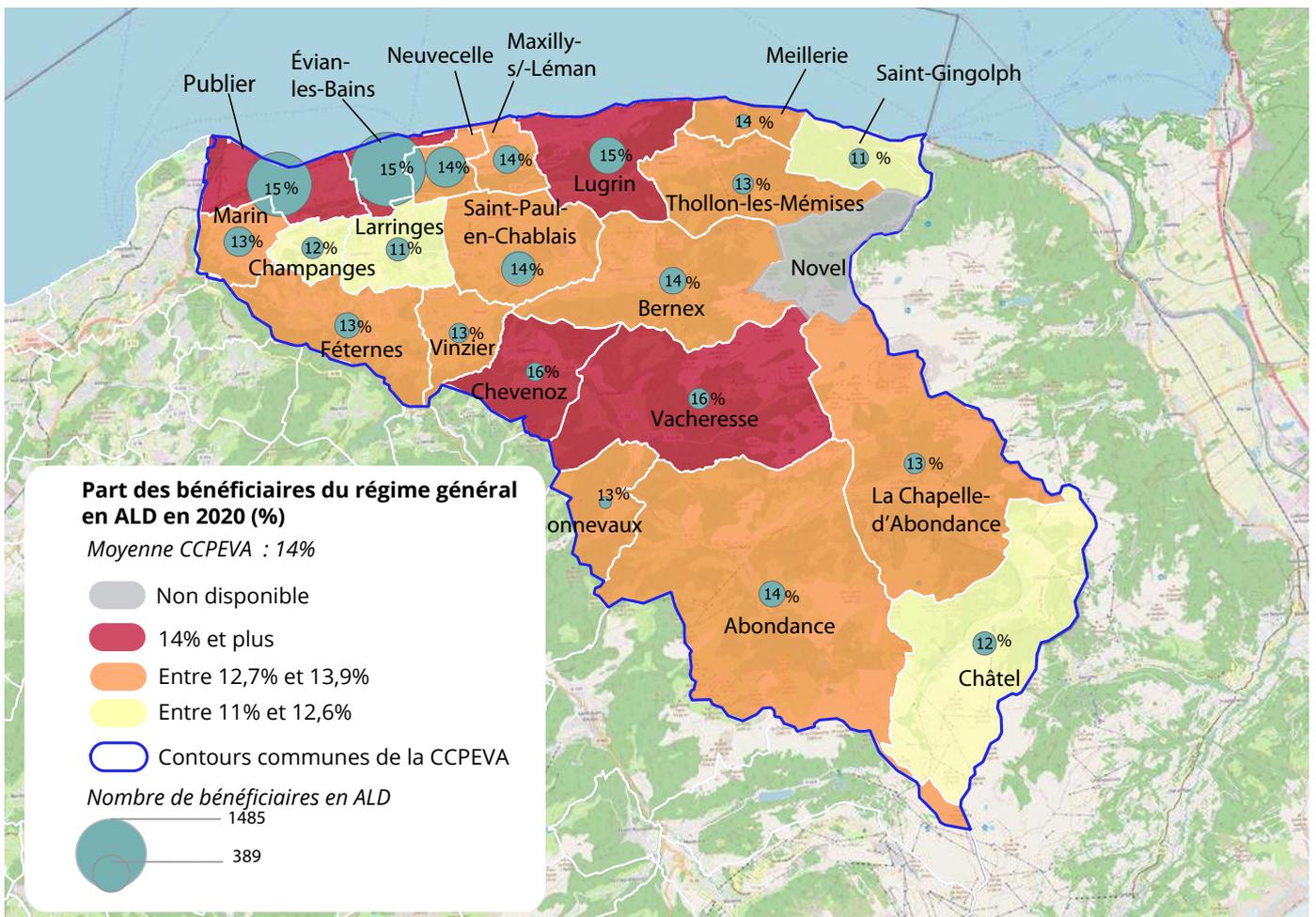
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance Période 2012-2016	Nombre annuel moyen de décès		Taux comparatif de mortalité* p 100 000 habitants		Taux comparatif de mortalité* p 100 000 habitants Auvergne-Rhône-Alpes	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Taux comparatif de mortalité générale 2012-2016 (pour 100 000 hab.)	152	142	1172,3	687,0	1 044,6	646,4
Taux comparatif de mortalité prématurée 2012-2016 (pour 100 000 personnes âgées de moins de 65 ans)	40	18	256,9	108,5	234,7	110,3
Mortalité par cause						
Décès par maladies cardio-vasculaires 2012-2016 (pour 100 000 hab.)	29	39	244,4	185,6	251,7	165,9
Par maladies de l'appareil respiratoire 2012-2016 (pour 100 000 hab.)	8	7	73,3	31,3	75,2	40,4
Par tumeurs malignes 2012-2016 (pour 100 000 hab.)	49	36	354,9	181,3	331,0	175,3
<i>Par cancer du poumon 2012-2016 (pour 100 000 hab.)</i>	11	5	70,9	25,0	72,8	22,1
<i>Par cancer colorectal 2012-2016 (pour 100 000 hab.)</i>	5	5	43,9	26,0	32,7	19,4
<i>Autres cancers (pour 100 000 hab.)</i>	33	26				
Par maladies liées à l'alcool 2012-2016 (pour 100 000 hab.)	12			31,3		23,6

* Structure par âge de la population de la France métropolitaine



La morbidité approchée par les Affections de Longue Durée (ALD)

Destiné à la prise en charge financière des soins liés à une maladie chronique nécessitant un traitement prolongé et une thérapeutique coûteuse, le dispositif des ALD des caisses d'assurance maladie constitue l'approche la plus souvent utilisée pour estimer en routine la prévalence des maladies chroniques. Toutefois, des limites existent conduisant le plus souvent à une sous-estimation de la morbidité réelle, liées au fait que certaines personnes malades ne font pas la demande d'inscription dans le dispositif ou qu'une personne souffrant de deux maladies chroniques ne peut être prise en charge qu'au titre d'une seule ALD. Indépendamment de la pathologie, bénéficier d'une prise en charge en ALD peut aussi dépendre de l'appréciation du médecin sur les capacités de leur patient à prendre en charge financièrement ou pas une partie des frais inhérents à son traitement. Elle peut également être un facteur incitatif permettant au patient de s'inscrire dans une démarche de soins dans la durée.



Source : Observatoire des fragilités du grand sud mars 2022- CNAM SIAM Erasme 2020, @Traitement Compas

Fin Novembre 2020, près de 6 100 habitants de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance gérés par la Cpm bénéficiaient d'une prise en charge pour une Affection Longue Durée (ALD), soit 14% des bénéficiaires du régime général. Cette proportion est proche de celle du département. 19% des bénéficiaires du régime agricole sont en comparaison en ALD en 2020.

Une certaine disparité géographique s'observe au sein de l'intercommunalité, 16% des assurés sociaux gérés par la Cpm ayant une prise en charge en ALD dans les communes de Chevenoz et Vacheresse et 15% à Publier, Évian-les-Bains et Lugrin contre 11% à saint-Gingolph et Larringes. Une certaine corrélation s'observe entre la structure par âge de la population, le taux de ALD étant plus élevé dans les communes les âgées mais également la part des actifs en emploi ouvriers.



Les bénéficiaires du régime général de la CPAM en affection de longue durée

Source : ORS Auvergne- Rhône-Alpes, données disponibles au : 01/12/2021 Inserm CépiDc (DCMD - 2012-2016), Traitement @ Compas

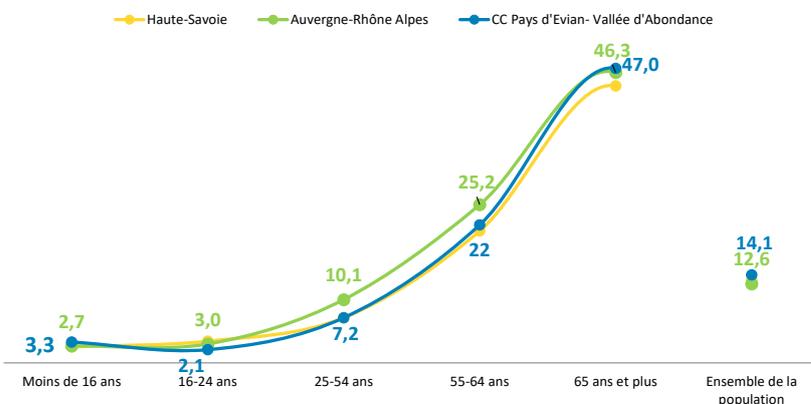
	Nombre de bénéficiaires de l'ALD	Dont bénéficiaires âgés de 65 ans et plus		Part des bénéficiaires de l'ALD parmi les personnes gérées par la CPAM%	
		Effectifs	%	Ensemble	65 ans et plus
Abondance	197	88	45%	13,9%	40,0%
Bernex	208	109	52%	14,4%	44,5%
Bonnevaux	36	15	42%	13,1%	40,5%
Champanges	133	71	53%	12,1%	41,8%
La Chapelle-d'Abondance	121	63	52%	12,7%	47,4%
Châtel	156	74	47%	11,8%	48,1%
Chevenoz	97	43	44%	15,9%	48,9%
Évian-les-Bains	1485	832	56%	15,2%	47,5%
Féternes	187	87	47%	12,8%	48,9%
Larringes	155	70	45%	10,6%	45,2%
Lugrin	389	214	55%	14,9%	46,2%
Marin	255	139	55%	13,4%	43,6%
Maxilly-sur-Léman	225	125	56%	14,2%	49,6%
Meillerie	53	21	40%	13,8%	42,9%
Neuvecelle	472	248	53%	14,1%	44,9%
Novel	7	3	43%	-	-
Publier	1138	607	53%	14,7%	48,4%
Saint-Gingolph	104	59	57%	11,5%	48,8%
Saint-Paul-en-Chablais	336	179	53%	13,6%	47,7%
Thollon-les-Mémises	120	63	53%	12,5%	49,6%
Vacheresse	124	67	54%	15,6%	57,3%
Vinzier	107	54	50%	13,4%	47,0%
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	6105	3231	53%	13,4%	47,0%
Haute-Savoie	112030	58136	52%	13,4%	47,0%
Auvergne- Rhône Alpes	70873	34777	49%	12,6%	46,3%



La morbidité approchée par les Affections de Longue Durée (ALD)

Part des bénéficiaires du régime général de la CPAM en ALD en 2020 par âge (en %)

Source : Observatoire des fragilités du grand sud mars 2022- CNAM SIAM Erasme 2020, @Traitement Compas

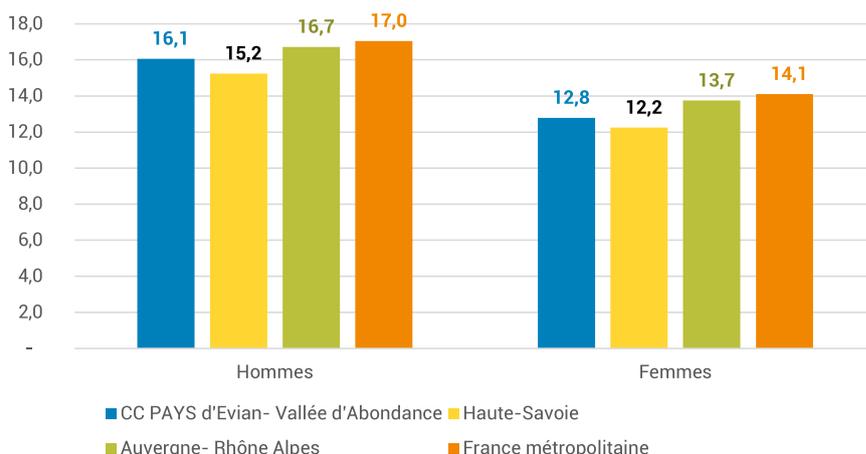


La probabilité d'être en Affection Longue Durée est fortement liée à l'âge et dans une moindre mesure au sexe.

Ainsi 3% des bénéficiaires du Régime général âgés de moins de 16 ans sont en ALD contre 7% des 25-54 ans, 25% des 55-64 ans et un peu moins de la moitié des 65 ans et plus. Cette progression est comparable entre les territoires même si la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance et la Haute-Savoie enregistrent des prévalences légèrement moins élevées que dans l'ensemble de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Part des bénéficiaires du régime général de la CPAM en ALD en 2020 par sexe (%)

Source : ORS Auvergne- Rhône-Alpes, données disponibles au : 01/12/2021 Cnam (Sniiram référentiel médicalisé - 2020), Traitement @ Compas



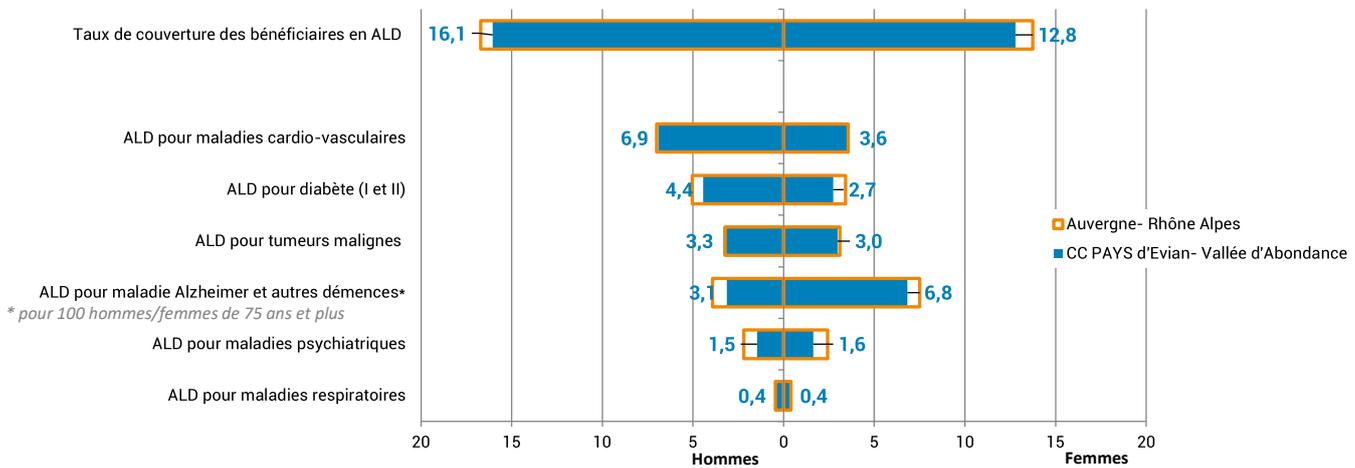
Les femmes sont par ailleurs moins souvent en ALD que les hommes, soit 13% des femmes bénéficiaires du régime général contre 16% des hommes dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance. Ces taux de prévalence sont proches de ceux observés en Haute-Savoie et sont de 1 point inférieurs à ceux observés dans la région et de 2 points à ceux observés à l'échelle nationale.

La morbidité approchée par les Affections de Longue Durée (ALD)



Part des bénéficiaires du régime général de la CPAM en ALD en 2020 par sexe en %

Source : ORS Auvergne- Rhône-Alpes, données disponibles au : 01/12/2021 Cnam (Sniiram référentiel médicalisé - 2020), Traitement @ Compas



Les données statistiques diffusées par l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes offrent une vision plus globale car elles portent sur les bénéficiaires de l'assurance maladie des différents régimes. Les prévalences des maladies chroniques chez les bénéficiaires en ALD permettent de mettre en évidence l'importance des personnes en ALD atteintes de maladies cardiovasculaires et plus particulièrement des hommes. En effet, près de 41% des hommes et 29% des femmes bénéficiaires d'une couverture médicale en ALD dans la CC en sont atteints, soit 4% des femmes et 7% des hommes habitant le territoires.

Les cancers sont les deuxièmes grands types de maladies

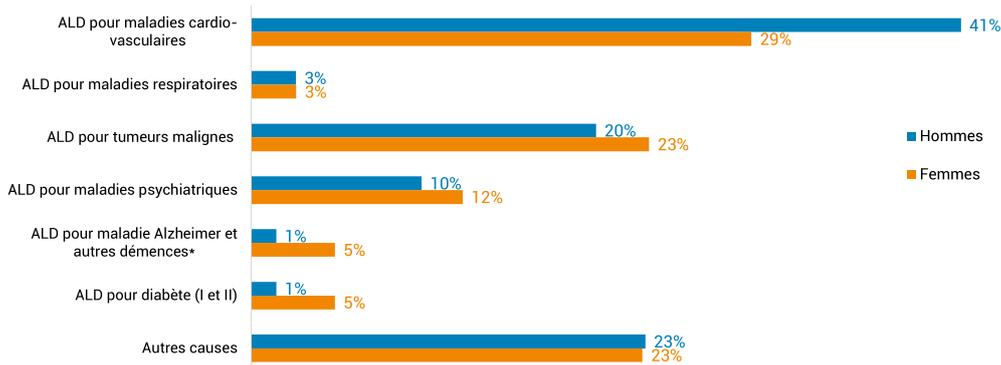
chroniques dont souffrent ces bénéficiaires, suivis des maladies psychiatriques dont en 1er lieu, la maladie d'Alzheimer et démences associées.

Les hommes sont plus fréquemment atteints que les femmes de maladies cardiovasculaires et de diabète, en lien avec des hygiènes de vie différentes quand les femmes sont 2 fois plus souvent atteintes de la maladie d'Alzheimer et démences associées. Cette différence de prévalence est à mettre en regard avec les espérances de vie plus grandes des femmes.

Notons que seule la prévalence des bénéficiaires en ALD pour maladies cardiovasculaires est comparable dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance en 2020.

Part des bénéficiaires du régime général de la CPAM en ALD en 2020 par sexe

Source : ORS Auvergne- Rhône-Alpes, données disponibles au : 01/12/2021 Cnam (Sniiram référentiel médicalisé - 2020), Traitement @ Compas



* pour 100 hommes/femmes de 75 ans et plus



TABLEAU DÉTAILLÉ

Part des bénéficiaires du régime général de la CPAM en ALD en 2020 par sexe

Source : ORS Auvergne- Rhône-Alpes, données disponibles au : 01/12/2021 Cnam (Sniiram référentiel médicalisé - 2020), Traitement @ Compas

CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance En 2020	Effectif de bénéficiaires d'une ALD		Prévalence* p 100 habitants		Prévalence* p 100 habitants Auvergne- Rhône-Alpes	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Bénéficiaires des 3 principaux régimes de l'Assurance maladie (Cnamts, CCMSA, RSI) en ALD	3 300	3 045	16,1	12,8	16,7	13,7
ALD par affection						
ALD pour maladies cardio-vasculaires	1 367	889	6,9	3,6	7,0	3,6
ALD pour maladies respiratoires	86	80	0,4	0,4	0,5	0,4
ALD pour tumeurs malignes	664	707	3,3	3,0	3,2	3,1
ALD pour maladies psychiatriques	328	376	1,5	1,6	2,2	2,4
ALD pour maladie Alzheimer et autres démences	48	149	3,1	6,8	3,9	7,5
ALD pour diabète (I et II)	48	149	4,4	2,7	5,0	3,4

* Structure par âge de la population de la France métropolitaine

La morbidité approchée par les consommations de soins



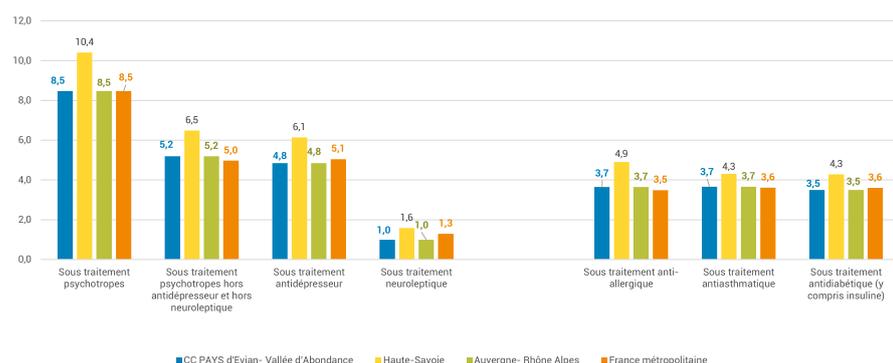
Patients ayant eu une délivrance de médicaments en 2020

Source : ORS Auvergne- Rhône-Alpes, données disponibles au : 01/12/2021 Cnam (Sniiram DCIR - 2020), Traitement @ Compas

CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance En 2020	Nombre de patients sous traitements régulier en 2020		
	Total	Hommes	Femmes
Patients sous traitement psychotrope	3 788	1 353	2 435
Patients sous traitement psychotrope hors antidépresseur et hors neuroleptique	2 315	851	1 464
Patients sous traitement antidépresseur	2 163	678	1 485
Patients sous traitement neuroleptique	454	223	231
Patients sous traitement antidiabétique (y compris insuline)	1 548	917	631
Patients sous traitement anti-allergique	1 644	663	981
Patients sous traitement antiasthmatique	1 634	811	823

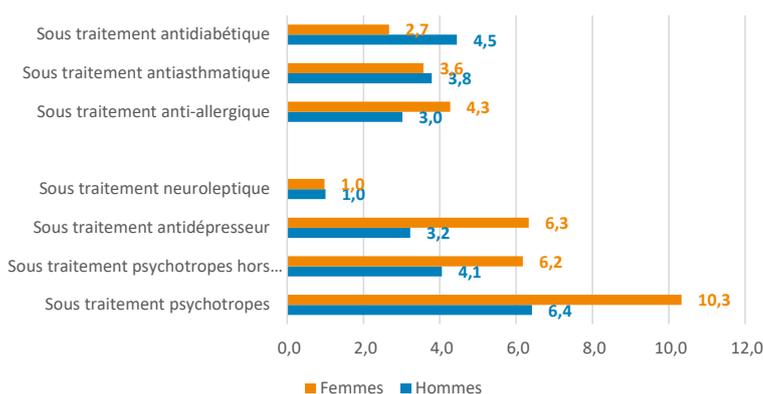
Part de la population sous traitement médicamenteux régulier en 2020 (en %)

Source : ORS Auvergne- Rhône-Alpes, données disponibles au : 01/12/2021 Cnam (Sniiram DCIR - 2020), Traitement @ Compas



Part de la population sous traitement médicamenteux régulier en 2020 par sexe

Source : ORS Auvergne- Rhône-Alpes, données disponibles au : 01/12/2021 Cnam (Sniiram DCIR - 2020), Traitement @ Compas



L'état de santé des habitants outre la présence des bénéficiaires de l'assurance maladie dans le dispositif de l'ALD peut également être appréhendé au travers des consommations de soins. Bien qu'imparfaite (car elle se base sur les seules personnes prises en charge), cette approche apporte une connaissance précieuse de la situation du territoire au regard de la moyenne départementale.

Elle permet de mettre en évidence l'importance des consommations de médicaments traitant de troubles et souffrances psychologiques tant dans les territoires de comparaison et particulièrement en Haute-Savoie que dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance. En effet, 8,5% des bénéficiaires de l'assurance maladie gérés par la Cnam ont consommé en 2020 au moins un psychotrope dans l'intercommunalité comme dans la région et en moyenne nationale (10% en Haute-Savoie) et 5,2% des anxiolytiques (6,5% en Haute-Savoie).

En comparaison, 3,5% des bénéficiaires ont consommé en 2020 des antidiabétiques et 3,7% des anti-allergiques et antiasthmatiques. Les habitants de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance se sont vus prescrire aussi souvent ces différents médicaments qu'en moyenne dans la Région et en France métropolitaine.

Les écarts entre hommes et femmes en matière de consommations de soins sont au contraire très marqués : 10% des femmes se sont vues prescrire des psychotropes contre 6,4% des hommes, soit un écart de 4 points. A l'inverse 4,5% des hommes suivent un traitement antidiabétiques contre 2,7% des femmes.

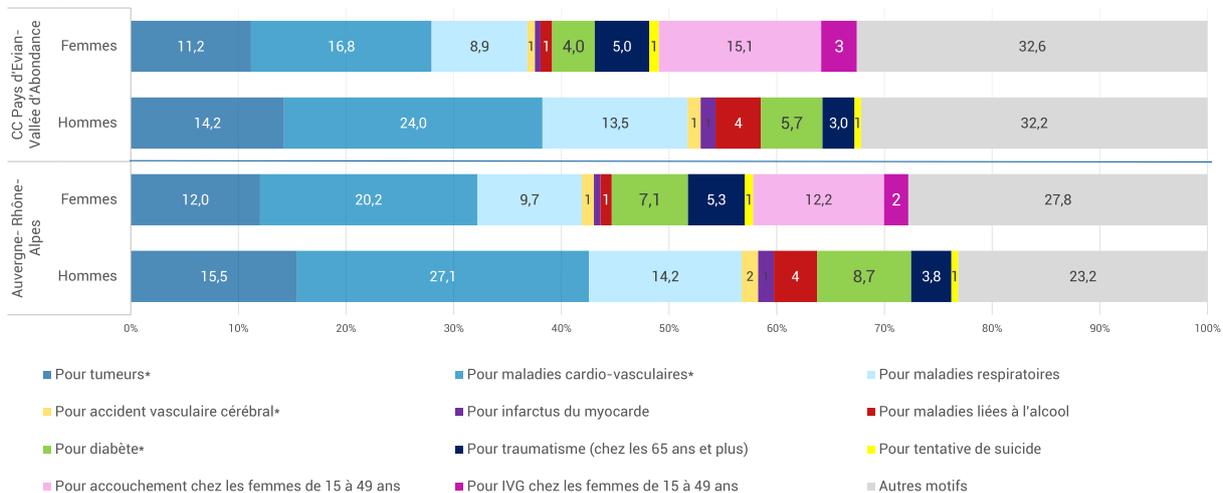
Les différences sont plus ténues pour les antiasthmatiques et les neuroleptiques.



La morbidité approchée au travers des motifs d'hospitalisation

Répartition des patients hospitalisés en médecine, chirurgie, obstétrique en 2020 par motif et par sexe

Source : ORS Auvergne- Rhône-Alpes, données disponibles au : 01/12/2021 ATIH (PMSI - 2020), Traitement @ Compas



Les motifs des patients hospitalisés en court séjours de médecine, chirurgie et obstétrique en 2020 varient fortement entre les sexes. Les maladies cardiovasculaires sont les principaux motifs d'hospitalisation des hommes comme des femmes. Les femmes séjournent ensuite à l'hôpital pour accoucher quand les tumeurs malignes

et les maladies respiratoires motivent l'hospitalisation pour les hommes. Les traumatismes sont par ailleurs sur représentés chez les femmes de 65 ans et plus (5% contre 3% pour les hommes).

Nombre de patients hospitalisés au moins une fois dans l'année en soins spécialisés en psychiatrie

Source : ORS Auvergne- Rhône-Alpes, données disponibles au : 01/12/2021 ATIH (RIM-P - 2020), Insee RP 2018, Traitement @ Compas

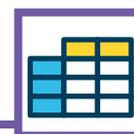
CC Pays d'Évian - Vallée d'Abondance En 2020	Patients hospitalisés au moins une fois dans l'année en soins spécialisés en psychiatrie				
	Nombre de patients	Taux standardisés de patients pour 1 000 habitants			
		CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance	Haute-Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
Patients de moins de 15 ans vus à temps complet ou partiel	19	2,4	1,3	1,7	2,6
Patients de 15 ans et plus vus à temps complet ou partiel	149	4,5	5,6	7,0	6,6
Patients de moins de 15 ans vus exclusivement en ambulatoire	207	26,7	19,1	24,9	27,1
Patients de 15 ans et plus vus exclusivement en ambulatoire	270	8,0	14,7	21,8	25,6

Taux significativement différents de ceux de la Région

645 habitants de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance ont été hospitalisés au moins une fois dans l'année en soins spécialisés en psychiatrie en 2020. Les trois-quart d'entre eux ont été vus exclusivement en ambulatoire (480 patients).

Si la proportion d'habitants de moins de 15 ans ayant été hospitalisée est comparable à celles observées dans les territoires de comparaison, celle de leur aînés est plus faible dans l'intercommunalité que dans le département, la région ou la France métropolitaine à structure par âge constante. L'écart est particulièrement prononcé pour les patients de 15 ans et plus vus en ambulatoires. Il s'agirait de déterminer si celui-ci s'explique par une offre moins étendue de structure psychiatrique ambulatoire, d'une meilleure santé mentale ou d'une prise en charge des troubles psychiatriques par d'autres professionnels de santé comme les médecins généralistes.

TABLEAU DÉTAILLÉ



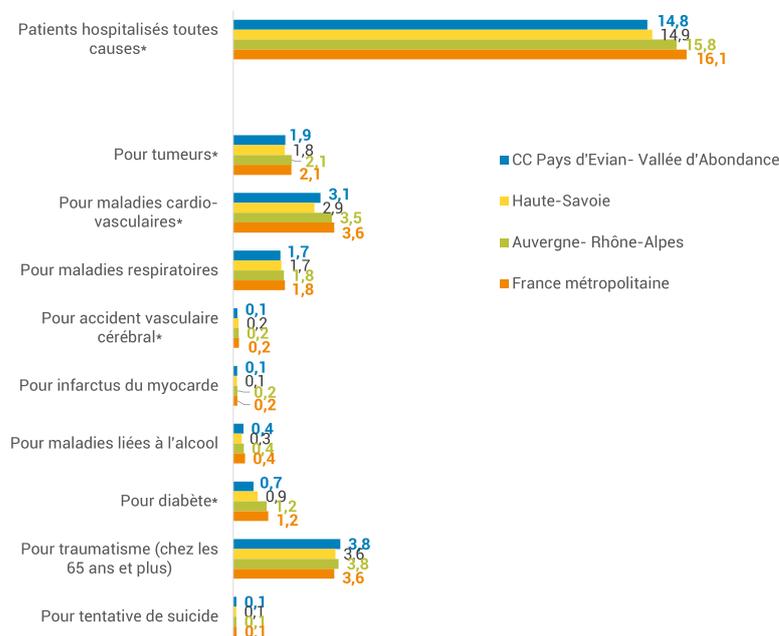
Nombre de patients hospitalisés en médecine, chirurgie, obstétrique en 2020 par motif et par sexe

Source : ORS Auvergne- Rhône-Alpes, données disponibles au : 01/12/2021 ATI (PMSI - 2020), Traitement @ Compas

CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance En 2020	Patients hospitalisés en médecine, chirurgie, obstétrique (MCO)		
	Total	Hommes	Femmes
Patients hospitalisés toutes causes*	5 991	2 679	3 312
Séjours hospitaliers toutes causes*	8 418	3 879	4 539
Patients hospitalisés pour tumeurs*	751	381	370
Patients hospitalisés pour maladies cardio-vasculaires*	1 199	643	556
Patients hospitalisés pour maladies respiratoires	656	362	294
Patients hospitalisés pour accident vasculaire cérébral*	55	32	23
Patients hospitalisés pour infarctus du myocarde	54	37	17
Patients hospitalisés pour maladies liées à l'alcool	149	113	36
Patients hospitalisés pour diabète*	284	153	131
Patients de 65 ans et plus hospitalisés pour traumatisme	247	80	167
Séjours pour tentative de suicide	46	16	30
Séjours pour accouchement chez les femmes de 15 à 49 ans			499
Séjours pour IVG chez les femmes de 15 à 49 ans			110

Taux de patients hospitalisés en médecine, chirurgie, obstétrique en 2020 par motif pour 100 habitants

Source : ORS Auvergne- Rhône-Alpes, données disponibles au : 01/12/2021 ATI (PMSI - 2020), Traitement @ Compas



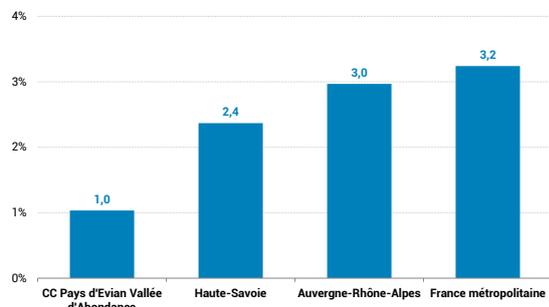
*Taux significativement différents de ceux de la Région



Combien de personnes reconnues en situation de handicap ?

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

Sources : Cnaf, 2019 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



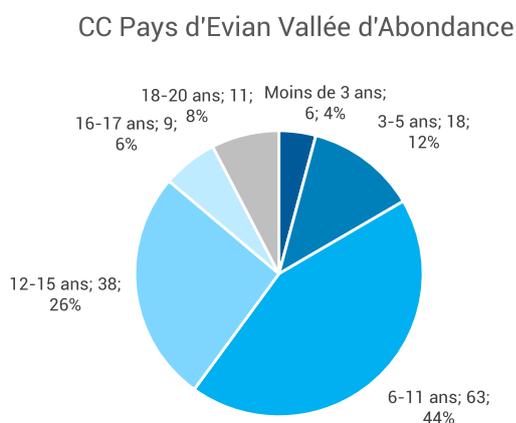
Lecture : Fin 2020, 1% des familles avec enfant(s) de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance sont allocataires de l'AEEH.

Fin 2020, la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance compte 140 foyers allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), soit 1% des familles avec enfant(s).

150 enfants relevant du régime général et 113 du régime agricole sont couverts par l'AEEH, soit 2% des jeunes de moins de 20 ans de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance.

Répartition par âge des enfants bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé

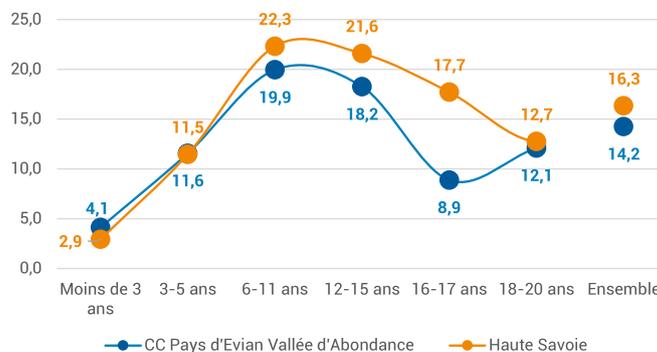
Source : Caf 74 31/12/2020 - Traitements © Compas



La majorité des enfants relevant du régime général couverts par l'AEEH sont en âge d'être scolarisés en école élémentaire et au collège : 44% ont entre 6 à 11 ans et 26% entre 12 à 15 ans. 4% ont moins de 3 ans (6 enfants) et 12% de 3 à 5 ans (18 enfants).

Part de bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé pour 1000 enfants

Source : Caf 74 31/12/2020 - Traitements © Compas



Le taux de couverture des enfants par l'AEEH augmente avec l'âge pour atteindre 20 enfants de 6-11 ans pour 1 000 et diminuer ensuite à 9 pour 1000 enfants de 16-17 ans et atteindre 12 pour 1 000 à 18-20 ans.

Si le taux de couverture des enfants de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance est comparable à celui de la Haute-Savoie chez les enfants de moins de 5 ans, celui-ci est entre 6 et 17 ans inférieur dans l'intercommunalité. L'écart est maximal chez les 16-17 ans (-9 points).

Établissements d'hébergement pour enfant en situation de handicap

Source : BPE, 2020 - Traitements © Compas

Equipements et services pour les enfants en situation de handicap	CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance	Haute-Savoie
Hébergement pour enfants	0	23
Service à domicile et ambulatoire pour enfants	0	28

Lecture : En 2020, la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance compte 2 service à domicile et ambulatoire pour enfants en situation de handicap.

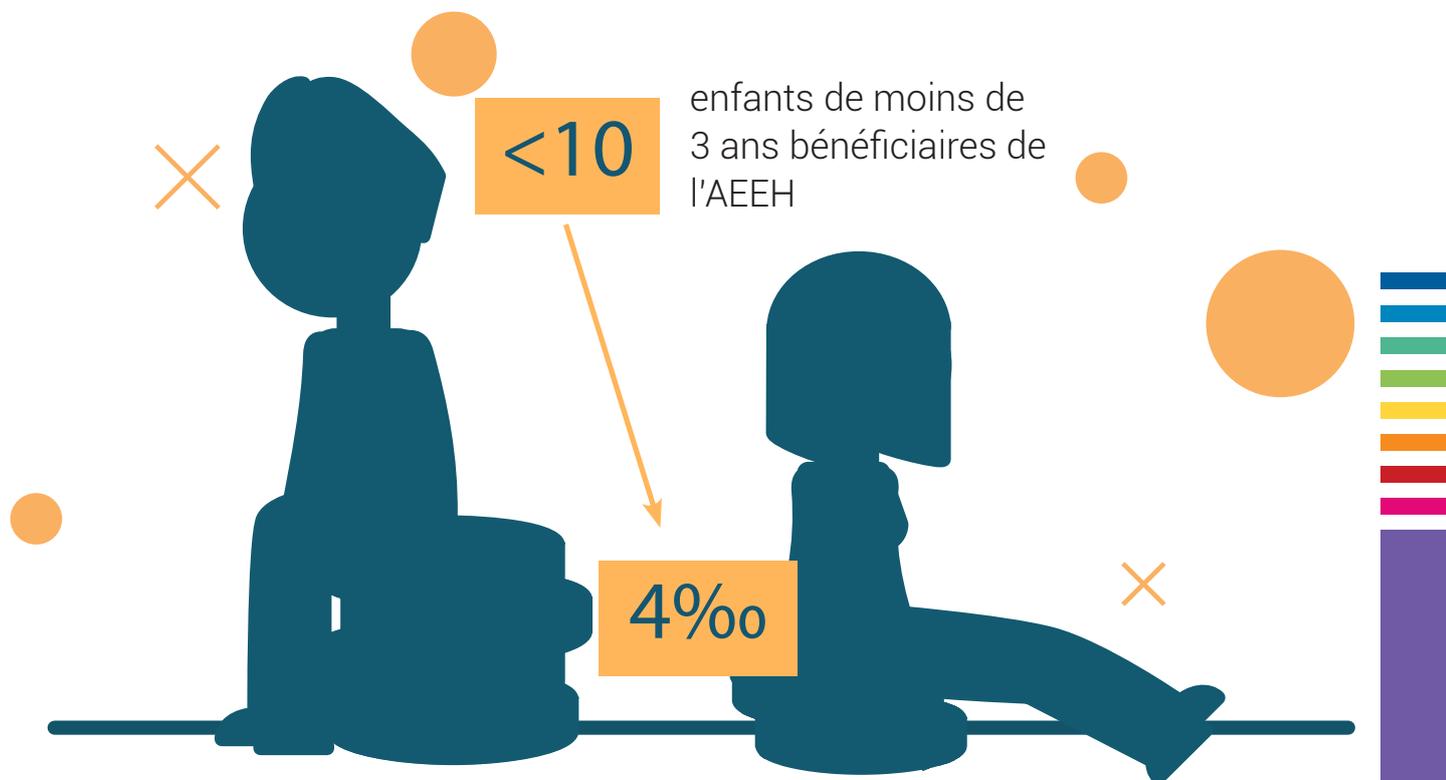
En 2020, la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance ne dispose pas d'hébergement pour les enfants en situation de handicap et est doté de 2 services à domicile et ambulatoire pour enfants.

Combien de personnes reconnues en situation de handicap ?



Les enfants allocataires de l'AEEH

En 2020 :



Source : Caf, décembre 2020

Lecture : 4 enfants de moins de 3 ans pour 1000 recensés dans la CCPEVA sont bénéficiaires de la AEEH, soit moins de 10.

Les enfants en situation de handicap

L'indicateur présenté ci-dessus correspond à une reconnaissance administrative de la situation de handicap de l'enfant, donnant droit à l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) afin de compenser les frais d'éducation et de soins apportés à l'enfant en situation de handicap. Il sous-estime le nombre d'enfants en situation handicap. La petite enfance est une période où ont lieu les premiers repérages ; sans autant encore forcément avoir pu aboutir à une reconnaissance administrative. Afin d'approcher le nombre d'enfants il paraît préférable d'utiliser la définition du handicap (et les critères associés) au sens du bonus « inclusion handicap ».

Concernant les établissements d'accueil du jeune enfant, la Caf applique à compter du 1er janvier 2020 de nouveaux critères élargis du bonus inclusion handicap. Le bonus « inclusion handicap » s'applique dès le premier enfant porteur de handicap inscrit dans la structure. Il s'applique à toutes les places de la structure. Son montant est croissant avec le pourcentage d'enfants porteurs de handicap inscrits dans la structure et est plafonné à 1 300 euros par place et par an. Les enfants porteurs de handicap entrant dans le calcul du bonus « inclusion handicap » doivent répondre à l'un des critères suivants :

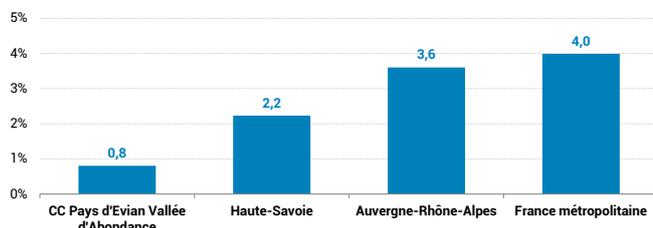
- l'enfant est bénéficiaire de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh) ;
- l'enfant est inscrit dans un parcours bilan/intervention précoce, après une orientation par les plateformes départementales de coordination et d'orientation ;
- l'enfant est pris en charge régulièrement par un Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (Camps) ;
- l'enfant est orienté par la MdpH vers une prise en charge en service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) ou en service d'accompagnement familial et d'éducation précoce (SAFEP) ;
- l'enfant nécessite, sur diagnostic d'un centre hospitalier ou d'un médecin de Pmi, « une prise en charge globale thérapeutique, éducative ou rééducative compte tenu d'un développement inhabituel des acquisitions psychomotrices ou du diagnostic d'une pathologie ou d'une atteinte sensitive ou motrice grave ».



Combien de personnes reconnues en situation de handicap ?

Allocation pour adulte handicapé

Sources : Cnaf, 2019 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

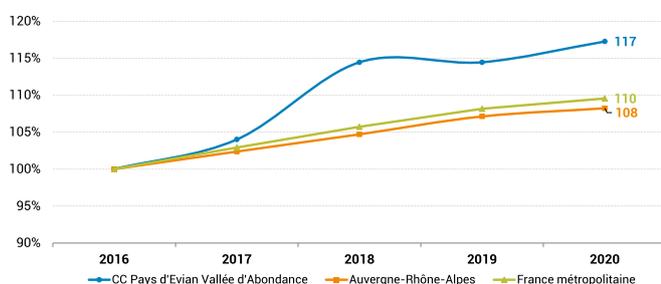


Lecture : Fin 2020, le taux de couverture de l'AAH parmi les ménages de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance est de 0,8%.

290 allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) versée par la Caf sont recensés fin 2020, soit 1% des ménages de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance.

Évolution du nombre d'allocataires de l'AAH depuis 2011 (base 100 en 2011)

Source : Cnaf, 2011-2019 - Traitements © Compas



Lecture : De 2016 à 2020, le nombre d'allocataires de l'AAH passe de l'indice 100 à l'indice de 117,3, il augmente de 17% pendant cette période.

Depuis 2016, le nombre d'allocataires de l'AAH a augmenté de 17% dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance, soit 43 allocataires de plus. En comparaison, l'évolution a été de +8% dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et de +10% en France métropolitaine.

Concernant la période récente (2019-2020), le nombre d'allocataires a augmenté de 2% (10 allocataires de plus) quand dans les territoires de référence l'évolution a été de +1% en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine.

Les adultes handicapés âgés de plus de 20 ans et présentant un taux d'incapacité d'au moins 80% (ou entre 50 et 79% si le handicap entraîne une restriction d'accès à l'emploi reconnue par la CDAPH) peuvent bénéficier de l'Allocation d'adulte handicapé (AAH). Le montant de cette aide varie en fonction de la situation familiale de la personne et de ses revenus. Il est fixé à 903,60€ par mois à partir d'avril 2021 (montant maximum de l'AAH). Il peut être réduit si la personne handicapée perçoit des revenus (pension d'invalidité, revenus d'activité professionnelle, revenus fonciers, pension alimentaire, ...). Le montant de l'allocation sera alors égal à la différence entre la moyenne mensuelle de ses ressources et le montant de base de l'AAH. Si la personne n'a aucun revenu, elle perçoit le revenu maximum de l'AAH soit un montant inférieur à celui du seuil de pauvreté. Dans le cas où elle séjourne dans un établissement de santé, elle ne perçoit que 30% de son allocation soit 271,08€.

Établissements d'hébergement pour adulte en situation de handicap

Source : BPE, 2020 - Traitements © Compas

Equipements et services pour les adultes en situation de handicap	CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance	Haute-Savoie
Hébergement pour adultes	0	41
Service pour adultes	3	60
Structure de travail protégé pour adultes	0	16

Lecture : En 2020, la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance compte 3 services pour adultes en situation de handicap.

La CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance ne dispose d'aucun hébergement, ni service pour adultes en situation de handicap et de structure de travail protégé en 2020.

Au niveau national, une très grande partie des personnes bénéficiaires de l'AAH sont des personnes ayant des problèmes d'ordre psychologique. Ce type de handicap est souvent invisible mais pour autant les besoins sont nombreux (relations sociales, repli sur soi, comportements décalés, ...). Il incite de plus en plus de collectivités à développer des Contrats Locaux de Santé Mentale en lien avec le système de soins spécialisés et les autorités sanitaires.

Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ?



Panorama général de l'offre de soins et des services sanitaires

Sources : BPE, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Nombre de praticiens en exercice		Densité pour 1 000 habitants	Projection 2033- Densité pour 1 000 habitants	Densité pour 1 000 publics cibles	Projection 2033- Densité pour 1 000 publics cibles	Public cible
	Haute-Savoie	CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance					
La médecine libérale (hors médecins généralistes)							
Ophthalmologiste	45	2	0,05	0,04	0,05	0,04	% habitants
Chirurgien dentiste	504	38	0,92	0,79	0,92	0,79	% habitants
Stomatologie	35	0	0,00	0,00	0,00	0,00	% habitants
Orthodontistes	35	0	0,00	0,00	0,00	0,00	% habitants
Gynécologue	52	0	0,00	0,00	0,00	0,00	% femmes de 15 ans et plus
Pédiatrie	28	0	0,00	0,00	0,00	0,00	% enfants de moins de 10 ans
Dermatologue vénéréologue	33	0	0,00	0,00	0,00	0,00	% habitants
Oto-rhino-laryngologie	20	2	0,05	0,05	0,33	0,26	% hab. de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus
Psychiatre	68	4	0,10	0,08	0,10	0,08	% habitants
Cardiologue	47	1	0,02	0,02	0,04	0,05	% habitants de 50 ans et plus
Pneumologue	12	0	0,00	0,00	0,00	0,00	% habitants de 50 ans et plus
Gastro-entérologue hépatologie	22	0	0,00	0,00	0,00	0,00	% habitants de 50 ans et plus
Radiodiagnostic et imagerie médicale	131	0	0,00	0,00	0,00	0,00	% habitants
Les autres professionnels de santé libéraux							
Infirmier	672	42	1,02	0,87	13,50	8,20	% hab. de 75 ans et plus
Masseur kinésithérapeute	1 167	45	1,09	0,93	14,46	8,79	% hab. de 75 ans et plus
Orthophoniste	275	11	0,27	0,23	0,65	0,55	% enfants de moins de 10 ans
Orthoptiste	32	0	0,00	0,00	0,00	0,00	% habitants
Pédicure-podologue	195	11	0,27	0,23	3,54	2,15	% hab. de 75 ans et plus
Ergothérapeute	46	2	0,05	0,04	0,64	0,39	% hab. de 75 ans et plus
Psychomotricien	48	3	0,07	0,06	0,49	0,39	% hab. de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus
Sage-femme	116	3	0,07	0,06	0,40	0,02	% femmes de 15-44 ans
Les établissements et services à caractère sanitaire							
Audio prothésiste	13	1	0,02	0,02	0,32	0,20	% hab. de 75 ans et plus
Magasin d'optique	202	13	0,32	0,27	0,32	0,27	% habitants
Pharmacie	222	13	0,32	0,27	0,32	0,27	% habitants
Laboratoire d'analyse	48	1	0,02	0,02	0,02	0,02	% habitants
Ambulances	35	1	0,02	0,02	0,32	0,20	% hab. de 75 ans et plus
Moins de deux fois moins que la moyenne nationale							
Plus de deux fois la moyenne nationale							

Lecture : En 2020, Marmande compte 1,7 infirmier(ère) pour 1 000 habitants.

Les soins primaires portent sur l'ensemble des services de santé de première ligne, c'est-à-dire la médecine générale mais aussi d'autres spécialités médicales de premier recours que sont les ophtalmologistes, les dentistes, les infirmières ainsi que les kinésithérapeutes.

Si la densité médicale des ophtalmologistes et des médecins généralistes est proche de la moyenne nationale, la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance est moins bien dotée en infirmiers et kinésithérapeutes. L'intercommunalité enregistre au contraire une densité de chirurgiens-dentistes meilleure qu'en France métropolitaine.

Toutefois, la fréquentation de ces professionnels par la population n'est pas comparable entre les âges, les personnes âgées de 75 ans comme les enfants âgés de moins de 6 ans constituant la grande partie de leur patientèle. L'intercommunalité reste dès lors moins dotée en infirmiers mais connaît une situation proche de la moyenne nationale pour les autres professionnels de soins primaires.

La confrontation de l'offre de soins dans la CC Pays-d'Évian- Vallée d'Abondance à celle de l'ensemble de la France métropolitaine permet par ailleurs de mettre en évidence l'absence de professionnels dans la plupart des spécialités, et une sous-dotation en cardiologue.

L'absence sur son territoire d'un Centre hospitalier et de polycliniques peut expliquer ce résultat.

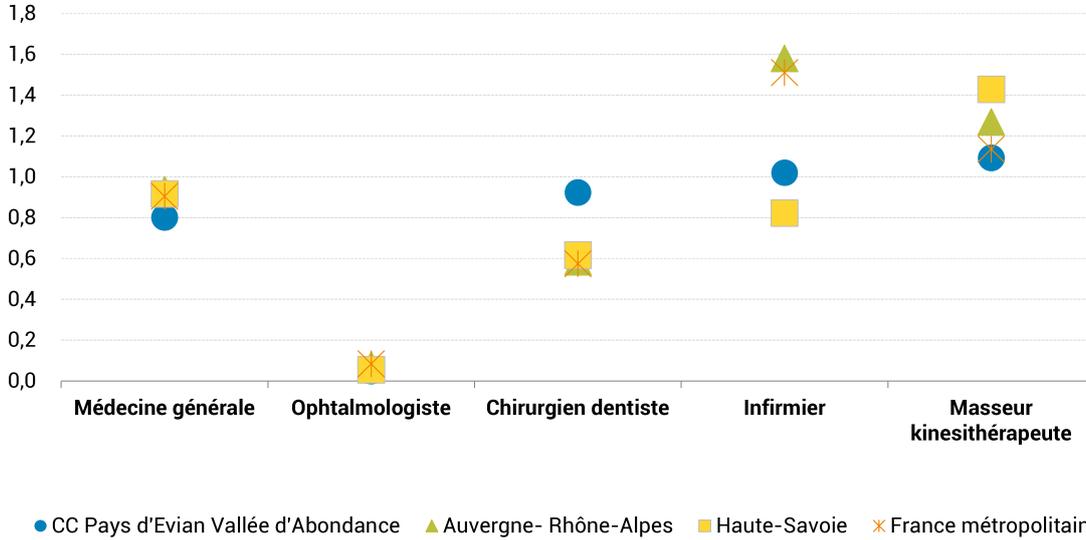
Par ailleurs, si la plupart des spécialités paramédicales sont aussi bien dotées que la France métropolitaine, l'intercommunalité ne compte aucun orthoptiste.



Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ?

Densité médicale pour 1 000 habitants

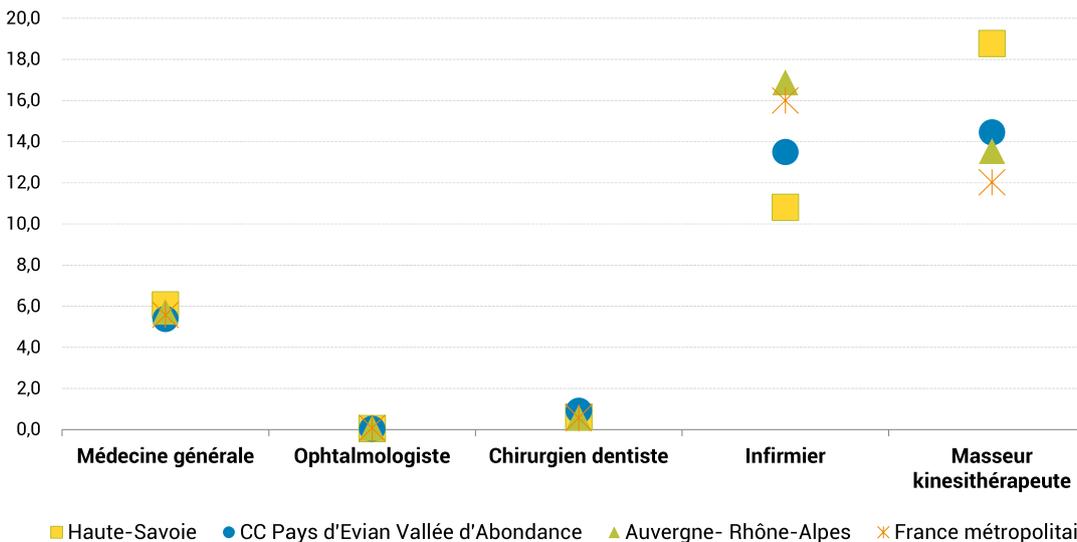
Sources : BPE, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance compte 0,9 chirurgien-dentiste pour 1 000 habitants.

Densité médicale pour 1 000 habitants âgés de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus

Sources : BPE, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance compte 13,5 infirmiers pour 1 000 habitants de 75 ans et plus.

Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ?



Professionnels et structures de premier recours

Sources : SNDS, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Medecins généralistes libéraux	Dont âgés de 55 ans et plus	Densité médicale des médecins généralistes libéraux (% habitants)	Densité médicale des médecins généralistes libéraux (% habitants de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus)	Centre de santé Polyvalent	Maison de Santé Pluridisciplinaire
Abondance	1	1	0,7	4,9	0	0
Bernex	0	0	0,0	0,0	0	0
Bonnevaux	0	0	0,0	0,0	0	0
Champanges	0	0	0,0	0,0	0	0
La Chapelle-d'Abondance	3	1	3,2	24,0	0	0
Châtel	3	2	2,4	21,6	0	0
Chevenoz	0	0	0,0	0,0	0	0
Évian-les-Bains	7	5	0,8	4,3	0	0
Féternes	0	0	0,0	0,0	0	0
Larringes	1	0	0,7	5,6	0	0
Lugrin	4	2	1,6	10,4	0	0
Marin	0	0	0,0	0,0	0	0
Maxilly-sur-Léman	0	0	0,0	0,0	0	0
Meillerie	0	0	0,0	0,0	0	0
Neuvecelle	2	0	0,6	4,3	0	0
Novel	0	0	0,0	0,0	0	0
Publier	6	2	0,8	6,2	2	1
Saint-Gingolph	1	1	1,1	6,9	0	0
Saint-Paul-en-Chablais	2	2	0,8	6,5	0	0
Thollon-les-Mémises	1	0	1,2	11,0	0	0
Vacheresse	0	0	0,0	0,0	0	0
Vinzier	2	0	2,4	16,9	0	0
CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance	33	16	0,8	5,4	2	1
Haute-Savoie	749	1 831	0,9	6,1	18	21
Auvergne-Rhône-Alpes	7 409	16 833	0,9	5,7	229	218
France	58 392	29 889	0,9	5,5	2202	1490

Moins que la moyenne nationale
Dans la moyenne nationale
Plus que la moyenne nationale

Lecture : la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance compte 33 médecins généralistes exerçant en libéral, soit 0,8 médecin pour 1 000 habitants.

Le code de santé publique désigne le médecin généraliste comme le premier contact des patients avec le système de santé, même si en pratique ce n'est pas toujours le cas. C'est aussi le médiateur nécessaire entre le patient et le système de santé quand des soins plus spécialisés sont nécessaires. Il veille à l'application individualisée des protocoles et recommandations, à l'éducation pour la santé et participe à la permanence des soins.

La CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance compte 33 médecins généralistes exerçant en libéral, soit 0,8 médecin pour 1 000 habitants contre 0,9 pour 1 000 habitants en moyenne nationale. L'installation de 4 médecins supplémentaires permettrait d'atteindre la densité médicale enregistrée en moyenne nationale (hors médecins saisonniers).

Le recours aux soins est plus fréquent chez les enfants âgés de moins de 6 ans et les personnes âgées de 75 ans et plus.

La densité médicale au regard des publics cibles s'élève à 6,1 médecins pour 1 000 habitants âgés de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus contre 5,5 pour 1 000 habitants à l'échelle nationale.

Le maillage du territoire reste imparfait, les professionnels se concentrant comme ailleurs dans les communes les plus peuplées. Les communes situées dans la partie médiane de l'intercommunalité ne disposent a contrario d'aucun médecin généraliste.

Cette inégale répartition sur le territoire peut en partie être compensée par les visites à domicile. Il s'agira de pouvoir évaluer la part de praticiens faisant de telles visites.

Toutefois, la présence de médecins généralistes dans un territoire n'est pas forcément synonyme d'accès aux soins facilité pour les populations présentes. Car une partie - parfois importante - de la population, notamment les jeunes adultes, ne résident pas à proximité de leur médecin traitant. Ce constat est la résultante de leur parcours résidentiel et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour intégrer la patientèle de médecins généralistes.

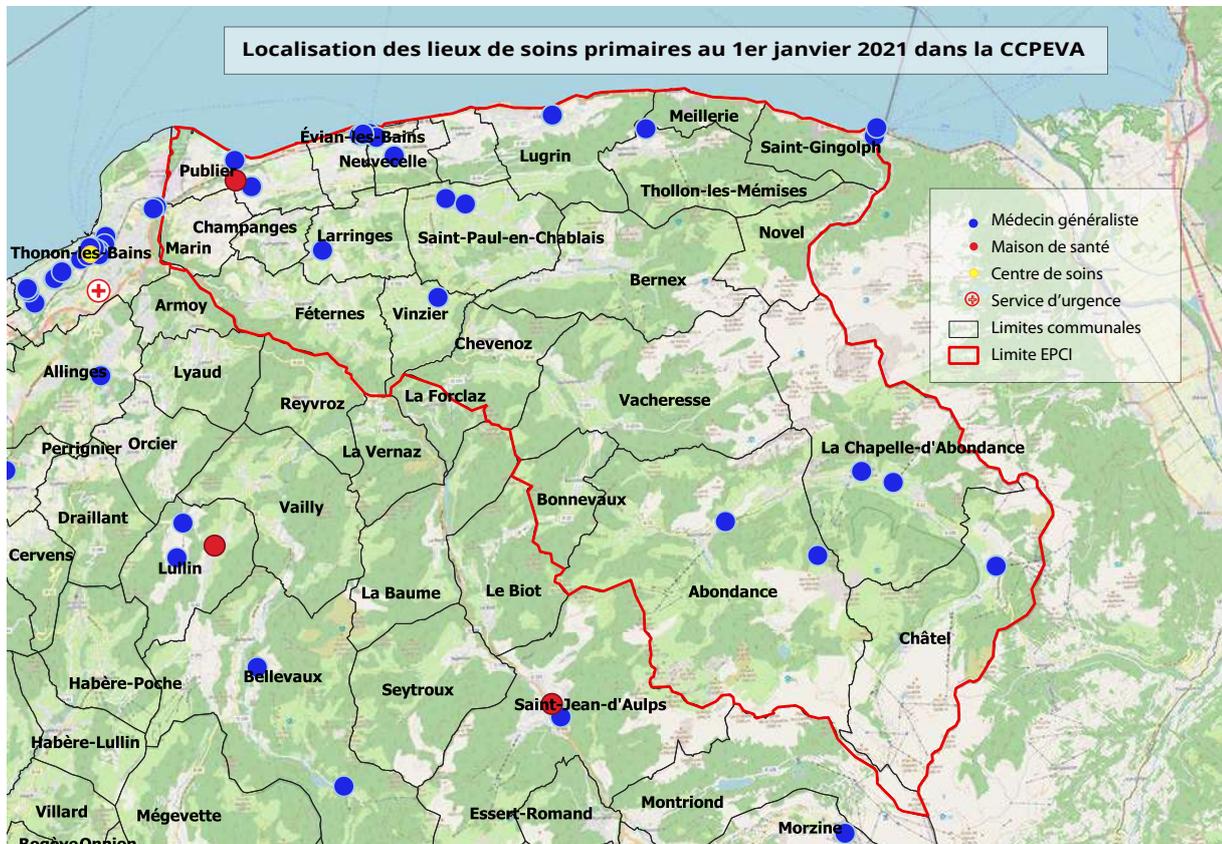
2 maisons de santé pluridisciplinaire et un centre de santé polyvalent sont implantés dans l'intercommunalité, tous situés à Publier en 2020.



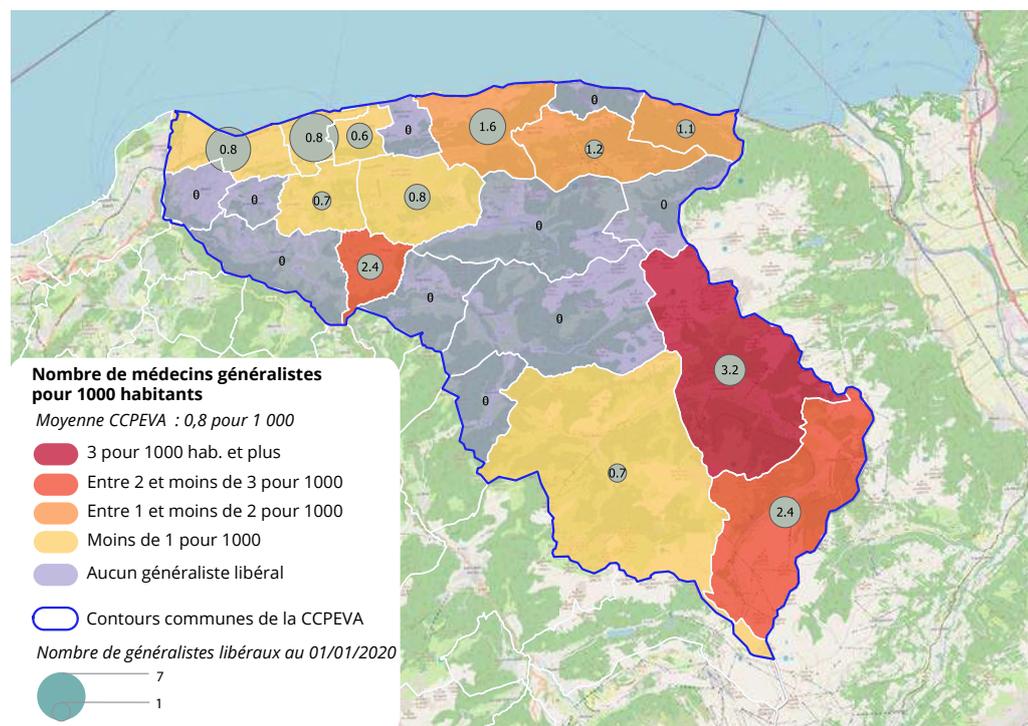
L'offre de soins de premier recours est-elle en adéquation avec les besoins théoriques des habitants en matière de santé ?

Localisation des lieux de soins primaires

Sources : BPE, 2020 & ORS Auvergne-Rhône-Alpes données disponibles au : 01/12/2021 : Cnam (Sniiram - 01/01/2021) - Traitements © Compas



Sources : BPE, 2020, Insee RP 2018 & ORS Auvergne-Rhône-Alpes données disponibles au : 01/12/2021 : Cnam (Sniiram - 01/01/2021) - Traitements © Compas



10 communes sur les 22 qui constituent la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance n'ont aucun médecin généraliste implanté dans leur territoire fin 2021.

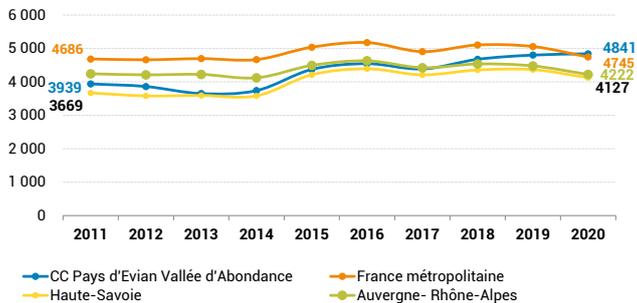
Avec près de 3 médecins généralistes pour 1 000 habitants et 24 pour 1 000 habitants âgés de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus, Abondance suivi du Châtel enregistrent les densités médicales les plus fortes en termes d'offre de médecins généralistes. L'afflux de vacanciers dans ces communes n'est pas ici pris en compte et augmente la tension dans ces territoires. Les communes du Nord-Est sont ensuite les mieux dotées au regard de leurs populations.

Les médecins généralistes libéraux sont-ils sous tension ?



Évolution de l'activité moyenne annuelle des médecins généralistes libéraux

Source : SNDS 2010-2020 - Traitements © Compas



Lecture : Les médecins généralistes de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance ont réalisé en moyenne 4 841 consultations en 2020.

Les médecins généralistes exerçant dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance ont réalisé en moyenne 4 841 consultations en 2020, soit près de 19 consultations quotidiennes. Ce nombre est proche de celui observé à l'échelle de la France métropolitaine. La tension exercée dans l'intercommunalité est ainsi aussi élevée qu'en France métropolitaine.

Depuis 2011, le nombre de consultations réalisées annuellement tend à augmenter dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance au-delà de ses fluctuations.

Il est important d'évaluer la pression à laquelle sont soumis les médecins généralistes du territoire. Une saturation de l'agenda des professionnels est évoquée dans les enquêtes Baromètres Santé comme l'un des freins à l'accès aux soins.

Très sensibles, les données statistiques sur les « consommations de soins » sont difficiles d'accès.

L'accès aux soins peut toutefois être approché à travers l'exercice des médecins généralistes que nous fournit l'Atlasanté.

Le nombre moyen de consultations par bénéficiaire varie avec l'âge. Il est important au cours des premières années de la vie, diminue jusqu'au début de l'âge adulte puis ré-augmente avec l'âge. Les informations disponibles pour les enfants de moins de 15 ans ne permettent pas de visualiser cette diminution.

Notons par ailleurs que la consommation de soins est souvent moindre dans les territoires en difficulté économique. De la même façon, un moindre taux de consultation des personnes âgées de 60 à 74 ans et des 75 ans et plus interroge. Il traduit souvent des difficultés d'accès à un médecin traitant pour des populations âgées. Cela peut s'expliquer notamment par un renoncement aux soins faute d'avoir pu intégrer la patientèle d'un nouveau médecin suite à la cessation d'activité de leur médecin « de famille ».



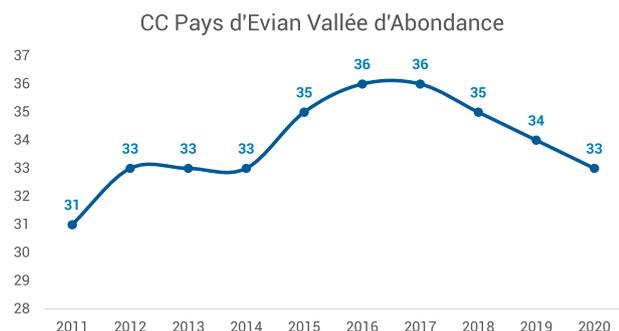


Les besoins de demain en termes de soins primaires

L'âge des médecins généralistes en exercice est également une information majeure permettant d'anticiper l'évolution de l'offre dans le territoire. Le départ à la retraite des médecins âgés de 55 ans et plus dans 10-15 ans s'il n'est pas préparé peut en effet réduire brutalement l'offre de soins en la matière.

Évolution du nombre de médecins généralistes depuis 2011

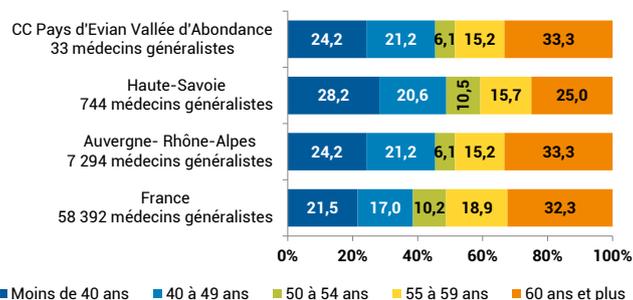
Source : FNPS



Entre 2011 et 2016 le nombre de médecins généralistes a augmenté de 31 à 36 pour ensuite diminuer de façon continue jusqu'en 2020 pour atteindre 33 praticiens en 2020.

Répartition par âge des médecins généralistes

Source : SNDS, 2020 - Traitements © Compas

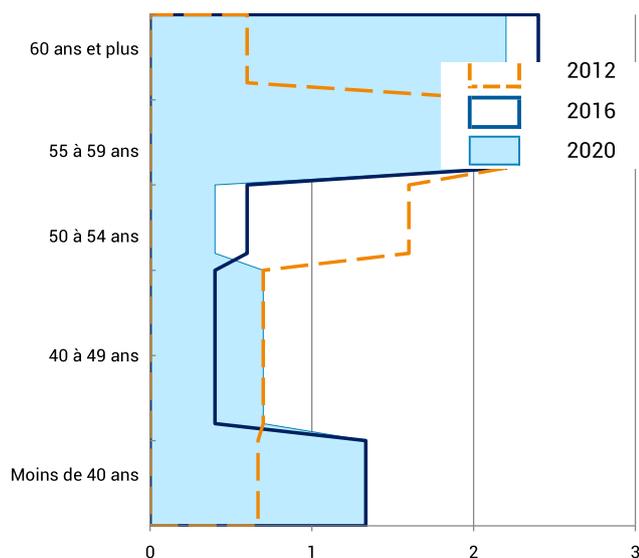


Lecture : En 2020, la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance compte 33,3% de médecins généralistes âgés de 60 ans et plus.

Si les médecins généralistes exerçant dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance sont par ailleurs moins jeunes que dans l'ensemble de la Haute-Savoie, leur répartition par âge est comparable à celles des praticiens d'Auvergne-Rhône-Alpes mais plus jeunes que la moyenne nationale. Un quart des médecins généralistes sont âgés de moins de 40 ans contre 28% en Haute-Savoie et 21% en France métropolitaine.

Répartition par âge des médecins généralistes entre 2012 et 2020 dans la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance

Source : SNDS, 2010-2014 & 2020 - Traitements © Compas



Lecture : en 2020, 8 médecins généralistes libéraux exerçant dans la CCPEVA sont âgés de moins de 40 ans.

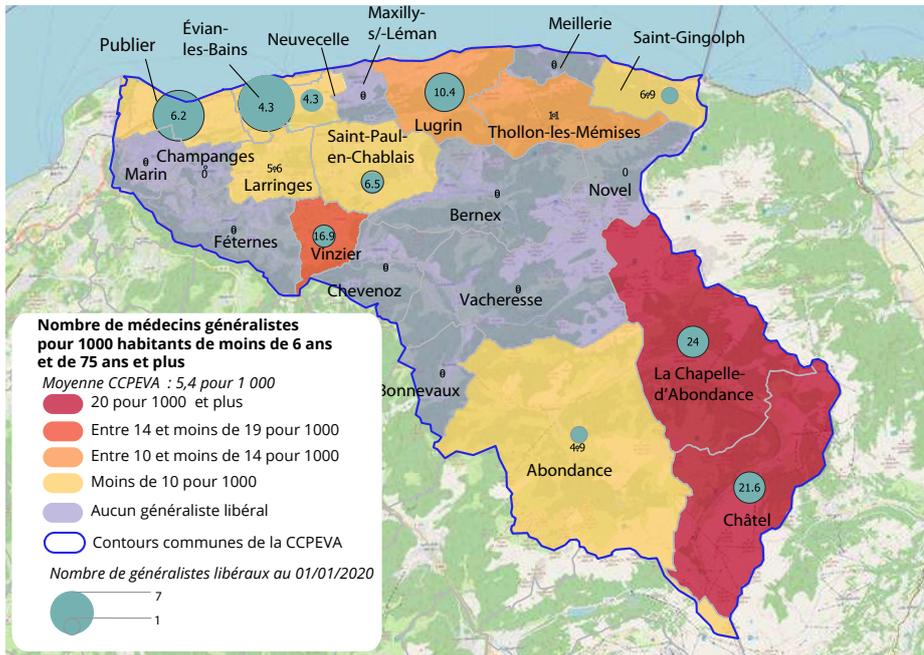
La confrontation de la répartition par âge des médecins généralistes en exercice dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance en 2012, 2016 et 2020 met en évidence un vieillissement de ces professionnels associé à un renouvellement des praticiens: 3 omnipraticiens installés dans l'intercommunalité avaient 60 ans et plus en 2012, contre 12 en 2016 et 11 en 2020. Parallèlement le nombre de praticiens de moins de 40 ans a augmenté de 4 en 2012 à 8 depuis 2016.

Le départ en retraite des médecins généralistes les plus âgés se traduira dans les années à venir par un rajeunissement mécanique de ce corps médical plus ou moins accentué par l'installation de jeunes praticiens. Cette dynamique sera révélatrice d'une réduction de l'offre de soins dans le territoire si aucun nouvel omnipraticien ne s'installe dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance d'ici là.

Les besoins de demain en termes de soins primaires

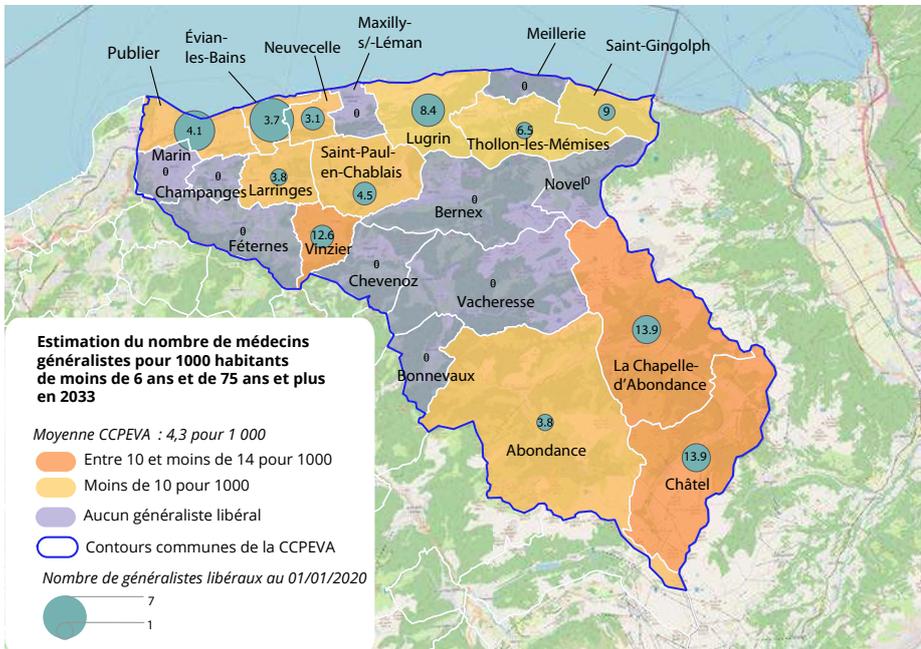


Denisté des médecins généralistes pour 1000 habitants de moins de 6 ans et de 75 ans et plus



Sources : BPE, 2020, Insee RP 2018 & ORS Auvergne-Rhône-Alpes données disponibles au : 01/12/2021 : Cnam (Sniiram - 01/01/2021) - Traitements & estimation © Compas

L'offre en médecine générale en 2033



Si le nombre actuel de médecins généralistes restait identique en 2033, le taux de médecins généralistes pour 1 000 habitants âgés de moins de 5 ans ou de 75 ans et plus serait de 4,3‰ dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance en 2033 contre 4,3‰ en moyenne début fin 2021.

10 communes sur 22 composant l'intercommunalité n'ont aucun médecin généraliste en exercice dans leur territoire.

Dans l'hypothèse d'une stabilité de l'offre, la densité médicale diminuera dans l'ensemble de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance et plus particulièrement dans les communes de Thollon-les-Mémises et Vinzier (de près de 4,5 points). Les communes d'Abondance et Châtel resteront les mieux dotées au regard de sa population. Saint-Gingolph est la seule commune de l'intercommunalité qui verrait la densité médicale augmenter d'ici 2033.



TABLEAU DÉTAILLÉ

L'offre en médecine générale en 2033

Sources : BPE, 2020, Insee RP 2018 & ORS Auvergne-Rhône-Alpes données disponibles au : 01/12/2021 : Cnam (Sniiram - 01/01/2021) - Traitements & estimation © Compas

	Nb de médecins généralistes libéraux au 01/01/2021	Taux % habitants		Taux % habitants âgés de 75 ans et plus et de moins de 5 ans	
		01/01/2021	2033	01/01/2021	2033
Abondance	1	0,7	0,6	4,9	3,7
Bernex	0	-	-	-	-
Bonnevaux	0	-	-	-	-
Champanges	0	-	-	-	-
La Chapelle-d'Abondance	3	3,2	2,7	24,0	13,9
Châtel	3	2,4	1,8	21,6	13,9
Chevenoz	0	-	-	-	-
Évian-les-Bains	7	0,8	0,7	4,3	3,7
Féternes	0	-	-	-	-
Larringes	1	0,7	0,5	5,6	3,8
Lugrin	4	1,6	1,4	10,4	8,4
Marin	0	-	-	-	-
Maxilly-sur-Léman	0	-	-	-	-
Meillerie	0	-	-	-	-
Neuvecelle	2	0,6	0,5	4,3	3,1
Novel	0	-	-	-	-
Publier	6	0,8	0,7	6,2	4,1
Saint-Gingolph	1	1,1	1,0	6,9	9,0
Saint-Paul-en-Chablais	2	0,8	0,8	6,5	4,5
Thollon-les-Mémises	1	1,2	1,0	11,0	6,5
Vacheresse	0	-	-	-	-
Vinzier	2	2,4	1,9	16,9	12,6
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	33	0,8	0,7	5,4	4,3
Haute-Savoie	749	0,9	0,8	6,1	4,9
Auvergne-Rhône-Alpes	7 409	0,9	0,9	5,7	4,7
France	58 392	0,9	0,8	5,5	4,6

Lecture : en 2033, la densité médicale des médecins généralistes pourrait être de 0,7 médecins pour 1000 habitants dans l'hypothèse de stabilité du nombre de praticiens dans le territoire compte tenu de l'évolution de la population estimée en prolongeant les tendances actuelles.

Le maillage territorial des pharmacies permet-il de suppléer l'absence de médecins généralistes dans certaines communes ?



Les pharmacies implantées dans la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance au 18/11/2021

Sources : BPE, 2020, Insee RP 2018 & ORS Auvergne-Rhône-Alpes données disponibles au : 01/12/2021 : Ministère de la santé (Finess - 18/11/2021) - Traitements & estimation © Compas

	Pharmacies au 18/01/2021	Medecins généralistes libéraux au 01/01/2021	Densité des pharmacies (% habitants)	Densité des pharmacies (% habitants de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus)
Abondance	1	1	0,7	4,9
Bernex	0	0	-	-
Bonnevaux	0	0	-	-
Champanges	0	0	-	-
La Chapelle-d'Abondance	1	3	1,1	24,0
Châtel	1	3	0,8	21,6
Chevenoz	0	0	-	-
Évian-les-Bains	3	7	0,3	4,3
Féternes	0	0	-	-
Larringes	1	1	0,7	5,6
Lugrin	1	4	0,4	10,4
Marin	0	0	-	-
Maxilly-sur-Léman	0	0	-	-
Meillerie	0	0	-	-
Neuvecelle	1	2	0,3	4,3
Novel	0	0	-	-
Publier	2	6	0,3	6,2
Saint-Gingolph	1	1	1,1	6,9
Saint-Paul-en-Chablais	1	2	0,4	6,5
Thollon-les-Mémises	0	1	-	11,0
Vacheresse	0	0	-	-
Vinzier	0	2	-	16,9
CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance	13	33	0,3	5,4
Haute-Savoie	222	749	0,3	6,1
Auvergne-Rhône-Alpes	2457	7 409	0,3	5,7
France	20149	58 392	0,3	5,5

Lecture : la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance compte 13 pharmacies, soit 0,3 pharmacies pour 1000 habitants.

Les pharmacies apportent une offre de services de proximité particulièrement utiles sur des territoires isolés. Elles sont devenues l'un des acteurs de 1ère ligne en ces temps de pandémie de Covid. Il est ainsi intéressant d'avoir une connaissance précise de leur maillage territorial.

La CC d'Évian-Vallée d'Abondance compte 13 pharmacies implantées au sein de son territoire en janvier 2021, soit près de 3 pour 10 000 habitants.

Les deux-tiers d'entre elles sont localisées dans le nord de l'intercommunalité, dans les communes longeant le Lac Léman, dont 3 à Évian-les Bains et 2

à Publier. La partie médiane de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance ne compte pas de pharmacie mais également aucun médecin généraliste. Seule Thollon-les-Mémises compte 1 médecin généraliste mais aucune pharmacie dans son territoire.

Ces territoires enregistrent les densités de population les plus faibles de l'intercommunalité. Il en est de même pour les communes d'Abondance, la Chapelle d'Abondance et Châtel dont l'accès au domaine skiable «Les Portes du soleil» et les migrations hivernales expliquent la présence de pharmacies.

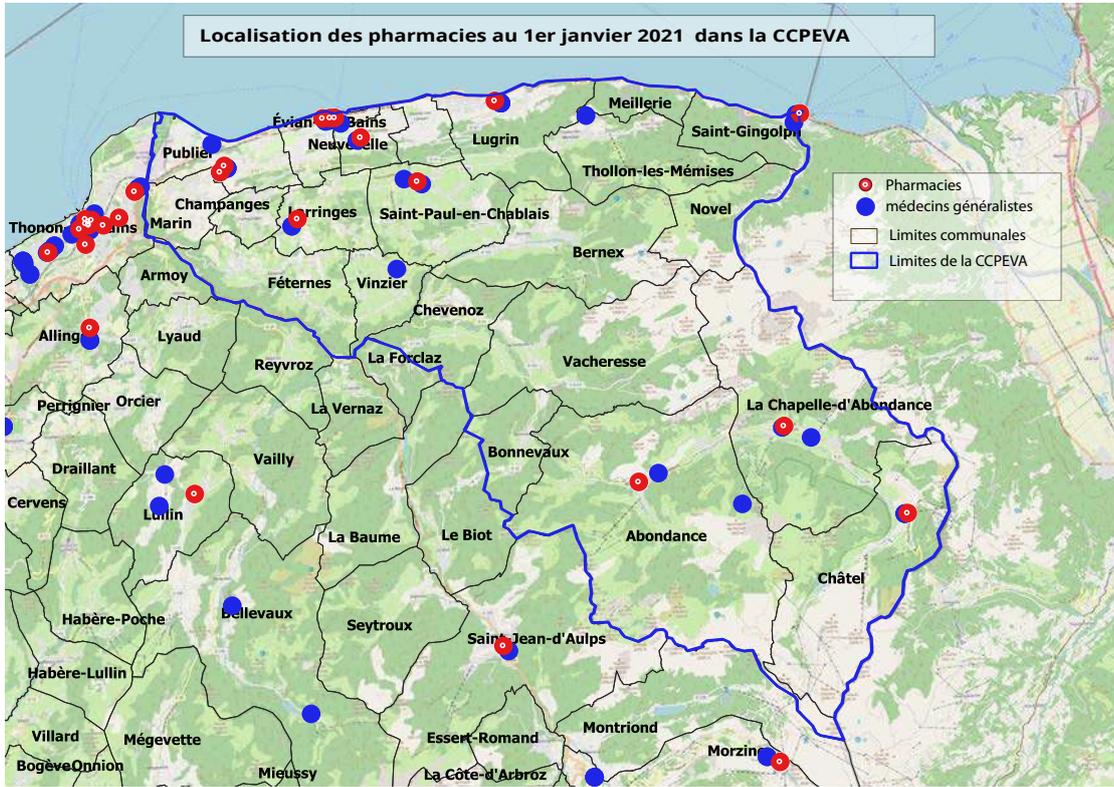


Le maillage territorial des pharmacies permet-il de suppléer l'absence de médecins généralistes dans certaines communes ?

Localisation des pharmacies

Sources : BPE, 2020, Insee RP 2018 & ORS Auvergne-Rhône-Alpes données disponibles au : 01/12/2021 : Ministère de la santé (Finess - 18/11/2021) - Traitements & estimation © Compas

L'offre de soins libérale

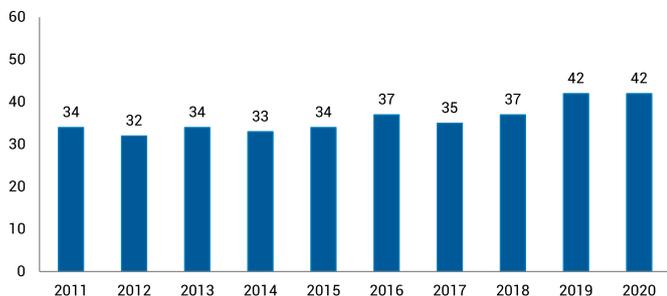


L'offre en matière de soins infirmiers est-elle en adéquation avec les besoins théoriques des habitants ?



Evolution du nombre d'infirmiers libéraux en exercice

Source : FNPS 2020 - Traitements & estimation © Compas



Lecture : la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance compte 42 infirmiers libéraux en exercice fin 2020

Les infirmiers libéraux en exercice

Sources : ORS Auvergne-Rhône-Alpes données disponibles au : 01/12/2021 : Cnam (Sniiram - 01/01/2021) & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

01/01/2021	CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance	Haute-Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Infirmiers	42	672	12 441	101 329
Dont âgés de 55 ans et plus	21% (9 infirmiers)	19%	20%	22%
Densité d'infirmiers libéraux (% habitants)	1,0	0,8	1,6	1,6
Densité médicale des infirmiers libéraux (% habitants de 75 ans et plus)	13,5	10,8	16,6	16,5
Projection 2033- Densité d'infirmiers libéraux (% habitants)	0,9	0,7	1,4	1,5
Projection 2033- Densité médicale des infirmiers libéraux (% habitants de 75 ans et plus)	8,2	6,8	11,3	11,1

L'infirmier est un maillon essentiel du maintien à domicile des personnes âgées dépendantes. Celui-ci est responsable de la prise en charge globale du patient et a pour rôle de coordonner les autres soins et interventions assurés par d'autres professionnels comme le kinésithérapeutes, l'aide à domicile ou l'aide soignante.

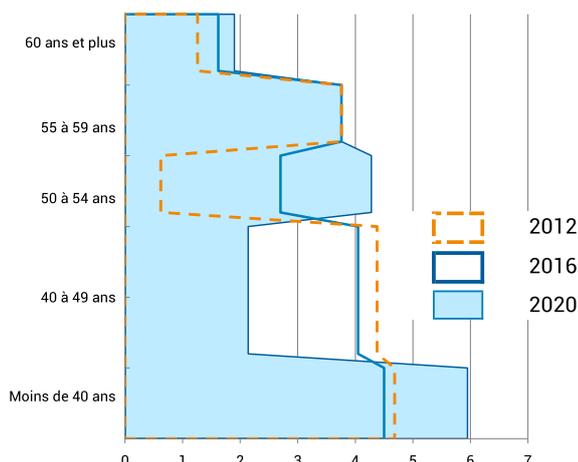
En 2020, 42 infirmiers libéraux sont en exercice dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance. Parmi eux, 9 sont âgés de 55 ans et plus soit près d'un sur 5 comme dans les territoires de comparaison. L'intercommunalité compte 1 infirmier pour 1 000 habitant contre 1,6 pour 1 000 en moyenne régionale et nationale. Cette densité médicale s'élève à 13 infirmiers pour 1 000 habitants de 75 ans et plus contre 17 pour 1 000 en moyenne régionale et nationale. La situation dans l'intercommunalité est cependant plus favorable

que dans l'ensemble de la Haute-Savoie.

Si un renouvellement des infirmiers présents dans ce territoire s'observe entre 2012 et 2016, le nombre d'infirmiers âgés de 50 ans et plus a continué de progresser entre 2016 et 2020. 21% des infirmiers sont ainsi âgés de 50 à 54 ans contre 13% dans le département, la région et la France métropolitaine.

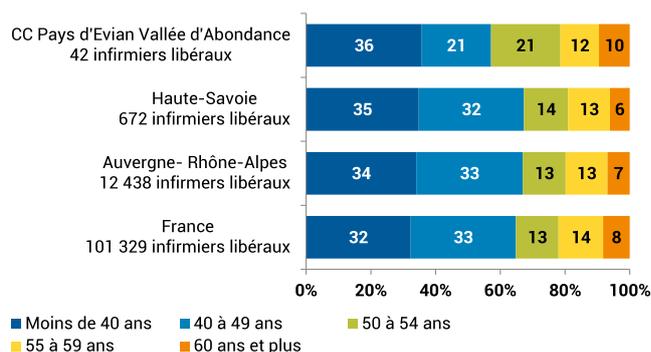
Répartition par âge des infirmiers libéraux entre 2012 et 2020 dans la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance

Source : SNDS, 2010-2014 & 2020 - Traitements © Compas



Répartition par âge des infirmiers libéraux

Source : SNDS, 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance compte 21% d'infirmiers libéraux âgés de 55 ans et plus.



Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?

• L'accès aux soins appréhendé au travers de l'indicateur développé par la DREES : L'APL

L'APL est un indicateur développé par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) qui permet de tenir compte de la proximité et de la disponibilité des médecins généralistes. Cet indicateur est donc plus précis quant à l'offre de soins que ce que les indicateurs traditionnels de densité médicale peuvent offrir. Il n'est cependant disponible qu'à l'échelle de la commune.

L'APL intègre dans son calcul :

- l'activité des médecins (mesurée par le nombre de consultations ou visites effectuées par le praticien),
- la consommation de soins,
- le temps d'accès au praticien,
- l'âge du médecin généraliste,

- le nombre d'habitants sur le territoire.

Un indicateur d'APL supérieur à 4 consultations par an par habitant (C/an/hab.) (moyenne nationale), équivaut à une offre de soins en médecins généralistes qui répond de manière satisfaisante aux besoins de la population.

À l'inverse, un indicateur inférieur à 2,5 C/an/hab. équivaut à une offre médicale insuffisante, le territoire est qualifié de «sous-dense».

Entre 4 et 2,5 C/an/hab. le territoire étudié est dans un vivier où l'offre en médecins généralistes répond aux besoins de la population mais pas toujours de manière satisfaisante.

Compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance ont accès en moyenne à 3,7 consultations ou visites de médecine générale par an et par habitant.

Ce chiffre baisse à 3,4 quand on restreint l'offre de médecine générale à celle fournie par les médecins de 65 ans ou moins (voir carte ci-contre). Ainsi, les potentiels départs en retraite des médecins généralistes âgés de 65 ans et plus diminuent la qualité de l'offre de soins dans le territoire.

Au regard de l'indicateur d'APL, l'intercommunalité dispose d'une offre de soins en médecins généralistes qui répond aux besoins de la population, mais pas toujours de manière satisfaisante. Cependant, de fortes disparités sont observées entre les communes qui composent la communauté d'agglomération. Ainsi, 5 communes sur les 22 qui composent le territoire sont qualifiées de «sous-denses» (APL inférieure à 2,5 C/an/hab.), à savoir les communes de Maxilly-sur-Léman, Meillerie, Saint-Gingolph, Thollon-les-Mémises et Bernex.

A l'inverse, l'offre de soins en médecins généralistes répond de manière satisfaisante (APL supérieure à 4 C/an/hab.) aux besoins de la population dans 3 communes de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance : Abondance, la Chapelle d'Abondance et Châtel.

La confrontation du nombre de consultations par an et par habitants en 2016 et 2019 met en évidence une diminution tendancielle de ce nombre dans l'ensemble des communes de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance à l'exception des communes de Meillerie, Saint-Gingolph et Vacheresse.



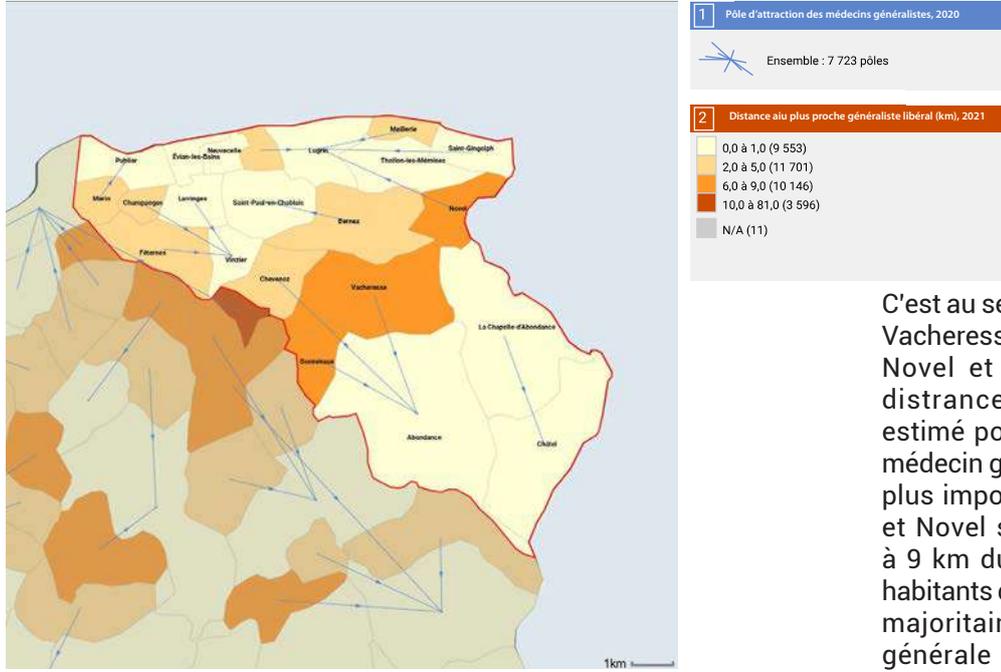
Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?

La distance physique au médecin généraliste le plus proche

Distance au médecin généraliste libéral le plus proche (km) et pôle d'attraction des médecins généralistes libéraux

Sources : Cartosanté SND 2020 & SND ARS 2021- Traitements & estimation © Compas

Source : SNDS - ARS



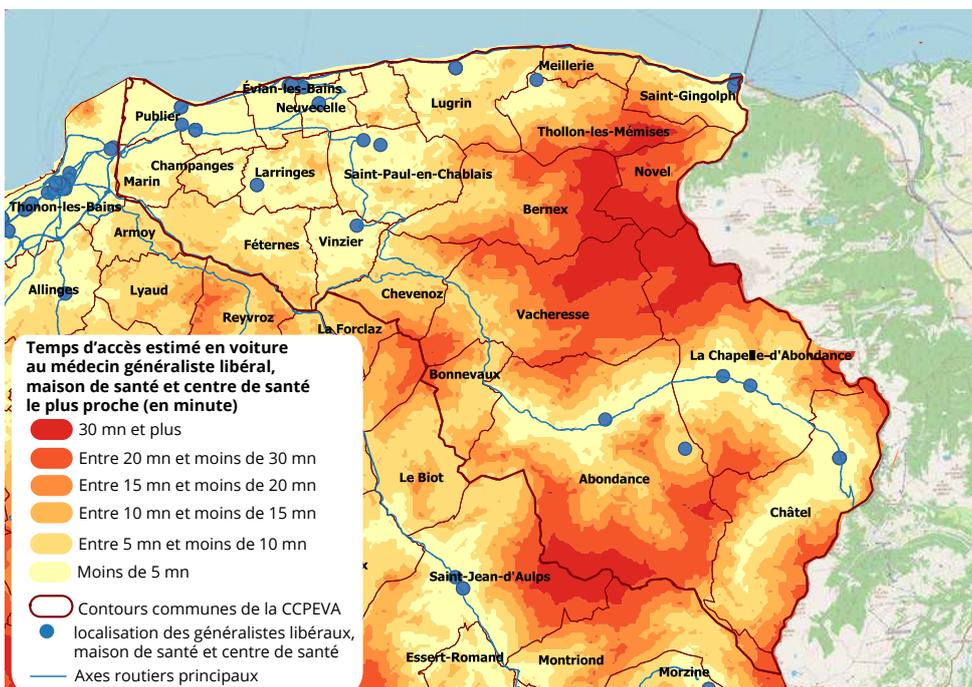
C'est au sein des territoires des communes Vacheresse, Bernex Bonnevaux, Chevenoz, Novel et Thollon-les-Mémises que la distance physique comme le temps estimé pour se rendre en voiture chez le médecin généraliste le plus proche sont les plus importants. Bonnevaux, Vacheresse et Novel sont ainsi à une distance de 6 à 9 km du praticien le plus proche. Les habitants de Bonnevaux et Vacheresse vont majoritairement consulter en médecine générale auprès du praticien installé à Abondance quand ceux de Novel vont à Lugrin pour se faire.

1 Flux majoritaires de consommation - un trait représente le flux le plus important (en nombre d'actes puis en nombre de bénéficiaires si flux équivalent) de la commune de résidence des patients à la commune d'exercice du professionnel

2 Distance au plus proche généraliste libéral (médecins généralistes (y compris à mode d'exercice particulier)) (km) : il s'agit d'une représentation de données communales où la distance à la commune où exerce de le généraliste le plus proche est représentée

Estimation du temps de trajet moyen pour se rendre chez le médecin généraliste le plus proche en voiture (en minutes)

Sources : BPE, 2020, Insee RP 2018 & ORS Auvergne-Rhône-Alpes données disponibles au : 01/12/2021 : Ministère de la santé (Finess - 18/11/2021) - Traitements & estimation © Compas



C'est donc dans la partie médiane Est de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance que le temps de trajet moyen estimé en voiture pour se rendre au médecin généraliste le plus proche est la plus élevée soit 30 minutes minimum. C'est également le cas dans le sud d'Abondance. Il s'agirait de déterminer la localisation précise des massifs montagneux et de résidence des habitants au regard de cette carte. A l'inverse, les communes du Nord-Ouest de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance ont la plupart d'entre elles un temps d'accès estimé à 10 minutes ou moins en voiture.

Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?



- **L'accès aux soins appréhendé au travers la part d'habitants ayant consulté des professionnels de santé libéraux**

Le recours aux professionnels de santé libéraux

Sources : ORS Auvergne-Rhône-Alpes données disponibles au : 01/12/2021 : Cnam (Sniiram DCIR - 2020) & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance	Auvergne-Rhône-Alpes	Ecart à la moyenne régionale
	Nombre de patients ayant eu recours au moins une fois dans l'année	Taux standardisé (%)*	Taux standardisé(%)*
Recours à un médecin généraliste	33856	75,2	-1,5
Recours à un ophtalmologue	10324	23,1	-0,3
Recours à un psychiatre	481	1,1	-0,9
Recours à un dentiste	15695	34,7	+3,6
Jeunes de 5-19 ans ayant bénéficié de soins d'orthodontie	1292	15,9	+0,5
Jeunes de moins de 15 ans ayant eu recours à un orthophoniste	723	8,7	-0,7
Jeunes de moins de 15 ans ayant eu recours à un pédiatre	1617	19,6	+2,9
Patients de 75 ans et plus ayant bénéficié de soins infirmiers	1819	49,1	-4,7
Femmes de 15 à 49 ans ayant eu recours à un gynécologue	2838	27,5	+3,7
Femmes de 15 à 49 ans ayant eu recours à une sage-femme	891	8,2	-4,8

* Nombre de patients / nombre d'habitants ayant eu au moins un remboursement d'une prestation entre 2016 et 2020 pour 100 habitants

Lecture : En 2020, 75% des habitants de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance ont consulté au moins une fois un médecin généraliste dans l'année.

En 2020, trois-quart des assurés du régime général gérés par la Cnam ont consulté au moins une fois dans l'année un médecin généraliste, soit 33 860 d'entre eux. C'est le cas de 77% des assurés résidant en Auvergne-Rhône Alpes.

Un lien fort s'observe entre le niveau de dotation en professionnels dans le territoire et la part d'assurés du régime général ayant consulté dans l'année. Ainsi 1 820 assurés du régime général ont eu recours à des soins infirmiers, soit la moitié d'entre eux contre 54% en Auvergne-Rhône-Alpes, soit un écart de près de 5 points. Ce moindre recours aux soins est à mettre en regard avec la moindre densité médicale d'infirmiers libéraux dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance. De même 8% des femmes assurées ont eu recours à une sage-femme contre 13% dans l'ensemble de la région.

Inversement, plus du tiers des assurés du régime général ont consulté en 2020 un dentiste contre 31% en Auvergne-Rhône-Alpes (35% contre 31%), soit un écart de près de 4 points.

Pour autant, l'implantation de professionnels dans le territoire n'explique pas tout. Ainsi, près d'un jeune de moins de 15 ans sur cinq a consulté un pédiatre contre un sur six dans la région, soit près de 3 points de plus au profit de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance alors même que l'intercommunalité ne compte aucun pédiatre libéral dans son territoire en 2020.



Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?

• Approche du non-recours par l'absence de consultations

Les bénéficiaires du régime général (Cpam) sans consultation sur les 24 mois par spécialité

Sources : Observatoire des fragilités du Grand Sud données disponibles au : 01/12/2021 : Cnam Siam Erasme 2020 - Traitements © Compas

Année 2020	Bénéficiaires du RG sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois		Bénéficiaires du RG n'ayant pas eu une consultation généraliste sur les 24 derniers mois		Bénéficiaires du RG n'ayant pas eu une consultation dentiste sur les 24 derniers mois		Femmes bénéficiaires du RG sans consultation chez un gynécologue sur les 24 derniers mois		Bénéficiaires du RG sans médecin traitant déclaré	
	Nombre	Part des bénéficiaires du RG (%)	Nombre	Part des bénéficiaires du RG (%)	Nombre	Part des bénéficiaires du RG (%)	Nombre	Part des bénéficiaires du RG (%)	Nombre	Part des bénéficiaires du RG (%)
Abondance	100	8,6	209	17,9	438	37,5	235	55,2	141	12,1
Bernex	107	9,1	214	18,3	527	45,0	208	51,0	87	7,4
Bonnevaux	24	11,7	39	18,9	89	43,2	47	58,0	26	12,6
Champanges	76	9,1	150	17,9	357	42,6	153	50,8	53	6,3
La Chapelle-d'Abondance	84	10,7	159	20,2	326	41,5	153	53,3	135	17,2
Châtel	157	13,7	252	21,9	428	37,2	178	39,6	216	18,8
Chevenoz	43	8,6	109	21,8	240	48,1	97	57,1	65	13,0
Évian-les-Bains	980	12,0	2131	26,2	3623	44,5	1512	51,3	1000	12,3
Féternes	133	11,3	264	22,3	533	45,1	263	57,7	101	8,5
Larringes	87	7,8	216	19,3	481	43,0	215	48,8	105	9,4
Lugrin	196	9,2	462	21,7	958	45,1	379	51,3	226	10,6
Marin	125	8,4	327	22,0	593	39,8	252	46,6	138	9,3
Maxilly-sur-Léman	109	8,7	260	20,6	549	43,6	247	53,2	104	8,3
Meillerie	47	15,5	89	29,3	145	47,7	50	43,9	44	14,5
Neuvecelle	241	8,9	624	23,1	1150	42,6	505	51,3	269	10,0
Novel	-	-	11	26,2	15	35,7	-	-	-	-
Publier	617	10,0	1386	22,5	2678	43,4	1167	51,9	629	10,2
Saint-Gingolph	112	15,4	210	28,9	370	51,0	139	48,9	108	14,9
Saint-Paul-en-Chablais	166	8,3	408	20,4	881	44,1	363	50,7	138	6,9
Thollon-les-Mémises	97	12,7	186	24,4	345	45,3	153	55,4	66	8,7
Vacheresse	42	6,5	114	17,7	260	40,4	131	54,4	73	11,3
Vinzier	44	7,0	112	17,8	303	48,1	136	56,4	50	7,9
CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance	3593	10,2	7932	22,6	15289	43,5	6588	51,4	3780	10,8
Haute-Savoie		10,6		22,2		45,1		49,4		11,7
Auvergne- Rhône-Alpes		8,5		19,5		46,1		46,9		9,1

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance
 Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance
 Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance

Lecture : En 2020, 10% des bénéficiaires du régime général de la Cpam qui n'ont eu aucun recours aux soins au cours des 2 dernières années.

L'observatoire des fragilités du Grand Sud permet d'appréhender le non-recours par l'absence de consultations sur une plus longue période, soit les 24 derniers mois ce qui permet de neutraliser l'impact de la crise du covid sur le recours aux soins. Ces données montre une pratique comparable au sein de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance et l'ensemble de la Haute-Savoie. Le non-recours aux soins est au contraire plus important que dans l'ensemble de la région :

- 10% des assurés du régime général (3 590 personnes) n'ont eu aucun recours aux soins au cours des 2 derniers mois dans l'intercommunalité et la Haute-Savoie contre 8% dans la région. 22% n'ont pas consulté de généralistes depuis 2 ans contre 20% dans la Région.

- La moitié des femmes n'ont pas consulté de gynécologue au cours de 2 dernières années, soit 4 points de moins qu'en moyenne nationale, ces tendances allant à l'opposée de celles observées sur la seule année 2020 (données ORS).

- Un assuré du régime général âgé de 16 ans et plus sur neuf n'ont pas de médecin traitant contre 9% dans la région, soit 3 780 assurés. Il s'agirait de déterminer si la part plus importante de travailleurs saisonniers sur le territoire pourrait expliquer ce résultat.

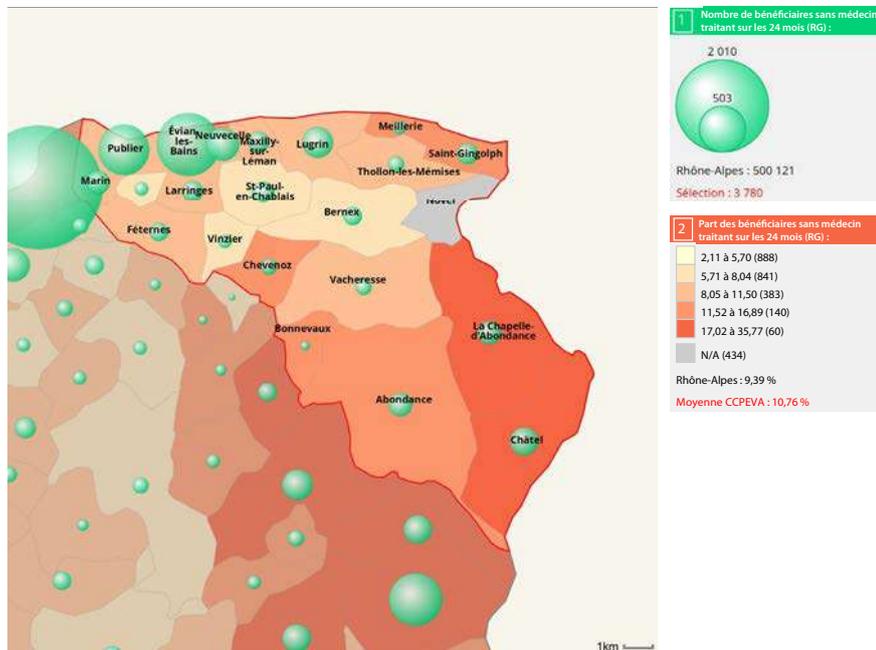
Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?



Les bénéficiaires du régime général (Cpam) sans médecin traitant en 2020

Source : Observatoire des fragilités du Grand Sud données disponibles au : 01/12/2021 : Cnam Siam Erasme 2020 - Traitements © Compas

Source : CNAM SIAM ERASME



©IGN/GéoFLA

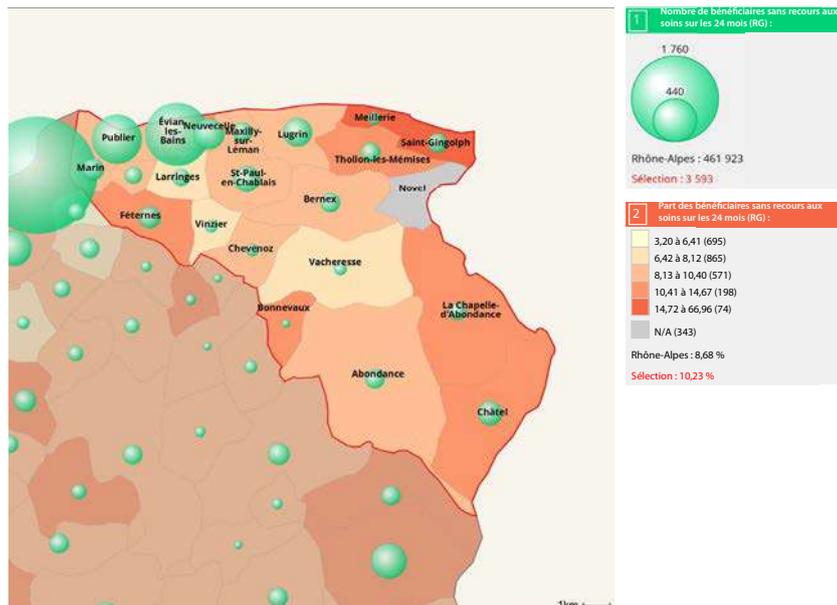
1 L'absence de déclaration de médecin traitant engendre un niveau de remboursement par l'Assurance Maladie moins élevé.

2 Rapport du nombre de bénéficiaires sans médecin traitant déclaré du régime général au nombre total de bénéficiaires du régime général

Les bénéficiaires du régime général (Cpam) sans recours aux soins en 2020

Source : Observatoire des fragilités du Grand Sud données disponibles au : 01/12/2021 : Cnam Siam Erasme 2020 - Traitements © Compas

Source : CNAM SIAM ERASME



©IGN/GéoFLA

1 Le non recours concerne les bénéficiaires n'ayant pas eu de remboursement d'actes (actes professionnels, prestations de type transports, pharmacie..., et hospitalisations) au cours des 12 derniers mois. Attention : les séjours dans les établissements de santé publics ne sont pas déclarés de façon exhaustive Ne sont pas comptabilisés les enfants de moins de 16 ans.

2 Rapport du nombre de bénéficiaires du régime général sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois au nombre total de bénéficiaires du régime général

La part d'assurés du régime général n'ayant pas de médecin traitant varie fortement d'une commune à l'autre de l'intercommunalité, soit de 6% à Champanges à 18% à Châtel et 17% à la Chapelle d'Abondance, deux communes dont l'activité économique dépend fortement du tourisme, secteur où le travail saisonnier est important. Toutefois, les jeunes actifs sont particulièrement présents dans ce secteur. Or Ces derniers ont moins souvent que leurs aînés de médecin traitant.

La part d'assurés du régime général n'ayant pas eu de recours aux soins n'est pas homogène au sein de l'intercommunalité. Il est à remarquer que si la Chapelle d'Abondance et Châtel sont également parmi les communes enregistrant une part élevée de moins recours, les communes de Saint-Gingolph et Meillerie, situées au Nord-Est de la commune sont celles où ce non-recours est le plus élevée, soit 11% à Saint-Gingolph contre 7% à Châtel et 6% à La Chapelle-d'Abondance et près de 4% à Neuvecelle et Larringes.

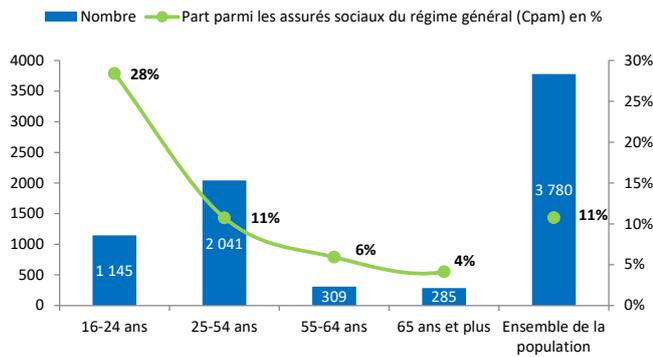


Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?

Un non-recours qui varie avec l'âge et le professionnel consulté

Les bénéficiaires du régime général (Cpam) sans médecin traitant

Source : Observatoire des fragilités du Grand Sud données disponibles au : 01/12/2021 : Cnam Siam Erasme 2020 - Traitements © Compas



La fréquence du non-recours aux soins varie fortement avec l'âge. Le non-recours est ainsi plus élevé chez les assurés les plus jeunes, leur état de santé mais également leurs comportements prophylactiques moins répandus expliquent en partie ces différences.

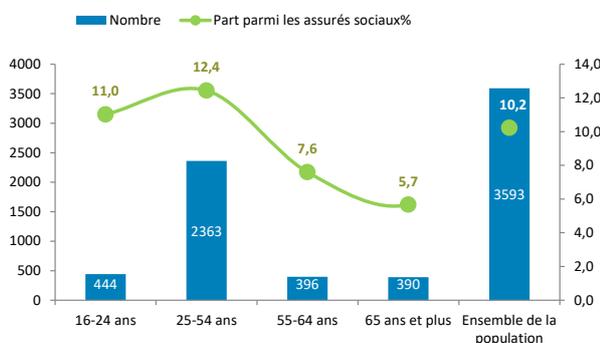
- La part d'assurés du régime général n'ayant aucun médecin traitant en 2020 passe ainsi de 28% chez les 16-24 ans à 11% des 25-54 ans et 4% des 65 ans et plus.

- De même, 12% des assurés du régime général de 16-54 ans n'ont eu aucun recours aux soins durant les 2 ans précédents contre 8% des 55-64 ans et 6% des 65 ans et plus,

- Enfin, 29% des assurés de 16-24 ans n'ont consulté aucun médecin généraliste au cours des 2 dernières années contre 18% des 55-64 ans et 13% des 65 ans et plus.

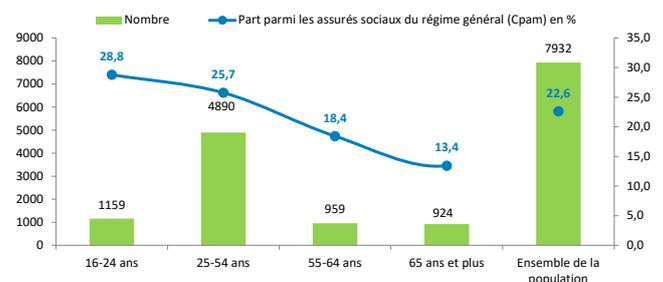
Les bénéficiaires du régime général (Cpam) sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois

Source : Observatoire des fragilités du Grand Sud données disponibles au : 01/12/2021 : Cnam Siam Erasme 2020 - Traitements © Compas



Les bénéficiaires du régime général (Cpam) sans consultation auprès d'un médecin généraliste au cours des 24 derniers mois

Source : Observatoire des fragilités du Grand Sud données disponibles au : 01/12/2021 : Cnam Siam Erasme 2020 - Traitements © Compas



Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?



• Approche du non-recours par la (non) consommation d'actes de prévention et dépistage

Les femmes de 50-74 ans n'ayant pas eu d'acte de mammographie remboursée par la Cnam au cours des 24 derniers mois

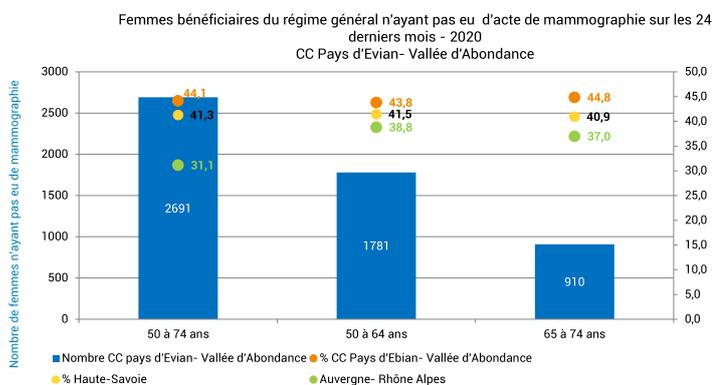
Source : Observatoire des fragilités du Grand Sud données disponibles au : 01/12/2021 : Cnam Siam Erasme 2020 - Traitements © Compas

En 2021, près de 2 690 femmes de 50-74 ans bénéficiaires du régime général n'ont pas bénéficié d'une mammographie depuis deux ans dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance. Parmi elles, les 2/3 sont âgées de 50-64 ans (66%).

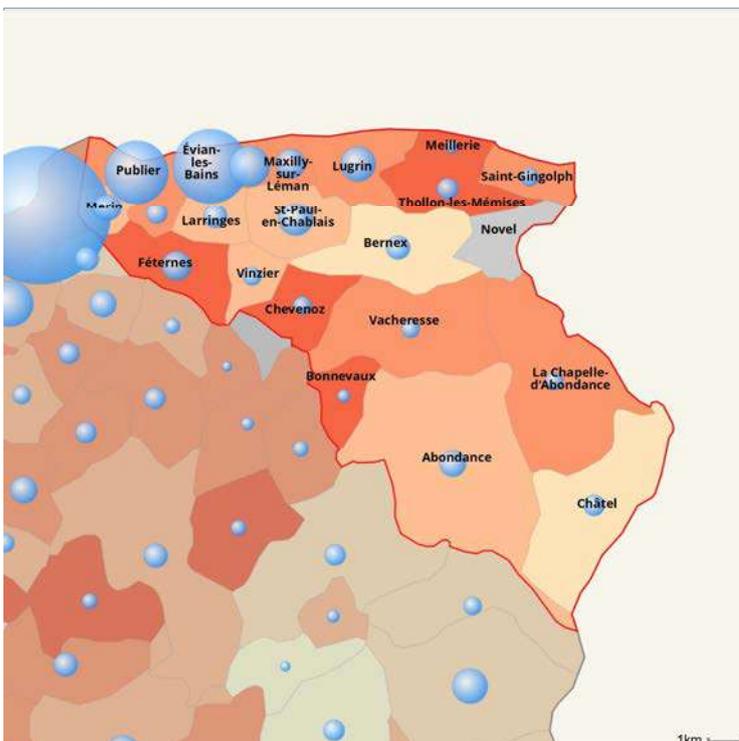
La proportion de femmes n'ayant pas eu d'actes de mammographie tend à rester stable avec l'âge : 44% des femmes âgées de 50 à 64 ans sont dans ce cas contre 45% de celles âgées de 65 à 74 ans.

La part de femmes n'ayant pas pratiqué de mammographie enregistrée dans l'intercommunalité est légèrement plus élevée qu'en Haute-Savoie. L'écart est plus marquée avec la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La cartographie du non-recours à la mammographie permet d'observer des taux de non-recours plus importants dans les communes parmi les moins peuplées de la CC. C'est ainsi près de la moitié des femmes résidant à Thollon-les-Mémises, Meillerie, Féternes, Chevenoz et Bonnevaux qui n'ont pas eu de mammographie. Le nombre de femmes concernées varie d'une quinzaine à Meillerie à près de 100 à Féternes.



Source : CNAM SIAM ERASME



- Dénombrement des femmes n'ayant pas eu d'actes de mammographie sur les 24 derniers mois.
- Rapport du nombre de bénéficiaires femmes du régime général n'ayant pas eu d'acte de mammographie sur les 24 derniers mois au nombre total de bénéficiaires femmes du régime général



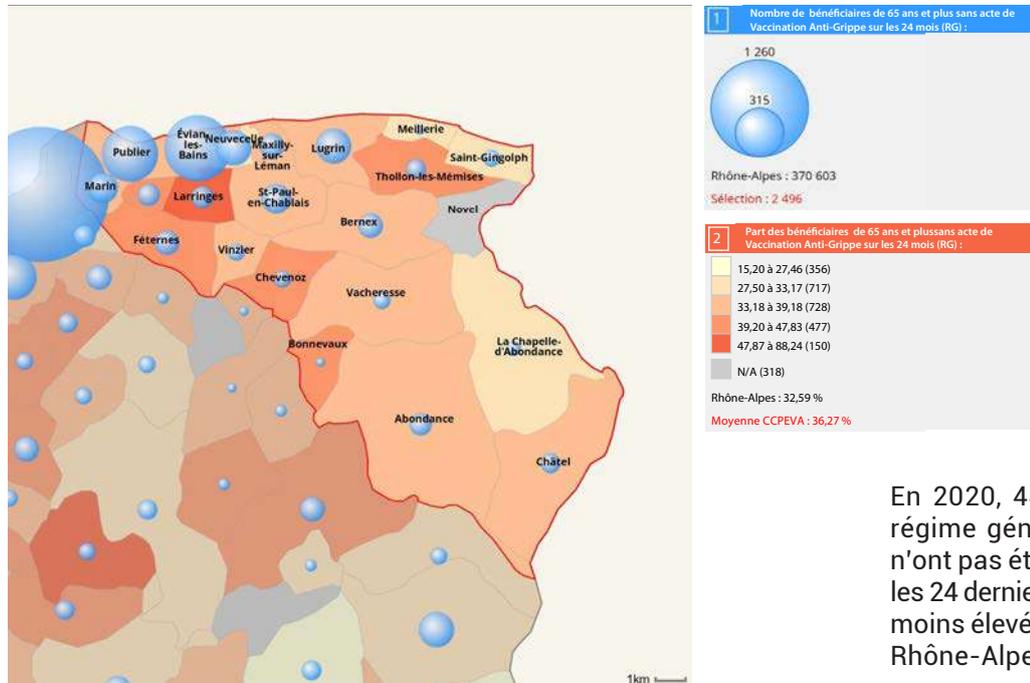


Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?

Les bénéficiaires du régime général (Cpam) de 65 ans et plus n'ayant pas eu d'acte de vaccination sans acte de vaccin anti-grippe sur les 24 derniers mois au cours des 24 derniers mois en 2020

Source : Observatoire des fragilités du Grand Sud données disponibles au : 01/12/2021 : Cnam Siam Erasme 2020 - Traitements © Compas

Source : CNAM SIAM ERASME



En 2020, 44% des assurés sociaux du régime général âgés de 65 ans et plus n'ont pas été vaccinés contre la grippe sur les 24 derniers mois. Ce taux est nettement moins élevé qu'en moyenne en Auvergne-Rhône-Alpes et en Savoie.

©IGN/GéoFLA

1 Dénombrement des bénéficiaires de 65 ans et plus n'ayant pas de vaccination contre la grippe sur les 24 derniers mois.

2 Rapport du nombre de bénéficiaires de 65 ans et plus du régime général n'ayant pas eu un acte de vaccination anti-grippale sur les 24 derniers mois.

Année 2020	Femmes bénéficiaires du RG n'ayant pas eu un acte de mammographie sur les 24 derniers mois		Bénéficiaires du RG de 65 ans et plus n'ayant pas eu un acte de vaccination contre la grippe sur les 24 derniers mois	
	Nombre	Part des femmes bénéficiaires du RG (%)	Nombre	Part des bénéficiaires du RG (%)
Abondance	87	39%	76	34,6
Bernex	71	35%	94	38,4
Bonnevaux	24	53%	15	40,5
Champanges	66	43%	67	39,4
La Chapelle-d'Abondance	51	43%	37	27,8
Châtel	65	34%	56	36,4
Chevenoz	45	51%	41	46,6
Évian-les-Bains	656	48%	620	35,4
Féternes	105	49%	82	46,1
Larringes	74	40%	77	49,7
Lugrin	159	45%	170	36,7
Marin	107	39%	119	37,3
Maxilly-sur-Léman	105	47%	91	36,1
Meillerie	22	56%	16	32,7
Neuvecelle	212	45%	175	31,7
Novel	nd	-	nd	-
Publier	487	43%	442	35,3
Saint-Gingolph	49	48%	40	33,1
Saint-Paul-en-Chablais	148	40%	131	34,9
Thollon-les-Mémises	66	51%	56	44,1
Vacheresse	47	46%	43	36,8
Vinzier	42	38%	45	39,1
CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance	2691	44%	2496	36,3
Haute-Savoie		41%		37,5
Auvergne- Rhône-Alpes		32%		38,1

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance

Le taux de non-recours à la vaccination anti-grippe parmi les bénéficiaires de 65 ans et plus varie de près d'un tiers des bénéficiaires de 65 ans et plus à Neuvecelle, Meillerie, et Saint-Gingolph à près de la moitié à Larringes suivi de Thollon-les-Mémises, Féternes, Chevenoz et Bonnevaux. La petite taille démographique de ces communes peuvent expliquer en partie ces résultats.

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



LES ACTIFS RÉSIDENTS

Qui occupe les emplois du territoire ? _____	p.190
Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ? _____	p.192
Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ? _____	p.200
Quelle est l'importance du chômage ? _____	p.201
Qui est le plus concerné par l'évolution du chômage ? _____	p.203
Baromètre - Les impacts de la crise sur l'emploi _____	p.205
Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ? _____	p.207

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

et les territoires ont été durement impactés par la crise économique de 2008 et le seront très fortement par la nouvelle crise économique qui se profile causée par la pandémie actuelle. Au troisième trimestre 2020, le nombre de chômeurs au sens du BIT atteint 2,7 millions de personnes en France (hors Mayotte), en hausse de 628 000 personnes. Sur le trimestre, le taux de chômage au sens du BIT bondit de 1,9 point, à 9,0 % de la population active.

Localement, les déplacements d'actifs jouent un rôle important dans l'équilibre du marché du travail : certains territoires attirent des habitants qui viennent s'y installer ou des travailleurs qui résident à proximité. D'autres connaissent une augmentation du chômage sous la pression d'une croissance de la population active encore plus forte, tirée par l'attractivité résidentielle de ces territoires. À l'inverse, dans certains territoires, l'impact des destructions d'emplois sur le chômage est tempéré par la diminution du nombre d'actifs.

Bien évidemment le profil des actifs peut modifier les effets de la crise actuelle. A l'image de ce qui avait été observé en 2008, les personnes les plus précaires et les moins formées seront plus fortement marquées par la crise économique que les diplômées, ou les personnes œuvrant dans la fonction publique ou en CDI. Les capacités de rebond ne sont pas les mêmes selon le profil des habitants.

Mesurer l'impact de la crise sanitaire actuelle sur le monde économique est donc d'autant plus important aujourd'hui. Regarder qui sont les actifs occupés ? A quelle PCS appartiennent-ils ? Dans quel secteur d'activité travaillent-ils ? Sous quel type de contrat ? Qui sont les chômeurs ? Quel est le niveau de formation des actifs ? Quelles sont les entreprises implantées sur le territoire ? etc. Ces questions sont primordiales pour mesurer l'impact de la crise au niveau local.

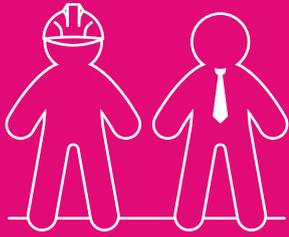
Appréhender les populations actives en fragilité économique d'un territoire (les actifs en contrat précaire, les travailleurs pauvres, les chômeurs de longue durée, les actifs résidents ne travaillant pas sur le territoire...) et leurs évolutions, est essentiel afin de déterminer leurs besoins et définir les réponses adaptées qui seront à apporter. En effet, les besoins peuvent être très différents selon le territoire et le type de population qui y réside : aides pour se déplacer, aides à l'obtention d'un permis de conduire, aides pour trouver un logement, aides à la création d'entreprise... Les CCAS et les CIAS sont, avec les institutions partenaires (Pôle Emploi, Mission Locale, PLIE, associations...) présentes sur le territoire, au cœur de la réponse à apporter à ces populations actives en situation de fragilité.

Ainsi, le diagnostic réalisé dans le cadre de l'Analyse des besoins sociaux apportera les éclairages nécessaires pour déterminer précisément les besoins des acteurs économiques d'un territoire.

Formation **Déqualification**
Précarité **Entrepreneurs**
Employés
Actifs occupés
Commerce **Industrie** **Salariés**
DEFM **Cadres** **ESS**
Mobilités professionnelles
Temps partiel **Construction** **Activité**
Ouvriers **Diplôme** **CDI**
Etablissements
Polarisation **Déclassement**

CHIFFRES CLÉS

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



12 372
emplois occupés
sur le territoire



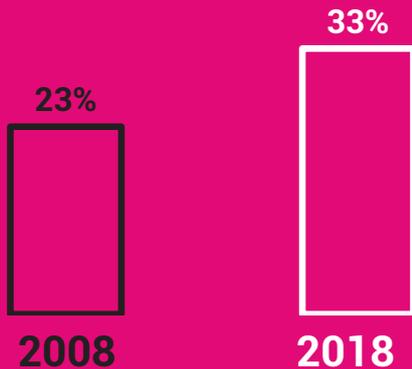
90%
taux d'activité
féminin
(25-54 ans)

0,6

taux de polarisation des
actifs de 15-64 ans



35%
des actifs travaillent
dans une
autre commune



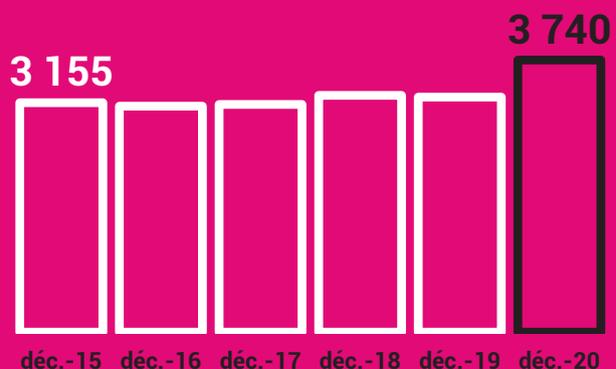
Part des hauts niveaux
de formation



20%
des 15 ans et plus
non scolarisés sont
sans diplôme



17%
Indice de chômage
estimé



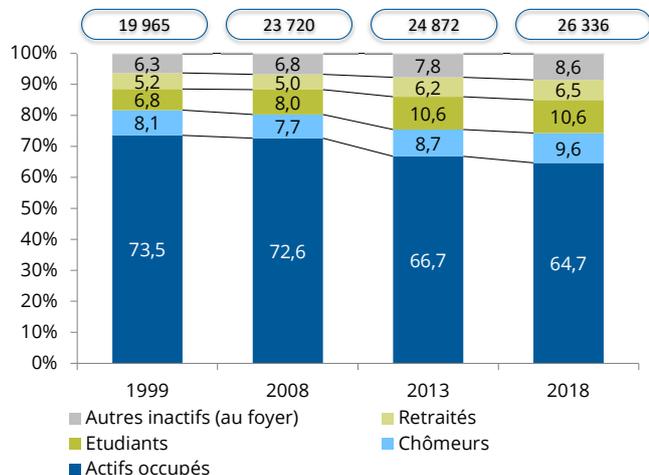
+585
DEFM cat. A entre 2016 et 2021



Qui occupe les emplois du territoire ?

Situation des 15-64 ans au regard l'emploi

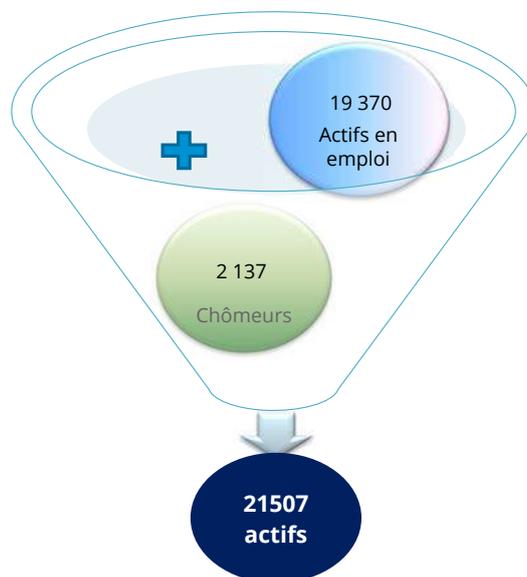
Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 64,7% des habitants de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance âgés de 15-64 ans sont actifs occupés.

Les actifs de 15-64 ans du territoire

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance compte 19 370 actifs occupés âgés de 15-64 ans.

Les actifs résidents

Parmi les 26 340 habitants de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance, 19 370 occupent un emploi, 2 140 se déclarent en recherche d'emploi, 1 800 sont étudiants, 1360 retraités et 1 670 sont inactifs c'est-à-dire au foyer, en invalidité.

Le taux d'emploi c'est-à-dire la part d'actifs occupés parmi la population de ans n'a cessé de diminuer depuis 1999 soit de 75% en 1999 à 65% en 2018, soit de 10 points en 18 ans. Cette baisse a profité à l'ensemble des autres habitants, c'est-à-dire des chômeurs, comme des étudiants, des retraités et des autres inactifs.

Les taux d'emploi varie de près de 81% des 15-64 ans dans les communes d'Évian-les-Bains et Meillerie à plus de 9 habitants de 15-64 ans sur 10 dans les communes de Châtel et Vacheresse.

Près de 21 510 habitants de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance sont donc actifs en 2018. Parmi eux, 9,9% sont en recherche d'emploi.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Taux d'activité et taux d'emploi sur le territoire

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Nbre d'actifs de 15-64 ans	Nbre d'actifs de 15-64 ans en emploi	Taux d'activité (%)		Taux d'emploi (%)	
			15-64 ans	25-54 ans	15-64 ans	25-54 ans
Abondance	748	713	80,7	93,5	77,0	88,5
Bernex	695	648	81,2	95,9	75,7	89,8
Bonnevaux	156	145	88,8	96,1	82,6	89,8
Champanges	553	510	83,7	94,8	77,1	88,2
La Chapelle-d'Abondance	513	480	81,6	93,8	76,3	88,6
Châtel	788	764	86,3	95,1	83,7	92,5
Chevenoz	327	307	79,3	94,7	74,7	88,9
Évian-les-Bains	4 606	4 012	81,4	91,9	70,9	80,8
Féternes	782	722	83,3	94,5	76,9	88,5
Larringes	786	723	83,5	95,3	76,8	89,5
Lugrin	1 271	1 129	82,1	93,9	73,0	84,3
Marin	950	870	83,7	94,3	76,7	87,3
Maxilly-sur-Léman	740	647	80,1	93,5	70,0	82,3
Meillerie	185	158	86,9	95,6	74,2	81,0
Neuvecelle	1 569	1 434	80,4	93,8	73,5	85,9
Novel	25	20	76,5	88,5	58,8	73,1
Publier	3 747	3 302	78,9	93,6	69,6	83,6
Saint-Gingolph	491	424	86,4	93,5	74,6	81,1
Saint-Paul-en-Chablais	1 263	1 146	82,3	95,7	74,7	87,5
Thollon-les-Mémises	447	414	84,6	94,8	78,5	88,6
Vacheresse	445	421	85,3	96,5	80,7	91,4
Vinzier	421	382	80,4	94,5	72,8	86,8
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance	21 507	19 370	81,7	93,8	73,5	85,2
Haute-Savoie	419 677	379 507	80,3	93,0	72,6	84,9
France métropolitaine	29 946 345	26 066 191	74,3	90,6	64,7	80,2
Auvergne-Rhône-Alpes	3 742 054	3 311 907	75,4	91,5	66,7	82,2
Zone d'emploi du Chablais	56 733	51 167	80,9	93,2	73,0	84,7

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

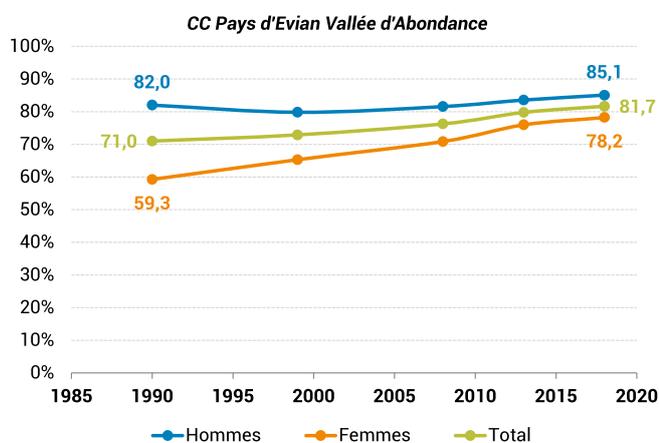
Lecture : Le taux d'activité des 15-64 ans atteint 81,7% en 2018 dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance.



Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?

Évolution du taux d'activité par sexe

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

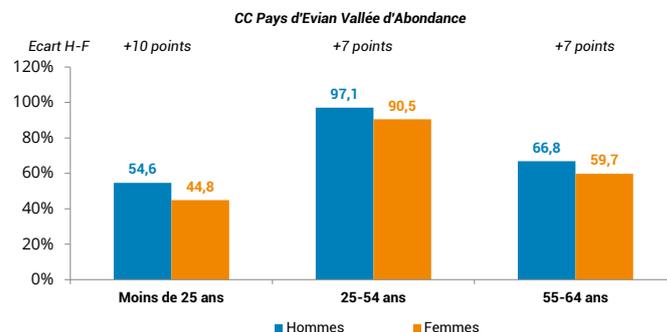


Lecture : En 2018, dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance, le taux d'activité féminin est de 78,2%.

En 2018, la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance compte 21 510 actifs de 15-64 ans dont 10 230 femmes et 11 270 hommes. Le taux d'activité des 15-64 ans est de 82% contre 71% en 1990. Cette hausse correspond à une progression plus marquée du taux d'activité des femmes qui reste malgré tout inférieur à celui des hommes en 2018 (78% contre 85%).

Taux d'activité par âge et par sexe

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 97,1% des hommes de 25-54 ans sont actifs dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance.

Le taux d'activité des femmes est inférieur à celui des hommes, quel que soit la classe d'âge considérée. Ce taux est maximal chez les 25-54 ans puis diminue ensuite. Par ailleurs, l'écart entre hommes et femmes diminue avec l'âge. Ainsi en 2018, le taux d'activité féminin est de 45%. Ce taux d'activité est inférieur de 10 points à celui des hommes. Pour les 25-54 ans comme les 55-64 ans l'écart est de 7 points en défaveur des femmes (90% contre 97% chez les 25-54 ans et 60% contre 67% chez les 55-64 ans).

Inégalités femmes-hommes : quid de la répartition des rôles aujourd'hui ?

Les femmes consacrent moins de temps au travail domestique sans qu'il soit davantage pris en charge par les hommes.

En 1974, les femmes consacraient 5h32 par jour au travail domestique quand les hommes y consacraient seulement 2h03. Aujourd'hui, la situation a certes évolué mais cette évolution reste marginale. En 2010, les femmes consacrent 4h07 par jour aux tâches domestiques quand les hommes y consacrent 2h36. Cet écart se creuse encore à l'arrivée d'un enfant.

Cependant, l'enquête emploi du temps ne permet pas de mesurer la charge mentale portée par les femmes. Celles-ci se retrouvent encore à assumer une double journée : leur journée de travail et leur journée consacrée au travail domestique.

Le taux d'activité des femmes rejoint celui des hommes mais à quel prix ?

De 1975 à 2015 le taux d'activité des femmes (25-49 ans) est passé de 59 à 84 %. Toutefois, ce taux d'activité peut cacher aujourd'hui une forme de précarité de l'emploi, notamment pour les femmes qui assurent une grande partie des métiers du care (aides à domicile, femmes de ménage, caissières...).

Les trois quarts des emplois à temps partiels sont occupés par des femmes et 1,1 million de femmes souhaitent travailler davantage et sont en temps partiel subi contre 420 000 hommes. La probabilité pour une femme non diplômée d'être en temps partiel subi plutôt que choisi est 2,5 fois supérieure à celle d'une femme qui dispose d'un bac, selon le Ministère du Travail. Une

grande partie des travailleurs pauvres sont des femmes peu qualifiées.

Les écarts de salaires selon le sexe et la persistance de déséquilibres dans la prise en charge des tâches domestiques expliquent pour une grande part ce constat. De plus, les femmes issues des classes populaires songent davantage à réduire leur temps de travail en raison du coût de la garde des enfants, quand les femmes cadres ont davantage de revenus pour financer un mode de garde.

Un niveau de vie en baisse suite à une séparation : un impact fort pour les femmes des classes populaires

L'inégalité des revenus entre hommes et femmes vivant en couple est le premier effet qui pèse sur les revenus après une séparation. La mise en commun des ressources dans le couple élève le niveau de vie des femmes, la séparation met fin à cette redistribution. L'impact est massif. Si l'on ne tient pas compte des pensions alimentaires et des prestations sociales, le niveau de vie des femmes baisse de 35 %, en moyenne quand celui des hommes augmente de 24%. Les femmes de milieu populaire sont les plus touchées : elles perdent 62 % de leur niveau de vie initial en moyenne. Parmi les deux millions de familles monoparentales, dans 82 % des cas ce sont des mères seules avec enfants. Toutes les couches sociales sont concernées, mais ces mères isolées sont en moyenne moins diplômées et en situation de précarité.

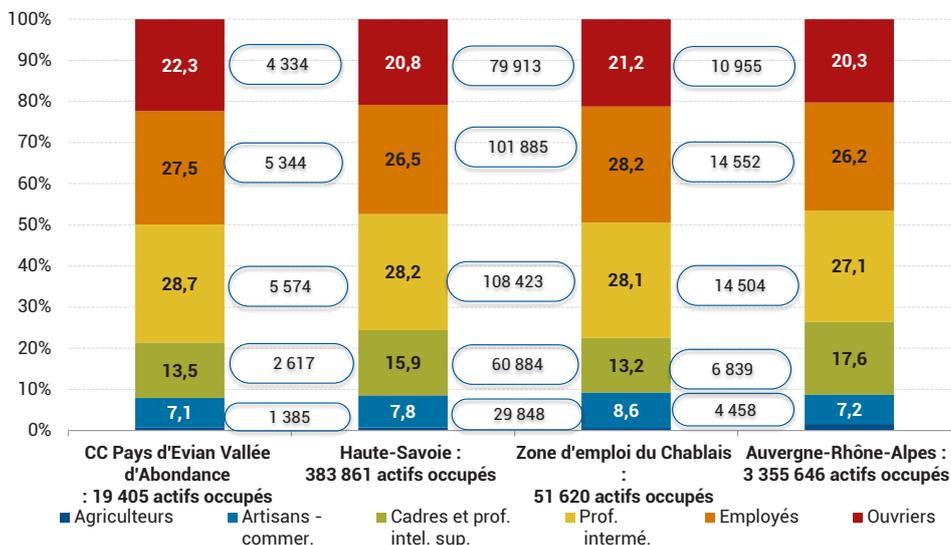
Les sources sont présentées en Bibliographie.

Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?



Répartition des actifs occupés de 15 ans et plus selon la PCS

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

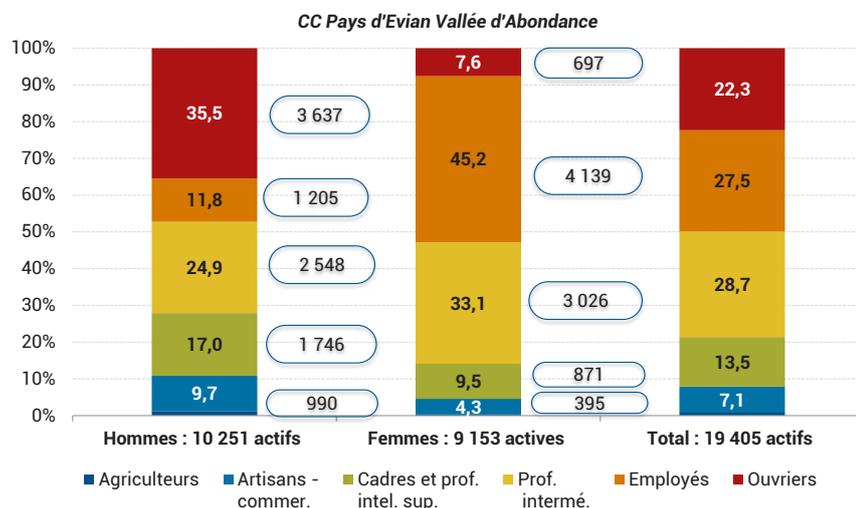


Au regard de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Haute-Savoie, les actifs occupés de 15 ans et plus cadres et de professions intellectuelles supérieures sont sous-représentés, soit 13% des actifs occupés de 15 ans et plus contre 16% en Haute-Savoie et 18% dans la Région. A l'inverse, les ouvriers et les employés sont légèrement sur-représentés dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance.

Lecture : En 2018, 27,5% des actifs occupés de 15 ans et plus sont employés dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance, soit 5 344 personnes.

Répartition des actifs occupés de 15 ans ou plus par sexe et PCS

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 35,5% des hommes actifs occupés sont des ouvriers, soit 3 637 hommes.

La CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance compte près de 19 400 actifs occupés de 15 ans et plus en 2018. Parmi eux, 13% sont cadres ou de professions intellectuelles supérieures et 50% sont ouvriers ou employés.

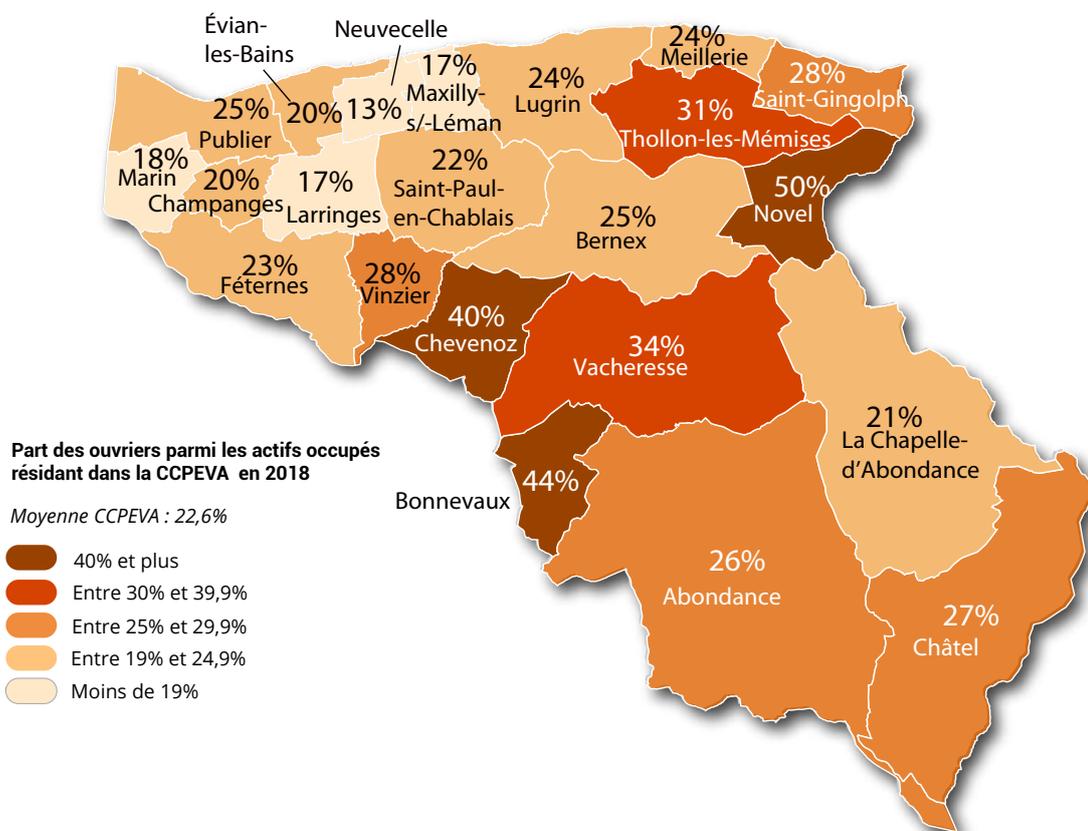
On note que les hommes ont plus souvent tendance à être ouvriers tandis que les femmes sont plus souvent employées.



CARTOGRAPHIE

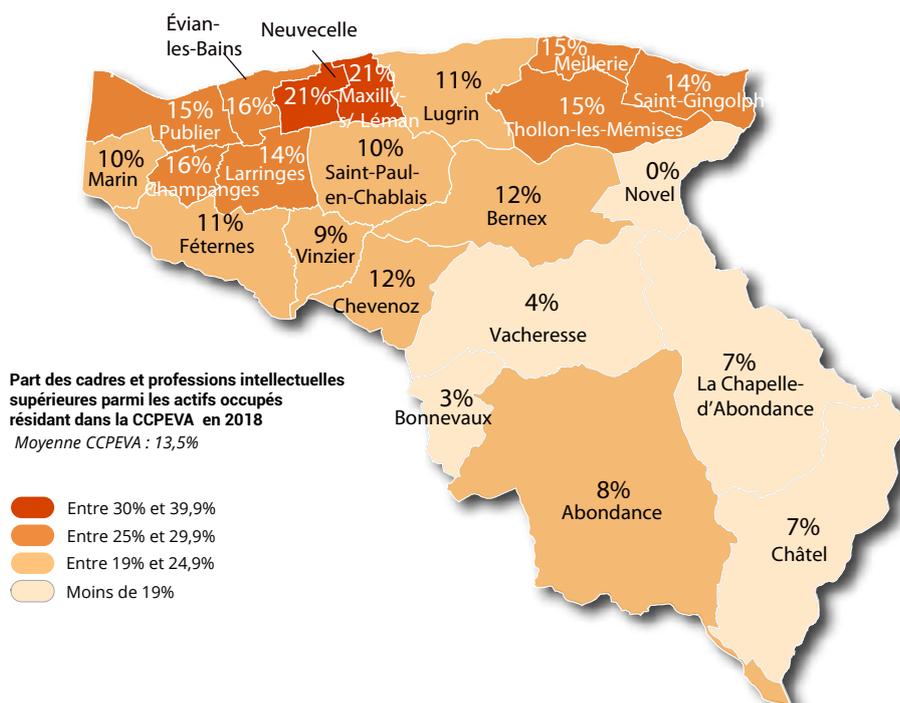
Part des actifs occupés de 15 ans ou plus ouvriers (en %)

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Part des actifs occupés de 15 ans ou plus cadres ou de professions intellectuelles supérieures (en %)

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



On remarque une concentration plus importante d'ouvriers parmi les actifs occupés dans les petites communes situées dans la partie médiane de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance et a contrario une présence plus forte des cadres et professions intellectuelles supérieures dans les communes de Neuvecelle et Maxilly sur Léman .

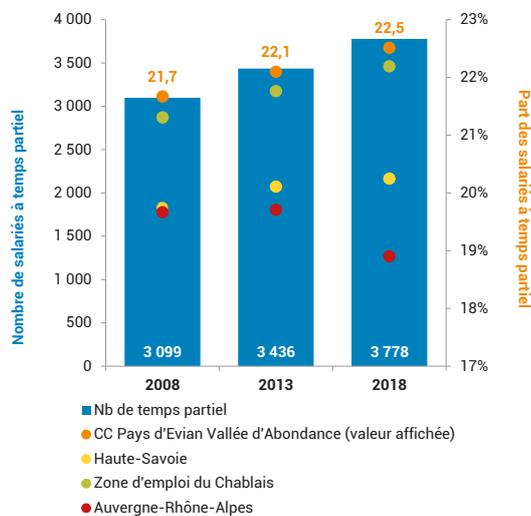
Les actifs résidents

Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?



Évolution des salariés de 15-64 ans à temps partiel

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

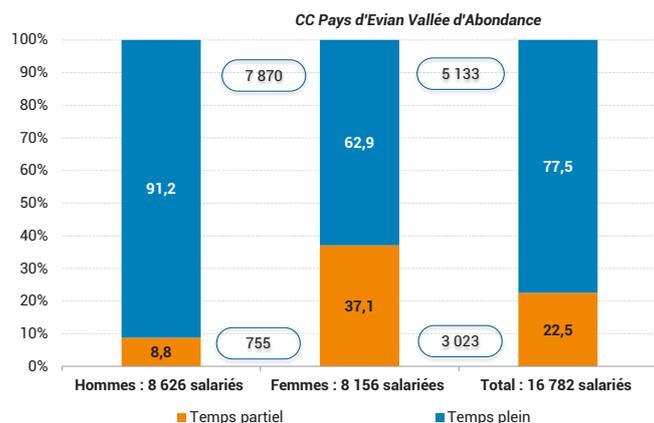


Lecture : 22,5% des salariés de 15-64 ans sont à temps partiel en 2018 dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance.

Le nombre de salariés de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance occupant un emploi à temps partiel augmente depuis une dizaine d'années. Il est passé de 3 100 à 3 780. Leur proportion parmi l'ensemble des salariés reste stable et atteint 23% en 2018. A titre de comparaison, cette proportion est de 20% pour Haute-Savoie et de 19% pour l'Auvergne-Rhône-Alpes.

Répartition des salariés de 15-64 ans selon le temps de travail

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

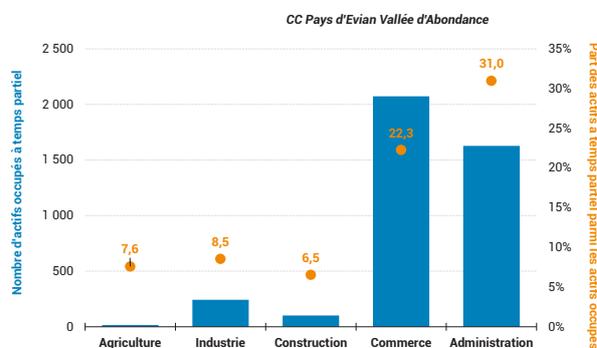


Lecture : 37,1% des femmes salariées de 15-64 ans sont à temps partiel en 2018 dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance.

23% des salariés âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi à temps partiel dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance. Le recours au temps partiel est plus important pour les femmes : 37% d'entre elles contre 9% des hommes, soit respectivement 3 020 femmes et 760 hommes.

Actifs occupés à temps partiel selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Parmi les actifs occupés de 15-64 ans travaillant dans le domaine du commerce, 22,3% occupent un emploi à temps partiel, soit 2 073 personnes dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance.

En 2018, le secteur du commerce est celui qui compte le plus grand nombre d'actifs occupant un emploi à temps partiel, soit 2 070 actifs occupés (22% des actifs occupés de ce secteur).

Par ailleurs, les actifs à temps partiel sont sous-représentés dans le secteur de la construction : ils représentent 7% des actifs de ce secteur, soit 100 actifs occupés travaillant dans cette branche.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Évolution des salariés de 15-64 ans à temps partiel

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas

	Temps partiel en 2008				Temps partiel en 2018			
	Total		Féminin		Total		Féminin	
	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)
Abondance	116	22,6	84	35,9	120	21,6	82	30,9
Bernex	116	22,4	96	39,1	123	21,8	100	36,6
Bonnevaux	18	15,5	12	-	28	22,0	22	-
Champanges	88	25,0	78	44,2	105	23,2	88	40,2
La Chapelle-d'Abondance	36	11,8	28	18,8	67	19,6	55	31,1
Châtel	76	17,2	57	25,7	94	18,1	66	25,5
Chevenoz	40	17,8	37	35,9	52	19,4	43	37,5
Évian-les-Bains	674	20,7	538	34,3	821	22,6	624	35,2
Féternes	132	24,6	101	40,2	151	23,5	139	42,6
Larringes	124	25,5	112	46,4	142	23,4	118	39,9
Lugrin	187	22,5	157	42,2	248	24,4	204	42,1
Marin	135	24,1	122	43,8	167	22,4	142	39,3
Maxilly-sur-Léman	126	24,3	113	47,3	144	24,9	124	45,4
Meillerie	31	23,7	22	-	29	21,0	23	-
Neuvecelle	201	20,8	176	40,3	267	21,4	211	35,5
Novel	5	-	3	-	2	-	2	-
Publier	573	22,7	494	40,7	622	21,2	510	35,6
Saint-Gingolph	66	23,4	52	46,2	105	26,9	78	43,5
Saint-Paul-en-Chablais	166	20,3	143	37,2	229	24,3	184	38,5
Thollon-les-Mémises	67	22,7	58	41,0	96	26,8	66	39,1
Vacheresse	50	17,7	44	34,1	83	23,1	69	39,3
Vinzier	70	22,8	58	42,6	83	25,0	72	41,7
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance	3 099	21,7	2 584	38,3	3 778	22,5	3 023	37,1
Haute-Savoie	58 105	19,7	48 577	33,8	66 643	20,2	52 934	32,6
France métropolitaine	4 053 958	17,8	3 263 193	29,3	3 865 169	17,0	2 996 828	26,3
Auvergne-Rhône-Alpes	544 712	19,7	448 105	33,0	542 506	18,9	431 214	30,1
Zone d'emploi du Chablais	8 335	21,3	6 911	36,2	9 743	22,2	7 711	35,3

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

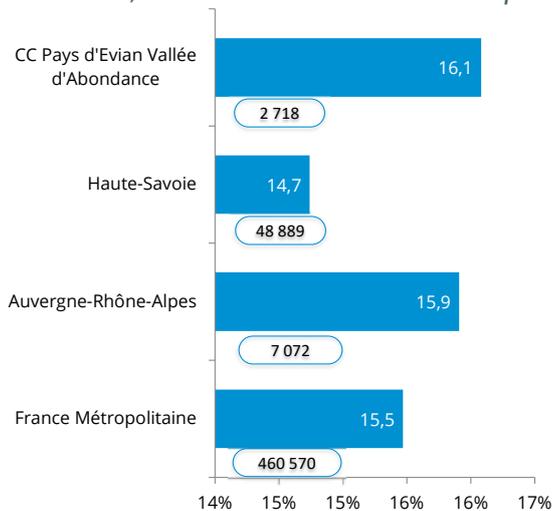
Lecture : En 2018, 3 023 femmes occupent un emploi à temps partiel, soit 37,1% des femmes salariées de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance.

Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?



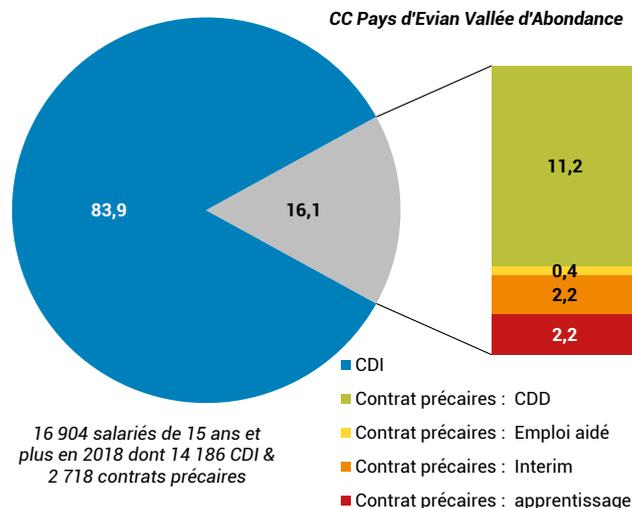
Nombre et part des salariés de 15 ans et plus en contrat précaire

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Répartition des salariés de 15 ans et plus selon leur contrat

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 11,2% des salariés de 15 ans et plus de CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance sont en CDD.

Parmi les 2 718 salariés en contrat précaire de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance, 1 894 occupent un CDD, soit 11% de l'ensemble des salariés de 15 ans et plus, et 70% des salariés en contrats précaires.

En 2018, le nombre de salariés en contrat précaire s'élève à 2 718, soit 16% des salariés de 15 ans et plus de CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance comme dans la région, la France métropolitaine et la zone d'emploi mais légèrement plus que dans le département.

La part de salariés en contrat précaire varie de 10% à Maxilly-sur-Léman à 46% à Châtel 38% à la Chapelle d'Abondance et 31% à Abondance, le travail saisonnier en lien avec les saisons touristiques expliquant ce résultat.

	Les salariés en contrat précaire en 2018		Evolution 2013-2018	
	Nb	%	Nb	%
Abondance	173	30,7	-4	-2,3
Bernex	100	17,6	+1	+0,8
Bonnevaux	30	23,4	+7	+28,6
Champanges	49	10,7	+11	+30,4
La Chapelle-d'Abondance	132	37,9	-29	-18,3
Châtel	240	45,9	+65	+37,0
Chevenoz	41	15,1	+3	+7,1
Évian-les-Bains	576	15,7	+23	+4,1
Féternes	74	11,5	-22	-22,7
Larringes	81	13,3	+21	+34,7
Lugrin	141	13,8	+48	+51,9
Marin	92	12,3	-11	-10,3
Maxilly-sur-Léman	55	9,5	-10	-15,4
Meillerie	20	14,4	-7	-25,9
Neuvecelle	144	11,3	-12	-7,7
Novel	<10	-	-	-
Publier	395	13,3	+53	+15,7
Saint-Gingolph	59	15,0	+23	+66,2
Saint-Paul-en-Chablais	127	13,4	+13	+11,8
Thollon-les-Mémises	67	18,8	+15	+28,5
Vacheresse	74	20,3	+2	+3,0
Vinzier	48	14,5	-1	-2,1
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance	2 718	16,1	+186	+7,3
Haute-Savoie	48 889	14,7	+2 013	+4,3
France métropolitaine	3 556 820	15,5	+133 934	+3,9
Auvergne-Rhône-Alpes	460 570	15,9	+17 791	+4,0
Zone d'emploi du Chablais	7 072	16,0	+45	+0,6

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance
 Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance
 Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

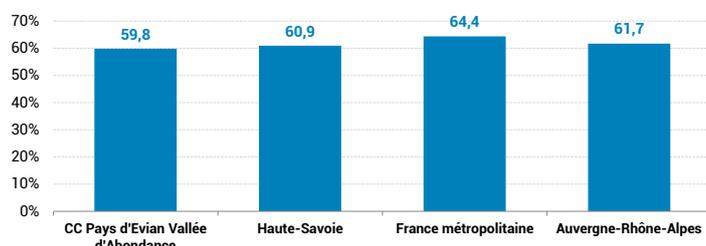
Lecture : 16,1% des salariés de 15 ans et plus de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance occupent un emploi précaire en 2018.



Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?

Répartition des actifs occupés de 15-64 ans en CDI à temps plein

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



En 2018, 60% des actifs occupés de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance ont un emploi à temps plein sans limitation de durée. Cette proportion est inférieure de 2 points à celle de la France métropolitaine mais est proche de celles observées en moyenne départementale et régionale.

Lecture : En 2018, 59,8% des actifs occupés de 15-64 ans de CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance ont un emploi à temps plein sans limitation de durée (CDI).

Actifs occupés de 15-64 ans en CDI à temps plein

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Actifs occupés de 15-64 ans			
	Hommes		Femmes	
	Nbre en CDI à temps plein	Part (%) parmi les actifs occupés	Nbre en CDI à temps plein	Part (%) parmi les actives occupées
Abondance	220	55,1	119	38,1
Bernex	227	66,3	171	56,0
Bonnevaux	44	57,0	39	58,8
Champanges	218	79,8	138	58,6
La Chapelle-d'Abondance	98	37,3	104	47,8
Châtel	135	33,5	121	33,6
Chevenoz	134	75,7	38	29,4
Évian-les-Bains	1 544	73,9	991	51,5
Féternes	311	85,0	175	49,2
Larringes	256	67,8	138	40,0
Lugrin	434	72,2	256	48,5
Marin	308	67,2	207	50,4
Maxilly-sur-Léman	255	73,1	145	48,7
Meillerie	70	80,5	35	49,3
Neuvecelle	475	61,5	370	55,9
Novel	15	-	5	-
Publier	1 228	71,1	880	55,9
Saint-Gingolph	166	70,9	88	46,1
Saint-Paul-en-Chablais	330	54,7	261	48,1
Thollon-les-Mémises	161	72,0	98	51,3
Vacheresse	131	59,0	86	42,9
Vinzier	131	67,0	91	49,0
CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance	6 891	67,2	4 558	50,0
Haute-Savoie	134 878	68,0	96 157	53,1
France métropolitaine	9 325 696	69,4	7 445 910	59,0
Auvergne-Rhône-Alpes	1 166 613	67,9	877 207	55,1
Zone d'emploi du Chablais	17 303	65,1	12 479	50,8

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance

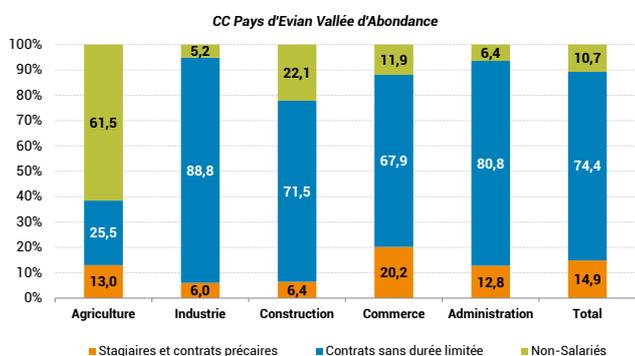
Lecture : En 2018, 4 558 femmes occupent un emploi à temps plein sans limitation de durée (CDI), soit 50,0% des femmes actives de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Secteur d'activité et risque de perte d'emploi

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Parmi les actifs occupés de 15-64 ans travaillant dans le domaine de l'industrie, 88,8% ont un contrat sans limitation de durée (CDI) dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance.

Tous secteurs d'activités confondus, 74% des actifs occupés de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance occupent un emploi sans limitation de durée, 15% sont stagiaires ou occupent un emploi précaire et 11% ne sont pas salariés.

Le secteur du commerce est celui qui enregistre la plus forte proportion d'actifs occupés ayant un contrat précaire (stages, contrat à durée déterminée, etc) (20%) tandis que le secteur de l'industrie se démarque par la plus forte part de contrats sans limitation de durée chez les actifs occupés, soit 89%.

Actifs occupés de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Agriculture		Industrie		Construction		Commerce		Administration	
	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)
Abondance	40	-	70	92,9	60	66,7	334	44,8	205	70,7
Bernex	5	-	126	71,9	35	-	328	70,8	162	87,5
Bonnevaux	0	-	5	-	35	-	74	46,7	54	-
Champanges	0	-	101	84,2	69	61,4	229	88,4	181	79,4
La Chapelle-d'Abondance	5	-	36	-	52	-	311	36,7	98	57,8
Châtel	0	-	34	-	64	53,7	552	35,6	74	52,8
Chevenoz	14	-	29	-	53	-	120	64,0	62	84,6
Évian-les-Bains	20	-	493	85,9	239	81,3	2 090	73,2	1 269	81,3
Féternes	10	-	151	90,0	60	83,3	280	82,2	225	86,7
Larrings	10	-	112	95,4	123	62,7	277	74,1	154	76,7
Lugrin	0	-	187	89,5	59	66,7	493	82,0	306	83,9
Marin	0	-	101	89,9	61	58,5	399	69,7	293	82,8
Maxilly-sur-Léman	10	-	90	88,9	40	62,5	345	79,7	170	82,4
Meillerie	0	-	25	-	5	-	85	88,2	50	-
Neuvecelle	15	-	220	90,9	85	64,7	665	72,2	350	82,9
Novel	0	-	5	-	15	-	5	-	5	-
Publier	10	-	607	93,2	247	81,2	1 510	70,1	837	88,4
Saint-Gingolph	10	-	68	92,9	15	-	200	75,6	93	63,2
Saint-Paul-en-Chablais	35	-	185	89,2	84	64,8	466	66,7	300	75,1
Thollon-les-Mémises	5	-	64	92,3	39	-	244	56,0	132	70,4
Vacheresse	0	-	45	-	70	71,4	177	51,4	110	95,4
Vinzier	5	-	81	100,0	45	-	126	68,1	126	76,0
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance	194	25,5	2 835	88,8	1 554	71,5	9 310	67,9	5 255	80,8
Haute-Savoie	4 413	31,3	55 595	88,0	29 766	67,8	185 248	71,5	104 085	77,4
France métropolitaine	644 280	30,3	3 217 553	86,5	1 669 040	68,2	12 284 984	73,3	8 240 415	77,6
Auvergne-Rhône-Alpes	71 203	22,1	497 154	86,8	229 503	66,5	1 509 331	71,5	1 004 559	76,3
Zone d'emploi du Chablais	500	31,2	6 476	87,1	4 410	68,5	25 021	67,9	14 498	78,5

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Lecture : En 2018, la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance compte 2 835 actifs occupés de 15-64 ans ayant un emploi dans l'industrie, dont 88,8% ont un contrat sans limitation de durée.



Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ?

Répartition des 15 ans et plus non scolarisés et sans diplôme selon le sexe

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

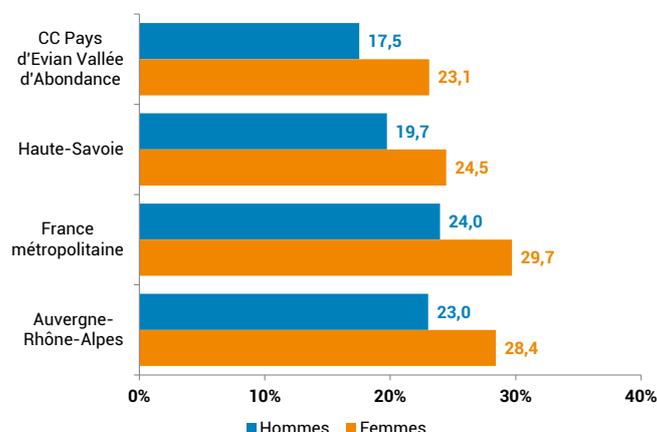


Lecture : En 2018, 20,4% des habitants de la CCPEVA de 15 ans et plus ont un bas niveau de formation

En 2018, l'intercommunalité compte 6 280 habitants de 15 ans et plus non scolarisés ayant un bas niveau de formation, soit 20% contre 27% en France métropolitaine. Leur part était de 25% en 2013. Parallèlement, 10 119 habitants sont de haut niveau de formation, soit un tiers d'entre eux contre 31% en moyenne nationale. Leur part était d'un quart en 2013.

Répartition des 15 ans et plus non scolarisés et sans diplôme selon le sexe

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 17,5% des hommes de 15 ans et plus non scolarisés de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance n'ont pas de diplôme.

En 2018, dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance, comme dans les territoires de comparaison, les femmes sont en proportion plus nombreuses à ne pas avoir de diplôme. Ainsi, 23% des femmes de 15 ans et plus non scolarisées n'ont pas de diplôme contre 18% pour les hommes.

	15 ans et plus non scolarisés 2018	Bas niveaux de formation			Hauts niveaux de formation		
		Nb 2018	Part en % 2018	Evolution 2013-2018 (en %)	Nb 2018	Part en % 2018	Evolution 2013-2018 (en %)
Abondance	1 070	306	28,6	-8,9	243	22,7	+23,7
Bernex	1 016	202	19,9	-13,5	288	28,4	+30,0
Bonnevaux	211	53	25,2	-13,2	47	22,4	-1,3
Champanges	784	158	20,2	1,3	251	32,1	+47,5
La Chapelle-d'Abondance	721	145	20,1	-9,0	194	26,9	+24,9
Châtel	987	236	23,9	-9,4	232	23,5	+48,5
Chevenoz	475	105	22,2	-8,7	130	27,4	+46,7
Évian-les-Bains	7 092	1 458	20,6	-15,1	2 736	38,6	+26,3
Féternes	1 043	218	20,9	-17,2	288	27,6	+36,1
Larringes	1 020	205	20,1	4,4	312	30,6	+35,8
Lugrin	1 853	347	18,7	-19,2	613	33,1	+26,8
Marin	1 340	247	18,5	-20,5	445	33,2	+30,6
Maxilly-sur-Léman	1 074	189	17,6	-18,2	382	35,6	+51,6
Meillerie	243	42	17,3	-45,5	75	30,9	+21,0
Neuvecelle	2 263	354	15,6	-17,1	956	42,2	+25,0
Novel	41	<10	-	-	12	28,6	-
Publier	5 306	1 120	21,1	-14,4	1 660	31,3	+35,2
Saint-Gingolph	654	124	18,9	1,2	210	32,2	+16,3
Saint-Paul-en-Chablais	1 765	344	19,5	-6,6	552	31,3	+22,5
Thollon-les-Mémises	609	108	17,8	3,3	189	31,0	+34,8
Vacheresse	660	174	26,3	24,2	159	24,1	+48,0
Vinzier	612	140	22,9	-14,5	144	23,6	+34,2
CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance	30 839	6 284	20,4	-12,6	10 119	32,8	+30,3
Haute-Savoie	601 708	133 369	22,2	-11,2	205 779	34,2	+20,6
Auvergne-Rhône-Alpes	5 824 610	1 504 108	25,8	-13,3	1 851 928	31,8	+17,4
France métropolitaine	47 491 706	12 806 548	27,0	-14,3	14 698 528	30,9	+17,0

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance

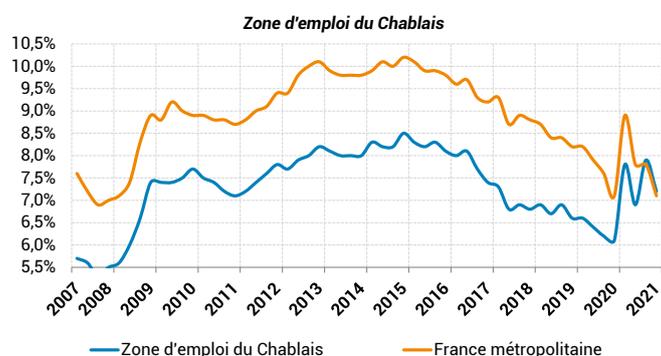
Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance

Quelle est l'importance du chômage ?



Taux de chômage au sens du BIT

Source : Dares, 2007-2021 - Traitements © Compas



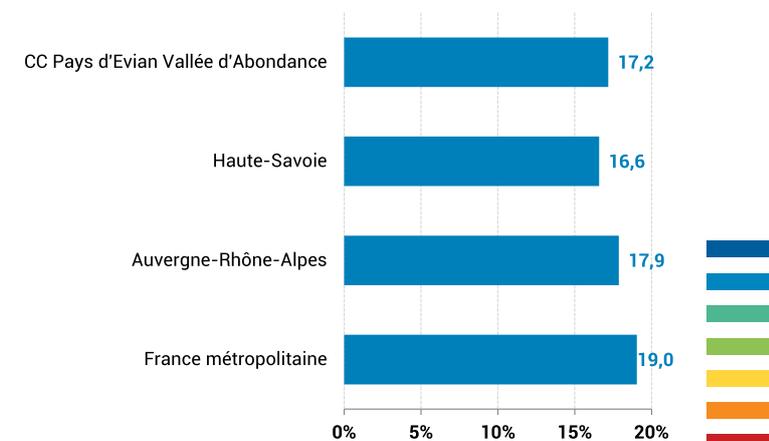
Lecture : Le taux de chômage au sens du BIT, en données trimestrielles corrigées des variations saisonnières, est de 7,2% en juin 2021 pour la zone d'emploi du Chablais.

Le taux de chômage (au sens du BIT) de la zone d'emploi du Chablais atteint 7,2% en juin 2021.

Si en moyenne nationale le taux de chômage enregistré fin 2021 retrouve le niveau de début 2020, tel n'est pas le cas dans la zone d'emploi du Chablais. Celui-ci est passé de 6,1 à 7,2 entre juin 2020 et juin 2021. Le taux de chômage de la zone d'emploi du Chablais devient ainsi en juin 2021 comparable à celui observé dans l'ensemble de la France métropolitaine.

Indice de chômage estimé

Sources : Dares, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Au 4ème trimestre 2020, l'indice de chômage estimé atteint 17,2% dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance.

Avec près de 3 740 demandeurs d'emploi recensés au 4ème trimestre 2020, l'indice de chômage estimé dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance est de 17%, soit un niveau proche de celui observé à l'échelle de l'Auvergne-Rhône-Alpes et en Haute-Savoie. Celui-ci est au contraire de 2 points inférieur à celui observé en France métropolitaine.

Fin 2020, l'indice de chômage varie de 12% dans les communes de Champanges, Féternes et Vinzier à près d'un quart dans celles de la Chapelle-d'Abondance, Châtel et Meillerie.

DÉFINITIONS

Taux de chômage : le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active. Est considéré ici comme chômeur une personne âgée de plus de 15 ans qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête, est disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La définition du ministère de l'emploi est une définition administrative et comptabilise alors les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle Emploi dans différentes catégories (A, B et C).

Demandeur d'emploi en fin de mois : personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Indice de chômage : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs



TABLEAU DÉTAILLÉ

Demands d'emploi en fin de mois - Catégories ABC

Sources : Dares, 2018-2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Demandeurs d'emploi en fin de mois - cat. ABC		Evolution 2019-2020		Indice de chômage* (%)
	31/12/2019	31/12/2020	Nbre	Part (%)	31/12/2020
Abondance	115	160	+45	+39,1	21,2
Bernex	105	115	+10	+9,5	16,4
Bonnevaux	25	30	+5	+20,0	19,0
Champanges	60	65	+5	+8,3	11,7
La Chapelle-d'Abondance	105	130	+25	+23,8	24,8
Châtel	155	195	+40	+25,8	24,2
Chevenoz	45	55	+10	+22,2	16,5
Évian-les-Bains	835	990	+155	+18,6	21,1
Féternes	85	90	+5	+5,9	11,4
Larringes	85	85	+0	-	10,8
Lugrin	180	200	+20	+11,1	15,6
Marin	110	125	+15	+13,6	13,0
Maxilly-sur-Léman	95	95	+0	-	12,8
Meillerie	35	45	+10	+28,6	23,9
Neuvecelle	215	265	+50	+23,3	16,5
Novel	<i>nd</i>	<i>nd</i>	<i>nd</i>	<i>nd</i>	<i>nd</i>
Publier	545	615	+70	+12,8	16,3
Saint-Gingolph	90	90	+0	-	18,3
Saint-Paul-en-Chablais	160	195	+35	+21,9	15,3
Thollon-les-Mémises	75	85	+10	+13,3	18,9
Vacheresse	50	60	+10	+20,0	13,4
Vinzier	60	50	-10	-16,7	11,7
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance hors Novel	3 230	3 740	+510	+15,8	17,2
Haute-Savoie	61 005	70 415	+9 410	+15,4	16,6
Auvergne-Rhône-Alpes	637 640	676 680	+39 040	+6,1	17,9
France métropolitaine	5 516 135	5 781 755	+265 620	+4,8	19,0
Zone d'emploi du Chablais	9 185	10 595	+1 410	+15,4	18,4

* DEFM parmi l'ensemble des actifs

nd : donnée non disponible

Valeur inférieure à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeur proche de celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeur supérieure à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

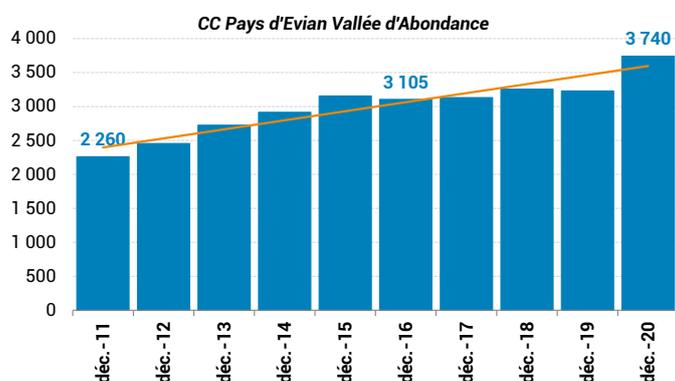
Lecture : Au 31/12/2020, la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance compte 3 740 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories ABC, soit 17,2% des actifs (indice de chômage).

Qui est le plus concerné par l'évolution du chômage ?



Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC

Source : Dares, 2011-2020 - Traitements © Compas



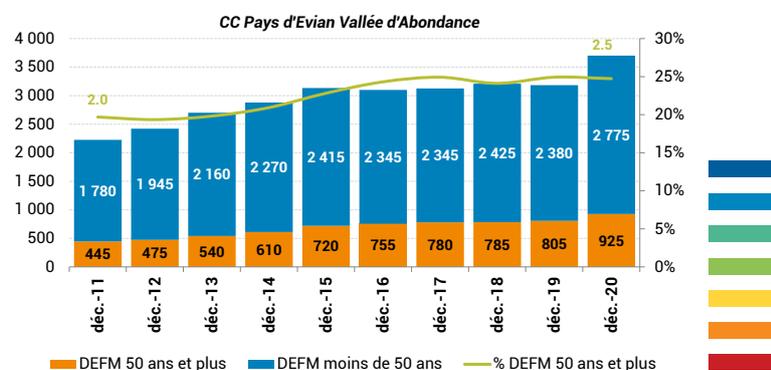
Lecture : Au 31/12/2020, la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance compte 3 740 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C.

Depuis fin 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C augmente dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance, soit 1 480 DEFM de plus. Leur nombre atteint ainsi 3 740 personnes fin 2020.

Entre fin 2011 et fin 2015, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C a augmenté de façon continue de 2 260 à 3 150 fin 2015 pour rester relativement stable jusqu'en 2019 pour s'élever à 3 740 fin 2020. Leur nombre a ainsi augmenté de 15% entre fin 2019 et fin 2020, soit de 510 personnes.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C

Source : Dares, 2011-2020 - Traitements © Compas



Lecture : Au 31/12/2020, la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance compte 925 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C âgés de 50 ans et plus.

La CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance compte 930 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C âgés de 50 ans et plus au 4ème trimestre 2020, soit environ 480 de plus que fin du 4ème trimestre 2011.

Dans le même temps, leur part parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C a augmenté passant de 20% à 25%.



TABLEAU DÉTAILLÉ

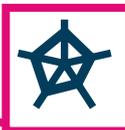
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C

Source : Dares, 2018 - 2020 - Traitements © Compas

	Demandeurs d'emploi en fin de mois - cat. ABC			Demandeurs d'emploi en fin de mois - cat. ABC 50 ans et plus		
	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Abondance	100	115	160	25	30	45
Bernex	105	105	115	15	15	20
Bonnevaux	25	25	30	nd	10	15
Champanges	70	60	65	20	15	10
La Chapelle-d'Abondance	105	105	130	15	15	20
Châtel	150	155	195	25	30	35
Chevenoz	45	45	55	15	15	15
Évian-les-Bains	865	835	990	210	205	230
Féternes	95	85	90	25	20	25
Larringes	90	85	85	25	25	25
Lugrin	180	180	200	35	35	40
Marin	115	110	125	30	35	40
Maxilly-sur-Léman	110	95	95	30	30	35
Meillerie	40	35	45	10	nd	10
Neuvecelle	215	215	265	55	55	65
Novel	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Publier	520	545	615	140	150	160
Saint-Gingolph	95	90	90	30	20	25
Saint-Paul-en-Chablais	165	160	195	40	45	60
Thollon-les-Mémises	70	75	85	20	25	25
Vacheresse	45	50	60	nd	10	10
Vinzier	50	60	50	20	20	15
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance hors Novel	3 255	3 230	3 740	785	805	925
Haute-Savoie	61 170	61 005	70 415	14 480	14 595	16 645
Auvergne-Rhône-Alpes	651 035	637 640	676 680	155 220	156 120	164 975
France métropolitaine	5 681 140	5 516 135	5 781 755	1 436 890	1 433 130	1 494 160
Zone d'emploi du Chablais	9 155	9 185	10 595	2 205	2 290	2 650

nd : donnée non disponible

Lecture : Au 31/12/2020, la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance compte 925 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie ABC âgés de 50 ans ou plus.



L'impact de la crise économique sur l'emploi

Cet indice regroupe principalement les caractéristiques d'emplois des ménages des territoires. La crise de 2008/2014 a permis de construire un modèle pour la mesure des effets en matière de pertes d'emplois selon les territoires. Le premier impact a été celui sur les personnes à emploi précaire. Ce sont ensuite les secteurs d'activités fragiles qui ont le plus souffert (à l'époque le bâtiment et l'industrie). Enfin, les conséquences sur les actifs ont concerné des tranches d'âges spécifiques. En début de crise, les jeunes ont été concernés par le chômage et en seconde partie les seniors (50 ans et plus). Dans un premier temps, les actifs les plus formés ont été moins touchés par le chômage que les actifs à faible niveau de formation, dans un second temps les hauts niveaux de formation ont connu un rebond d'activité important, ce qui n'a pas été le cas des moins formés.

Enfin, la question de la mobilité des actifs est devenue un élément clé de l'insertion professionnelle pour les ménages à plus bas niveau de qualification. Ainsi, plus le niveau de qualification est faible et plus la possession d'un véhicule devient un élément important dans l'accès à l'emploi. Les emplois les moins qualifiés sont devenus des emplois nécessitant une forte mobilité : soit une mobilité entre le domicile et le travail ¹, soit une mobilité au sein de l'emploi².

Ainsi, à partir de cette analyse passée, il est possible de mesurer les effets sur l'emploi. A partir de la connaissance des actifs par quartier, il est possible de mesurer quels seront les territoires les plus fortement concernés par la crise économique. L'analyse par secteur d'activité ou type d'emploi permet également de mettre en évidence les ménages qui pourraient être les premières victimes de la crise économique : structure de ces ménages (couples, personnes seules, familles monoparentales, par âge, par nombre d'enfants, par lien au logement,...). Cette connaissance doit permettre aux collectivités d'anticiper les effets de la crise à venir et donc d'être actives en amont (actions de formation, aides à la mobilité, développement de l'économie sociale et solidaire,...).

1 / «les activités industrielles sont de moins en moins urbaines, les zones d'activité se sont développées en périphérie des grandes agglomérations de même que les zones commerciales, les espaces de stockage ne sont plus en milieu urbain, le développement d'une agriculture plus industrielle a fait progresser l'emploi ponctuel en milieu rural, ... »

2 / «conduite de camionnettes, livraison de colis, gardiennage, activités de maintien à domicile, ...»

DÉFINITION

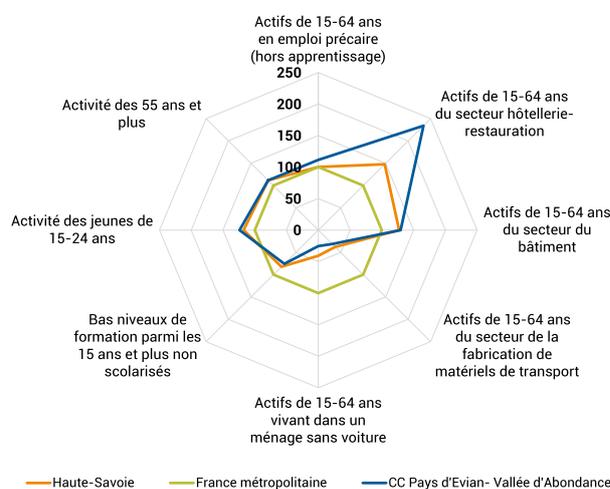
Indice d'impact de la crise économique sur l'emploi : nous considérons 8 indicateurs :

- les actifs de 15-64 ans en emploi précaire
- les actifs de 15-64 ans du secteur de l'hôtellerie-restauration
- les actifs de 15-64 ans du secteur du bâtiment
- les actifs de 15-64 ans du secteur de la fabrication de matériel de transport
- les actifs de 15-64 ans vivant dans un ménage sans voiture
- les bas niveaux de formation parmi les plus de 15 ans non scolarisés
- l'activité des jeunes de 15/24 ans
- l'activité des seniors de 55 ans et plus

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est de 40.

Indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Le taux d'activité des jeunes de 15-24 ans de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance est 1,2 fois plus élevé que celui de la France métropolitaine.

L'indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi est de 24 dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance comme en France métropolitaine. Les facteurs de fragilités sont cependant différents que ceux de la France métropolitaine, Les actifs habitant la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance travaillant plus fréquemment dans le secteur de l'hôtellerie-Restauration et le bâtiment et les jeunes comme les 55 ans et plus représentant une part plus importante des actifs. L'indice de l'impact de la crise économique s'élève à 28 à Châtel, 27 à Vacheresse, et 26 à Thollon-les-Mémises, Abondance et la Chapelle d'Abondance.





Baromètre - Les impacts de la crise sur l'emploi

Détail des facteurs de risque de l'impact de la crise économique sur l'emploi

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Indice de l'impact sur l'emploi	Salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage)		Actifs de 15-64 ans du secteur hôtellerie-restauration		Actifs de 15-64 ans du secteur du bâtiment		Actifs de 15-64 ans du secteur de la fabrication de matériels de transport	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Abondance	26	154	20,6	55	7,3	65	8,7	<10	-
Bernex	20	90	12,9	50	7,3	35	5,1	nd	-
Bonnevaux	23	29	18,4	<10	-	35	22,2	nd	-
Champanges	22	34	6,1	27	4,8	69	12,5	<10	-
La Chapelle-d'Abondance	26	126	24,6	124	24,1	52	10,1	nd	-
Châtel	28	226	28,7	213	27,0	64	8,2	nd	-
Chevenoz	17	36	11,1	<10	-	53	16,1	nd	-
Évian-les-Bains	22	504	11,0	484	10,5	244	5,3	20	0,4
Féternes	22	62	7,9	45	5,8	60	7,7	nd	-
Larringes	21	58	7,4	46	5,9	123	15,6	nd	-
Lugrin	17	112	8,9	74	5,8	59	4,7	<10	-
Marin	21	69	7,2	55	5,8	61	6,4	nd	-
Maxilly-sur-Léman	15	44	5,9	80	10,8	40	5,4	nd	-
Meillerie	24	19	10,3	10	5,4	<10	-	<10	-
Neuvecelle	15	112	7,1	170	10,8	85	5,4	<10	-
Novel	nd	<10	-	<10	-	15	57,7	nd	-
Publier	20	341	9,1	179	4,8	252	6,7	21	0,5
Saint-Gingolph	21	56	11,3	44	8,9	15	3,0	<10	-
Saint-Paul-en-Chablais	22	106	8,4	71	5,6	84	6,7	nd	-
Thollon-les-Mémises	26	59	13,1	34	7,7	39	8,8	nd	-
Vacheresse	27	65	14,5	15	3,4	70	15,8	<10	-
Vinzier	18	36	8,6	<10	-	45	10,8	nd	-
CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance hors Novel	24	2 341	10,9	1 801	8,4	1 570	7,3	76	0,4
Haute-Savoie	26	41 027	9,8	22 172	5,3	30 084	7,2	1 794	0,4
Auvergne-Rhône-Alpes	18	379 941	10,2	130 686	3,5	231 786	6,2	26 482	0,7
France métropolitaine	24	2 924 006	9,8	1 071 346	3,6	1 686 746	5,6	339 430	1,1

Lecture : L'indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance est de 24.

	Actifs de 15-64 ans vivant dans un ménage sans voiture		15 ans et plus non scolarisés avec de bas niveaux de formation		Jeunes de 15-24 ans actifs		55 ans et plus actifs	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Abondance	15	2,0	306	28,6	87	55,1	100	59,4
Bernex	<10	-	202	19,9	72	53,3	99	56,7
Bonnevaux	<10	-	53	25,2	8	66,7	28	71,8
Champanges	<10	-	158	20,2	35	53,3	90	62,7
La Chapelle-d'Abondance	24	4,7	145	20,1	42	52,8	80	60,6
Châtel	32	4,1	236	23,9	101	64,7	118	74,3
Chevenoz	<10	-	105	22,2	23	38,1	66	65,7
Évian-les-Bains	323	7,0	1 458	20,6	396	51,8	647	63,5
Féternes	<10	-	218	20,9	67	54,7	128	65,7
Larringes	<10	-	205	20,1	85	56,2	99	62,3
Lugrin	11	0,9	347	18,7	117	52,4	148	58,4
Marin	<10	-	247	18,5	86	56,7	133	63,9
Maxilly-sur-Léman	10	1,4	189	17,6	47	40,5	118	61,1
Meillerie	<10	-	42	17,3	9	47,4	25	69,4
Neuvecelle	32	2,0	354	15,6	114	40,3	236	64,0
Novel	nd	-	7	16,7	1	100,0	2	28,6
Publier	82	2,2	1 120	21,1	332	42,9	575	61,3
Saint-Gingolph	<10	-	124	18,9	35	56,3	65	74,4
Saint-Paul-en-Chablais	14	1,1	344	19,5	127	51,1	203	65,4
Thollon-les-Mémises	<10	-	108	17,8	42	62,3	87	69,5
Vacheresse	<10	-	174	26,3	31	48,6	52	62,9
Vinzier	<10	-	140	22,9	43	50,7	69	61,8
CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance	600	2,8	6 284	20,4	1 901	50,0	3 167	63,2
Haute-Savoie	18 737	4,5	133 369	22,2	40 102	47,4	59 537	63,3
Auvergne-Rhône-Alpes	275 547	7,4	1 504 108	25,8	394 341	41,7	562 640	57,8
France métropolitaine	3 282 040	11,0	12 806 548	27,0	3 071 089	40,3	4 628 892	56,7

Valeur inférieure à celle de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance

Valeur proche de celle de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance

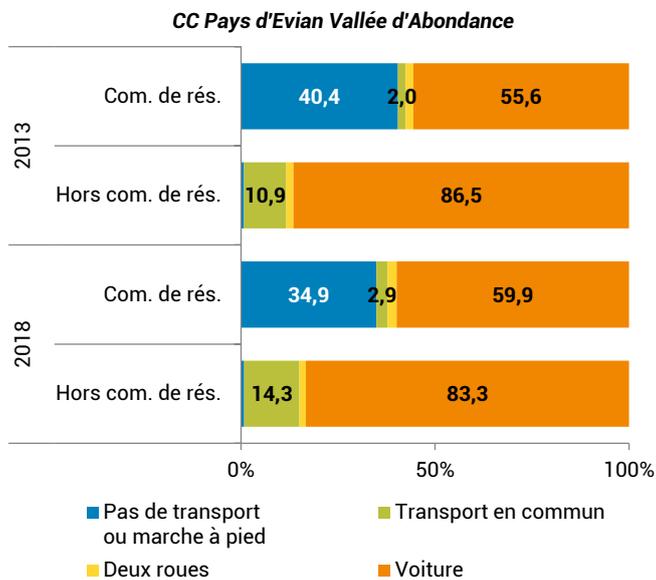
Valeur supérieure à celle de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance

Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ?



Moyen de transport des actifs occupés

Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, dans la CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance, 59,9% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la voiture pour se rendre à leur travail.

Le fait de travailler ou non sur sa commune de résidence influe nécessairement sur le mode de transport utilisé pour rejoindre son emploi. D'autant plus si l'on réside au cœur d'une ville centre (proximité de l'emploi, réseau de transport en commun...). En 2018 dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance, 35% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la marche à pied pour se rendre à leur travail, la voiture et les transports en commun constituent les deux moyens de transports les plus utilisés pour ceux travaillant en dehors de la commune.

Comme dans la plupart des territoires, la voiture est le mode de déplacement domicile/travail le plus utilisé. Or, l'acquisition du permis est souvent difficile pour les jeunes issus de ménages en situation de difficultés sociale et économiques. Les acteurs en charge de lever les freins à l'emploi doivent pouvoir accompagner ces jeunes dans l'acquisition du permis (aide financière ciblée, mise en place de contreparties par du temps bénévole, ...).



LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

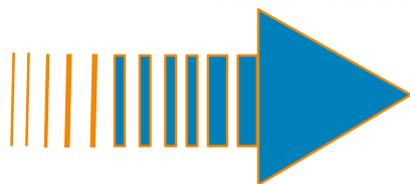


Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ?

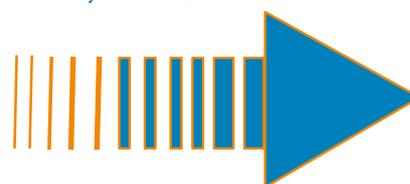
Mobilités professionnelles journalières en 2018

Source : Insee, Fichiers détail 2018- Traitements © Compas

12 370 actifs travaillent dans la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance & 19 150 actifs résident dans la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance



29% des actifs travaillant dans la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance, n'y résident pas



54% des actifs résidant dans la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance, n'y travaillent pas

Commune	Actifs occupés	%
Thonon-les-Bains	1 410 actifs occupés	39,2%
Allinges	190 actifs occupés	5,2%
Lyaud	110 actifs occupés	3%
Sciez	110 actifs occupés	3%
Margencel	110 actifs occupés	3%
Armoiy	100 actifs occupés	2,8%
Perrignier	80 actifs occupés	2,1%
Vailly	60 actifs occupés	1,8%

Commune	Actifs occupés	%
Etranger	5 620 actifs occupés	54,2%
Thonon-les-Bains	2 870 actifs occupés	27,7%
Anthy-sur-Léman	270 actifs occupés	2,6%
Allinges	180 actifs occupés	1,8%
Margencel	120 actifs occupés	1,2%
Annemasse	120 actifs occupés	1,2%
Douvaine	90 actifs occupés	0,8%
Perrignier	80 actifs occupés	0,7%

Lecture : En 2018, 1 410 actifs occupés habitant à Thonon-les-Bains viennent travailler tous les jours dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance, représentant 39,2% des actifs occupés dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance.

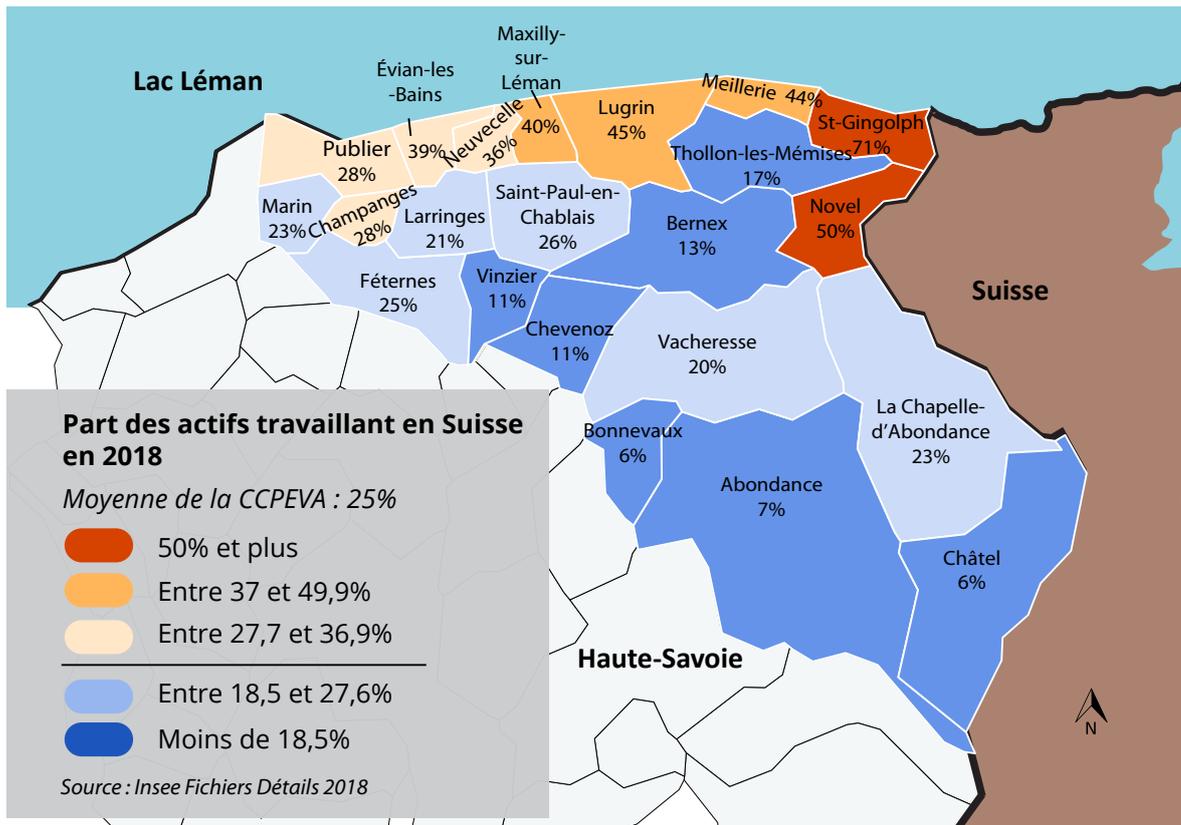
En 2018, 3 600 actifs viennent quotidiennement travailler dans la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance (29% de l'ensemble des actifs travaillant sur le territoire).

10 380 actifs résidant dans l'intercommunalité sortent quotidiennement du territoire pour aller travailler (54% des actifs résidents de la commune). Enfin 46% des actifs résidents sont sédentaires (8 770 au total).

Par ailleurs, les habitants d'Évian-les-Bains et Publier sont tout à la fois les plus sédentaires mais aussi les plus mobiles au sein de l'EPCI. Les habitants de Châtel et Abondance sont également plus sédentaires que les autres habitants de la CC.

Communes de l'EPCI	nb d'actifs sédentaires dans l'EPCI	%	nb d'actifs mobiles dans l'EPCI	%
Évian-les-Bains	1 270	26,6	400	10,2
Publier	820	17,2	400	10,0
Châtel	580	12,0	70	1,8
Abondance	310	6,5	210	5,4
Saint-Paul-en-Chablais	240	5,1	310	7,9
La Chapelle-d'Abondance	210	4,4	150	3,8
Neuvecelle	160	3,3	380	9,5
Thollon-les-Mémises	150	3,1	160	4,0
Bernex	150	3,1	210	5,3
Lugrin	140	2,9	240	6,1
Vacheresse	120	2,4	130	3,3
Féternes	110	2,3	180	4,6
Marin	100	2,1	220	5,7
Larringes	90	1,9	200	5,1
Vinzier	80	1,6	150	3,9
Maxilly-sur-Léman	60	1,3	170	4,2

Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ?



5 630 habitants de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance de 15 ans et plus travaillent en Suisse, soit un quart d'entre eux en 2018. Leur part est plus prononcée dans les communes les plus urbanisées situées le long du lac Léman et plus particulièrement celles du Nord-Est de l'intercommunalité frontalières avec la Suisse, soit 71% des actifs en emploi résidant à Saint-Gingolph.

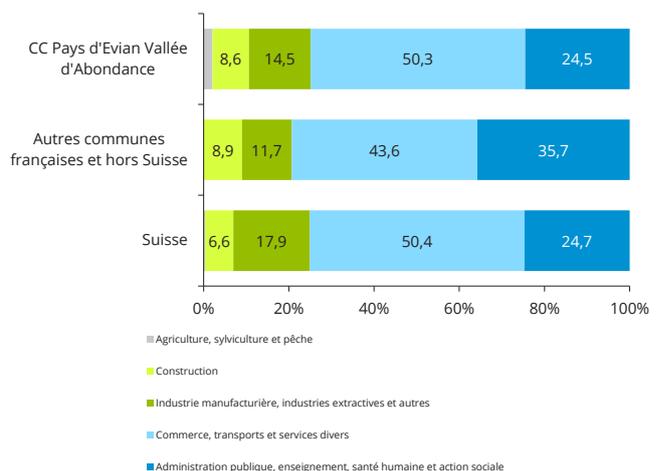
Les travailleurs frontaliers vont dans 30% des cas travailler à Lausanne et 15% à Genève.

Ces actifs occupent plus que les sédentaires un emploi dans le secteur de l'industrie quand ceux travaillant hors de l'intercommunalité ont plus souvent un emploi dans le secteur de l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action.

Communes suisses où travaillent les actifs occupés frontaliers	Total actifs occupés de 15 ans et plus	Part (en %)
Lausanne	1 681	29,9
Genève	823	14,6
Monthey	512	9,1
Vevey	271	4,8
Villeneuve (Vaud)	224	4,0
Vouvry	146	2,6
Port Valais	100	1,8
Martigny	90	1,6
Renens	86	1,5
Bex	70	1,2
Montreux	70	1,2
Aigle	65	1,2
Bussigny-près-Lausanne	55	1,0
Ecublens (Vaud)	55	1,0
Meyrin	50	0,9
Morges	50	0,9
Collombey Muraz	50	0,9
Autres communes	1 627	28,9
Total actifs occupés frontaliers	5 630	100,0

Part des actifs occupés résidant dans la CCPEVA selon le lieu de travail et le secteur d'activité

Source : Insee, RP fichiers détails 2018 - Traitements @ Compas



LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



TABLEAU DÉTAILLÉ

Répartition par lieu de travail des actifs occupés résidant dans la CCPEVA et travaillant en Suisse

Source : Insee, RP fichiers détails 2018 - Traitements © Compas

Nombre de salariés travaillant en Suisse	Répartition par lieu de travail en %														
	Lausanne	Genève	Monthey	Vevey	Villeneuve (Vaud)	Vouvry	Port Valais	Martigny	Montreux	Ecublens (Vaud)	Collombey Muraz	Sion	Yvorne	Saint Léger La Chie	Autres communes
Abondance	-	-	50,0	-	10,2	-	-	-	9,9	-	-	-	-	-	29,9
Châtel	-	-	66,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33,2
La Chapelle-d'Abondance	4,3	8,8	47,7	-	-	-	-	4,3	-	-	-	8,8	-	-	26,0
Bonnevaux	-	-	50,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50,0	-
Vacheresse	-	6,3	56,1	-	12,5	-	-	6,2	-	-	-	-	-	-	18,9
Chevenoz	14,3	14,3	28,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	42,9
Vinzier	380	25,0	12,4	50,1	-	-	12,5	-	-	-	-	-	-	-	0,0
Féternes	730	25,0	30,6	5,5	2,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33,3
Champanges	590	32,3	35,5	-	-	-	6,5	-	-	-	-	3,2	-	-	9,6
Marin	860	20,5	28,2	2,6	9,7	-	5,2	2,6	-	5,1	-	2,6	-	2,6	30,7
Larringes	680	25,0	14,3	7,1	10,8	-	3,6	3,6	-	-	-	-	3,6	-	28,4
Saint-Paul-en-Chablais	1070	20,2	18,1	12,5	1,9	-	3,7	-	5,5	-	-	-	1,8	-	36,4
Bernex	660	29,4	5,9	17,6	5,8	-	11,8	5,9	-	-	-	-	-	-	23,5
Publier	3230	26,0	23,1	8,0	4,0	3,4	2,3	1,1	0,6	0,6	-	0,6	0,6	-	29,3
Évian-les-Bains	4190	43,8	10,2	3,7	4,3	3,4	1,5	1,5	2,2	1,5	0,6	1,2	-	-	24,4
Neucevelle	1390	40,4	17,2	5,1	1,0	6,1	-	-	2,0	-	-	-	-	-	28,3
Maxilly-sur-Léman	660	37,7	3,8	7,5	7,5	9,4	5,7	1,9	-	-	-	1,9	-	-	24,5
Lugrin	1050	18,8	11,5	6,3	11,5	5,2	3,1	3,1	1,0	1,0	-	-	1,0	1,0	36,5
Thollon-les-Mémises	480	29,4	23,5	-	-	17,6	-	-	-	-	-	-	-	-	29,4
Meillerie	170	6,7	0,0	6,7	6,7	6,7	6,7	13,3	-	13,3	13,3	20,0	-	-	6,7
Saint-Gingolph	390	15,8	3,5	12,3	12,3	8,8	5,3	5,3	3,5	-	3,5	-	-	1,8	22,8
Novel	30	-	-	-	-	-	-	33,3	33,3	-	-	-	-	33,3	-

Evolution des actifs occupés résidant dans la CCPEVA et travaillant en Suisse

Source : Insee, RP fichiers détails 2018 - Traitements © Compas

	Nombre d'actifs occupés travaillant en Suisse		Part d'actifs occupés travaillant en Suisse (%)		Evolution 2013-2018	
	2013	2018	2013	2018	En vol.	En %
Abondance	67	50	10,4	6,9	-18	-26,0
Bernex	71	86	11,7	13,1	+14	+20,3
Bonnevaux	10	10	8,3	5,9	+0	-
Champanges	89	165	22,2	28,2	+76	+84,8
La Chapelle-d'Abondance	29	119	5,6	23,2	+90	+316,5
Châtel	48	45	6,9	6,1	-3	-
Chevenoz	25	34	7,9	11,1	+9	-
Évian-les-Bains	1257	1 614	32,0	38,5	+357	+28,4
Féternes	116	180	16,6	24,8	+64	+55,3
Larringes	138	143	20,1	21,2	+5	+3,5
Lugrin	463	473	42,3	45,1	+10	+2,2
Marin	116	197	14,7	22,8	+81	+69,2
Maxilly-sur-Léman	208	265	34,0	40,2	+57	+27,4
Meillerie	68	75	37,8	44,1	+7	+10,3
Neucevelle	400	495	31,6	35,6	+95	+23,8
Novel	22	15	-	-	-7	-
Publier	722	909	22,3	28,1	+187	+26,0
Saint-Gingolph	272	278	60,3	71,3	+6	+2,2
Saint-Paul-en-Chablais	187	274	17,8	25,5	+88	+46,8
Thollon-les-Mémises	53	83	15,7	17,2	+30	+55,4
Vacheresse	36	81	10,3	19,8	+44	-
Vinzier	40	40	13,2	10,5	+1	-
Ensemble	4437	5631	24,3	29,0	+1194	+26,9

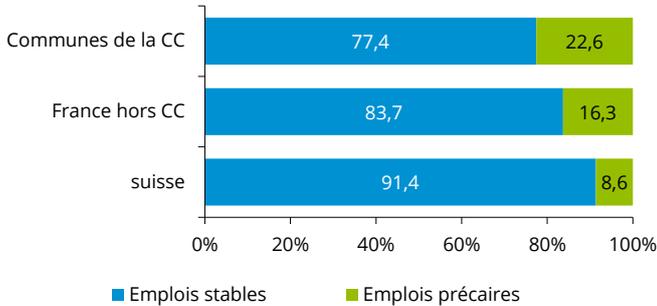
Les actifs résidents

Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ?



Part des actifs occupés résidant dans la CCPEVA selon le lieu de travail et le type d'emploi

Source : Insee, RP fichiers détails 2018 - Traitements © Compas

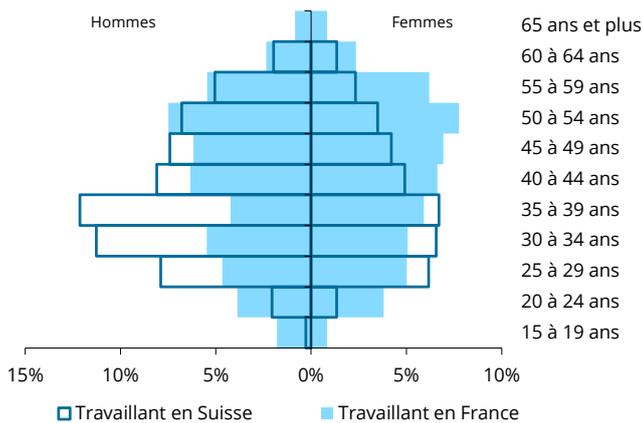


Lecture : En 2018, 91% des actifs en emploi habitant dans la CCPEVA et travaillant en Suisse occupent un emploi stable.

Les actifs occupés sédentaires ont plus que les autres un emploi précaire, soit 23% d'entre eux (1 660 actifs) contre 16% de ceux travaillant hors de la CC (730) et 9% des travailleurs frontaliers (470).

Pyramide des âges des actifs occupés résidant dans la CCPEVA selon le lieu de travail

Source : Insee, RP fichiers détails 2018 - Traitements © Compas

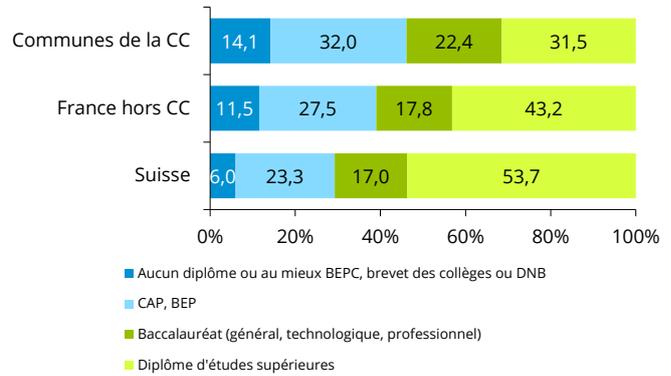


Lecture : En 2018, 11% des hommes actifs en emploi habitant dans la CCPEVA et travaillant en Suisse sont âgés de 30 à 34 ans contre 5% de ceux travaillant en France.

Les hommes d'une manière générale et les hommes de 25-49 ans en particulier sont sur représentés parmi les travailleurs frontaliers au regard des actifs occupant un emploi en France (47% contre 27%). Les femmes de 40 ans et plus sont à l'inverse plus nombreuses en proportion parmi les actifs travaillant en France (31% contre 16% des travailleurs frontaliers).

Part des actifs occupés résidant dans la CCPEVA selon le lieu de travail et le niveau de diplôme

Source : Insee, RP fichiers détails 2018 - Traitements © Compas

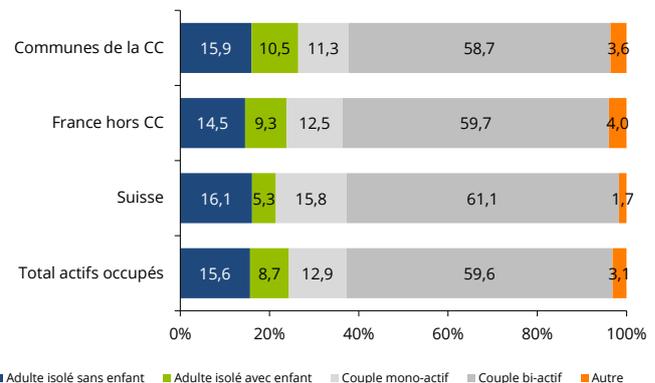


Lecture : En 2018, 53,7% des actifs en emploi habitant dans la CCPEVA et travaillant en Suisse sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Les travailleurs frontaliers résidant dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance ont un meilleur niveau de formation que les autres. 54% d'entre eux sont en effet titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (3 030) contre 43% des actifs travaillant hors de l'intercommunalité (2 080) et 32% des sédentaires (2 820).

Part des actifs occupés résidant dans la CCPEVA selon le lieu de travail et le type de ménage

Source : Insee, RP fichiers détails 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 61,1% des actifs en emploi habitant dans la CCPEVA et travaillant en Suisse sont en couple avec des enfants

Les travailleurs frontaliers sont 2 fois moins souvent des parents isolés (5% contre 10% des sédentaires). Les parents bi-actifs sont au contraire sur représentés (16% contre 11% des sédentaires)



TABLEAU DÉTAILLÉ

Répartition par lieu de travail des actifs occupés résidant dans la CCPEVA selon leur lieu de travail

Source : Insee, RP fichiers détails 2018 - Traitements © Compas

Lieu de travail	Adulte isolé sans enfant	Adulte isolé avec enfant	Couple mono-actif	Couple bi-actif
Communes de la CC	1 427	939	1 008	5 256
France hors CC	1 150	449	605	2 878
Suisse	1 206	300	891	3 438
Total actifs occupés	3 783	1 687	2 504	11 572

Les actifs résidents

Répartition par lieu de travail des actifs occupés résidant dans la CCPEVA en travaillant en Suisse

Source : Insee, RP fichiers détails 2018 - Traitements © Compas

	Part des salariés précaires selon leur lieu de travail (en %)		
	Travaillant dans la CC	Travaillant hors CC et hors Suisse	Travaillant en Suisse
Abondance	33,0	31,9	11,1
Bernex	18,3	19,5	11,8
Bonnevaux	29,2	0,0	0,0
Champanges	3,6	18,2	6,9
La Chapelle-d'Abondance	50,1	50,6	22,8
Châtel	51,2	19,6	11,6
Chevenoz	16,7	20,0	0,0
Évian-les-Bains	21,4	18,4	11,2
Féternes	7,5	12,0	11,7
Larringes	15,2	17,5	0,0
Lugrin	17,4	8,1	8,5
Marin	24,1	14,0	2,6
Maxilly-sur-Léman	21,1	15,6	7,7
Meillerie	11,1	14,3	0,0
Neuvecelle	17,0	12,3	7,3
Novel			
Publier	17,9	13,4	6,5
Saint-Gingolph	46,2	57,1	7,3
Saint-Paul-en-Chablais	14,1	12,5	5,4
Thollon-les-Mémises	24,0	21,1	23,5
Vacheresse	24,5	7,7	12,4
Vinzier	10,2	30,3	0,0
CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance	22,6	16,3	8,6



[Migrants : Comment mesurer l'évolution des populations migrantes qui arrivent sur le territoire ?](#)

www.insee.fr/
www.amnesty.fr/
www.irdes.fr/
<https://rm.coe.int/>

[Air Bnb : Quels impact d'Airbnb sur l'offre de logement ?](#)

Insee Analyse n°33 – Février 2017
T. Aguilera, F. Artioli, C. Colomb, auteurs de « Les Villes contre Airbnb ? » in Gouverner la ville numérique (PUF, 2019)
<http://insideairbnb.com/>
www.insee.fr/fr/
www.academia.edu
www.airbnb.fr/

[Précarité énergétique : Comment mesurer la précarité énergétique ?](#)

ONPE – 2019 Etude thématique
ONPE – 2018 Tableau de bord de la précarité énergétique
www.precarite-energie.com (1)
www.precarite-energie.com (2)
<https://onpe.org>

[Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux ?](#)

www.ouest-france.fr
www.dossierfamilial.com

[Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'oeuvre](#)

INJEP Analyses et Synthèses – Février 2018 n°10
<https://injep.fr>
www.inegalites.fr



[Cliquez sur les liens pour accéder aux articles](#)

[Familles recomposées : quelle évolution ? quels besoins sociaux ?](#)

Centre d'observation de la société - Mai 2017
Insee Première n°1788 – Janvier 2020 (données 2018)
DREES Etudes et résultats n°0947 – Janvier 2016
Insee Première n°1788 – Janvier 2020 (données 2018)
« De plus en plus de familles recomposées », Centre d'observation de la société, 15/05/2017 www.observationsociete.fr
« En 2018, 4 millions d'enfants mineurs vivent avec un seul de leurs parents au domicile », INSEE Première, janvier 2020, n°1788 www.lecompas.fr
« Petites surfaces, surpeuplement, habitat dégradé : des conditions de logement plus difficiles après une séparation », DREES : Etudes et résultats, janvier 2016, n°0947 www.drees.solidarite-sante.gouv.fr

[Espérance de vie : Quelle évolution ? Quelle disparité entre les profils ?](#)

Observatoire de la société – Janvier 2020
DRESS - Octobre 2019 n°1127
Insee Première - Février 2018 n°1687
Centre d'observation de la société – Avril 2020 et Février 2015
www.observationsociete.fr (1)
www.drees.solidarite-sante.gouv.fr
www.observationsociete.fr (2)
www.observationsociete.fr (3)

[L'activité des seniors : Quelle évolution de l'âge de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les profils ?](#)

CNAV - Rapport du Conseil d'orientation des retraites - Novembre 2019
Insee Focus n°119 – Juillet 2018
« Les retraités et la retraite » Panoramas de la DREES 2019 – Insee première n° 1372 octobre 2018
www.cor-retraites.fr
www.insee.fr (1)
www.insee.fr (2)
www.drees-solidarites-sante.gouv.fr



Bibliographie

[Le non recours aux droits et aux services : quel public est concerné et pour quelles raisons ?](#)

Philippe Warin La vie des idées – Juin 2010 et Septembre 2012

Observatoire du non recours (ODENORE)

Défenseur des droits – Avril 2017

Baromètre DJEPVA sur la jeunesse réalisé par l'INJEP et le CREDOC – 2019

Philippe WARIN, « Ceux qui ne demandent rien », Alternatives économiques, Hors-série n°56, Septembre 2012 <https://www.alternatives-economiques.fr>

Philippe WARIN, « Qu'est-ce que le non recours aux droits sociaux », La vie des idées, Juin 2010 <https://laviedesidees.fr>

Philippe WARIN, « Ce que demande la non-demande », La vie des idées, Octobre 2018 <https://laviedesidees.fr>

DEFENSEUR DES DROITS, « Relations des usagers et usagères avec les services publics : le risque du non-recours », Enquête sur l'accès aux droits, Volume 2, Avril 2017 www.lecompas.fr

[La pauvreté : différence entre pauvreté ressentie et mesurée ?](#)

Rapport sur la pauvreté en France 2018 – Observatoire des inégalités

Insee Chiffres clés

Insee résultat : Pauvreté en conditions de vie de 2004 à 2017 - avril 2019

<https://www.insee.fr> (1)

<https://www.insee.fr> (2)

[La très grande précarité : quels sont les différents profils de population concernée ?](#)

Observatoire des inégalités – Décembre 2019

Centre d'observation de la société – Avril 2019 ; Mai 2018 ; Août 2017 ; novembre et janvier 2015

www.inegalites.fr

www.observationsociete.fr (1)

www.observationsociete.fr (2)

www.observationsociete.fr (3)

www.observationsociete.fr (4)

www.observationsociete.fr (5)

www.observationsociete.fr (6)

www.caf.fr

[Inégalités femmes-hommes : quid de la répartition des rôles aujourd'hui ?](#)

Enquête Emploi du temps réalisée par l'INSEE 1974-1975 et 2009- 2010

Centre d'observation de la société – Juillet et novembre 2019

Centre d'observation de la société – Juin 2016 et novembre 2017

www.insee.fr

www.observationsociete.fr (1)

www.observationsociete.fr (2)

www.observationsociete.fr (3)

www.observationsociete.fr (4)

[Introduction des chapitres](#)

Familles : Tableaux de l'économie française 2019, Ménages – Familles, INSEE / Territoires du social, n°518, Mai 2021

Enfants : INJEP Analyses et Synthèses – Février 2018 n°10



A

L'allocation pour adulte handicapé (AAH) permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50 % à 79 %. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

Actifs : La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Actifs occupés : Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : - exercer une profession (salariee ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Âge atteint : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

Âge révolu : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

Allocataires Caf : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les Caf gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des Caf et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

B

Bas niveaux de formation : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

C

Catégorie de demandeurs d'emplois A ; B ; C :

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois)

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (plus de 78 heures au cours du mois)

Chômeurs : Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.
- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.
- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.



Contrats précaires : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La **Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS)** a remplacé la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (CMUC-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) le 1er novembre 2019. Son objectif reste le même : aider les personnes aux ressources modestes dans leurs dépenses de santé. La C2S est reconduite automatiquement chaque année pour les allocataires du RSA et du minimum vieillesse (ASPA), contrairement à la CMU-C.

D

Déciles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

Densité médicale : La densité médicale est le ratio qui rapporte les effectifs de médecins (omnipraticiens, spécialistes...) à la population d'un territoire donné. La densité médicale s'exprime en nombre de médecins (par exemple) pour 100 000 habitants.

E

L'**écart interdécile** est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

Emplois stables : Nous considérons en emploi stable les salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique).

F

Une **famille monoparentale** est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une **famille nombreuse** est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

H

Hauts niveaux de formation : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

I

Impôts directs : Ensemble des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), taxe d'habitation (TH), contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

L'**indice de vieillissement des générations âgées** rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec d'autant plus de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

Indice de chômage estimé : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs

Intensité de la pauvreté : L'intensité de la pauvreté (ou « poverty gap ») est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté



Iris signifie « Ilots regroupés pour l'information statistique ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.

L

Les **logements du secteur social** selon l'Insee, sont :

- les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;
- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font pas partie des logements du secteur social.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : - proposé à la vente, à la location ; - déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; - en attente de règlement de succession ; - conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; - gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

M

Médiane : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marins, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Les **minima sociaux** visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom). Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple :

- les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ;
- les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ;
- les personnes âgées (minimum vieillesse).

Mobilité professionnelle journalière : Part (ou nombre) d'actifs qui arrivent ou sortent du territoire pour aller travailler.

N

Naissances : Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Nombre de pièces l'un logement : Le nombre de pièces d'habitation est le nombre de pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface est supérieure à 12m²), ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, etc.

Nouveaux arrivants : Les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas l'année précédente quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.



Lexique

P

Petites résidences principales : Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m²) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La **population «comptée à part»**, comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population «municipale»** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, ou les personnes en habitat mobile, etc.

La **population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant «compté à part», par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite «sans double compte» : la somme est égale à la population totale.

Les **prestations sociales** : ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

Les **professions et catégories socioprofessionnelles** (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six

principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Q

Quartiles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

R

Ratio aidants / aidés : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une **résidence principale** est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage, le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Le **revenu disponible** Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Résidence secondaire ou occasionnelle : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).



Le **revenu fiscal par unité de consommation** divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

RSA (Revenu de solidarité active) : Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

S

Sédentaires : Au recensement de la population les sédentaires sont les populations qui résidaient sur la même commune l'année précédente.

Seuil de pauvreté : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) : Ce système dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Le **solde migratoire** est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

Le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès.

Surpeuplement / Sous-peuplement : L'indice de peuplement des logements caractérise le degré d'occupation du logement, par comparaison entre le nombre de pièces qu'il comporte et le nombre de pièces nécessaires au ménage.

L'occupation « normale » d'un logement est définie ainsi :

- une pièce de séjour pour le ménage ;
- une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ;
- une pièce pour les autres personnes mariées ou remariées mais ne vivant pas en couple, veuves ou divorcées, ainsi que pour les célibataires de 19 ans ou plus ;

Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

Exceptions : une personne seule dans un studio de 25 m² ou plus est réputée satisfaire à la norme et les logements comportant autant de pièces que la norme sont considérés comme surpeuplés s'il y a moins de 18 m² par personne.

Remarques : la cuisine n'est comptée dans le nombre de pièces que si elle mesure plus de 12 m².

Un logement auquel il manque une pièce est en situation de surpeuplement modéré. S'il manque deux pièces ou plus, il est en surpeuplement accentué. À l'inverse, on parle de sous-peuplement modéré si le logement compte une pièce de plus que la norme, de sous-peuplement prononcé s'il compte deux pièces de plus et de sous-peuplement très accentué s'il compte au moins trois pièces de plus.

T

La **taille moyenne des ménages** reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

Taux d'activité Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux de couverture des ménages par les minima sociaux : Part ou nombre d'allocataires parmi les ménages d'un territoire.

Taux de déqualification : Part des hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les hauts niveaux de formation en emploi.



Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

Taux de polarisation de l'emploi : Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

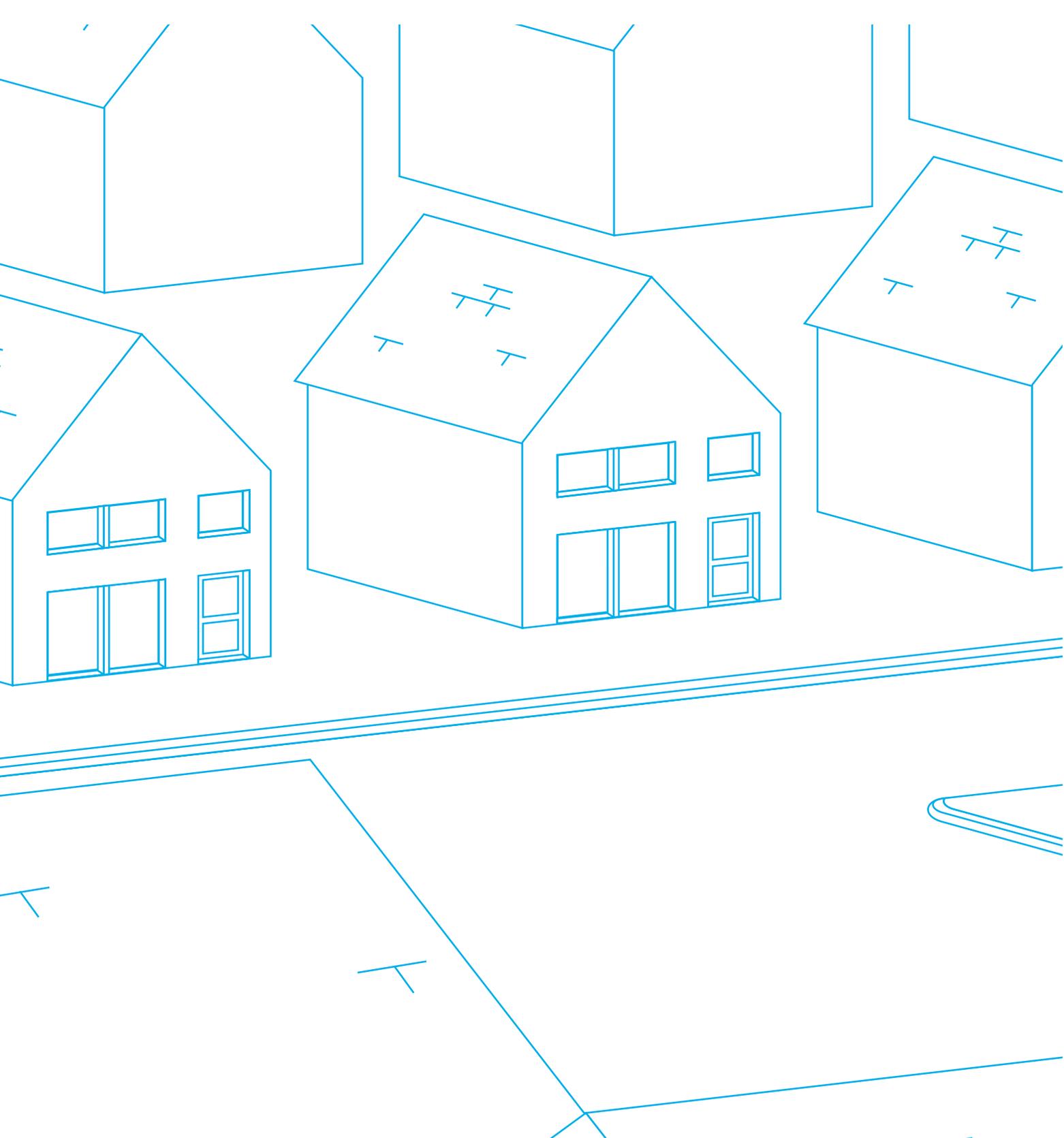
Temps partiel : La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

U

L'**unité de consommation** permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Z

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.



Contact :

contact@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80



[@compas_infos](https://twitter.com/compas_infos)



[@Compas](https://www.linkedin.com/company/compas)

www.lecompas.fr

Spécialiste du développement social local

Le Compas se développe depuis plus de 20 ans grâce à ses valeurs humaines, son réseau, ses partenariats bien ciblés, ses outils et méthodes continuellement renouvelés et son savoir-faire reconnu.

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.